

Trudeau:

Remettre en cause la monarchie serait une dépense inutile d'énergie

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement ne croit pas qu'il soit utile à ce moment-ci de remettre en cause la question de la monarchie. On perdrait plus d'énergie qu'on ne renforcerait nos ins-

titutions en se lançant à l'heure actuelle dans ce genre de débat. C'est en substance ce que M. Pierre Elliott Trudeau a déclaré hier en Chambre en réponse aux députés de l'opposi-

tion qui le pressaient de questions au sujet du fameux mémoire secret qu'aurait transmis au gouvernement fédéral celui du Québec.

"Notre gouvernement, a poursuivi M. Trudeau, n'a jamais considéré cette question comme devant faire le sujet de discussions. Nous entendons donc respecter nos institutions dans leur état actuel tant que les Canadiens n'auront pas décidé de les modifier."

M. Trudeau a rappelé qu'il ne voit pas l'utilité d'attaquer des symboles que d'autres citoyens trouvent importants, et "je pense que pour beaucoup de Canadiens la monarchie est un symbole important."

Le premier ministre a cependant ajouté, comme il l'a fait à la télé récemment, qu'il n'est pas de ceux qui aiment faire parade de leurs loyautés.

Parlant ensuite du secret qui entoure les délibérations des fonctionnaires de la conférence permanente sur la constitution, M. Trudeau a dit que la question ferait l'objet de discussions au cours d'une réunion qui doit justement avoir lieu cette semaine. "La position prise par les fonctionnaires eux-mêmes sur instruction de leur gouvernement est que les travaux du comité doivent être secrets. Nous n'avons aucune raison de croire que les gouvernements ont changé d'idée à cet égard."

M. Trudeau a cependant ajouté que les fonctionnaires étudieront cette semaine la question du déroulement de la conférence ministérielle en fin



Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manlio Brosio, à droite, a rencontré hier après-midi, le ministre de la défense du Canada, M. Léo Cadieux. Au cours de sa visite à Ottawa, où il a rencontré les membres du nouveau gouvernement libéral, M. Brosio a insisté sur la nécessité pour l'Alliance de faire preuve d'unité et de fermeté dans sa poursuite de la détente internationale. (Téléphoto PC)

Brosio: l'OTAN doit rester unie et ferme

OTTAWA (DNC) — Mettant fin hier à ses discussions avec les autorités canadiennes, le secrétaire général de l'OTAN, dans une brève déclaration puis au cours d'une conférence de presse, réaffirmé la nécessité pour l'Alliance de faire preuve d'unité et de fermeté dans sa poursuite d'une détente internationale.

En même temps qu'une réaffirmation des objectifs fondamentaux de l'Alliance, les déclarations de M. Brosio constituent une sorte d'avertissement aux Canadiens qu'il n'est peut-être pas réaliste pour le moment de songer à réduire notre contribution à l'effort militaire de l'Alliance.

Arrivé samedi dans la capitale, M. Brosio a assisté hier à une partie de la séance des Communes puis il a eu des entretiens avec le comité du cabinet sur les affaires extérieures, les autorités du ministère des affaires étrangères et du ministère de la défense.

M. Brosio n'a pas minimisé les conséquences pour les pays du pacte de l'Atlantique du coup de Prague et de la présence des troupes soviétiques aux frontières de l'Allemagne mais il a dit que cela ne rend l'alliance ni nerveuse, ni soumise de revenir sur ses objectifs fondamentaux que sont la sécurité collective et la détente internationale.

Parlant des études en cours à l'OTAN, il a dit qu'il ne faut pas confondre celles qui se poursuivent de toutes façons, et celles qui sont plus spécifiquement reliées aux événements de Prague.

Il a ajouté que la détente ne peut être unilatérale et parlant de la solidarité atlantique M. Brosio a précisé que même s'ils ont des rôles différents dans le cadre de l'organisation, les États-Unis aussi bien que le Canada ont une grande importance dans l'Alliance et que leur contribution constitue un élément essentiel de la "crédibilité" de l'OTAN en tant que système de défense et que force de dissuasion.

Parlant de ses entretiens "approfondis et complets" avec le gouvernement canadien M. Brosio a dit qu'il n'avait ni reçu, ni cherché des assurances que le Canada maintiendrait à son niveau actuel sa contribution militaire à l'OTAN. Il a dit que seul le conseil atlantique peut discuter des limites du rôle de chaque pays à l'intérieur de l'Alliance.

De l'équilibre actuel des forces du pacte et de celles du groupe de Varsovie, M. Brosio a dit qu'on peut en faire des évaluations différentes mais que l'OTAN estime que ses forces sont adéquates, ce qui ne veut pas dire, a-t-il ajouté, qu'elles sont égales à celles des pays du pacte de Varsovie. Mais il ajoute que ce qu'on considérerait adéquat avant le coup de Prague peut ne plus l'être. Il a aussi précisé que la réévaluation de la

De Gaulle invité à la Maison du Québec?

PARIS (PC) — Un porte-parole de la Maison du Québec à Paris a déclaré hier qu'il ignorait tout d'une invitation à dîner adressée au président de Gaulle, à l'occasion de la visite du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Une telle invitation serait un événement sans précédent, a déclaré M. Gilles Loiseleur, attaché de presse de la Maison du Québec. M. Loiseleur a ajouté que l'itinéraire du premier ministre serait annoncé lors d'une conférence de presse, mercredi à Québec.

M. Loiseleur commentait une rumeur circulant au Canada, selon laquelle le président français aurait demandé une invitation à dîner à la Maison du Québec. L'attaché de presse a précisé qu'à sa connaissance, aucun dîner n'avait été organisé à la Maison du Québec pour la visite de M. Johnson.

M. Loiseleur a déclaré que l'itinéraire de M. Johnson avait été abrégé à cause de l'état de santé du premier ministre. Le programme original comprenait une grande tournée en France.

Le porte-parole de la Maison du Québec a ajouté qu'il ignorait également l'article de journal parlant d'un projet de conférence de pays francophones au Niger.

Selon cet article, un document distribué aux délégués de la conférence préconiserait des relations directes entre le Québec et les pays francophones d'Afrique.

Un haut fonctionnaire de la Maison du Québec a déclaré qu'il avait entendu parler de ces projets, ajoutant que le Québec n'avait même encore rien décidé sur sa participation.

La conférence au Niger, ancienne colonie française en Afrique, aurait été prévue pour janvier. A Québec, le secrétaire de presse du premier ministre M. Dominique Lapointe, commentant l'invitation à de Gaulle, a déclaré:

"Je sais qu'il y a eu des pourparlers à ce sujet, mais je ne puis dire s'il y a eu accord."



Le sénateur Edward Kennedy a suggéré hier que la question du Biafra soit discutée aux Nations unies. Sur la photo, un soldat nigérien ordonne à une jeune femme biafraise portant son enfant mort contre elle, de retourner dans un camp de réfugiés, près d'Owerri. Lire nos informations à la page 18. (Téléphoto AP)

■ nos informations

La construction domiciliaire a fléchi à Montréal en 1967-68. (Page 3)

Réactions des groupes nationalistes aux propos de Jean-Noël Tremblay (Page 7)

Une conférence fédérale-provinciale sur la consommation à Ottawa le 28 octobre. (Page 2)

Drury laisse prévoir la création d'un ministère fédéral de la science et de la technologie. (Page 10)

Le comité Hellyer sur le logement a siégé hier à Québec. (Page 3)

Une déclaration de Thant irrite les Etats-Unis

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire-général, U Thant, a déclaré hier à une conférence de presse, qu'il était convaincu qu'une résolution demandant la cessation immédiate des bombardements sur le Nord Vietnam recueillerait une majorité imposante de la 23e Assemblée générale des Nations unies qui s'ouvre aujourd'hui à New York.

U Thant a cependant souligné qu'il ne voyait pas "la lumière au bout du tunnel" au Vietnam avant un an environ.

Le secrétaire général a suggéré qu'une résolution exprimant l'inquiétude de l'Assemblée générale, sa conviction que des mesures devaient être prises immédiatement pour transporter la guerre du champ de bataille à la table de conférence, et demandant la cessation immédiate des bombardements du Nord Vietnam recevrait l'approbation de la majorité des 135 membres de l'ONU.

U Thant a cependant souli-

gné qu'il ne considérait pas cette suggestion comme "pratique", et qu'il "n'invitait personne" à la présenter.

La question du Vietnam n'a encore jamais figuré à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU.

U Thant a expliqué sa suggestion en disant qu'il voulait "exprimer la conscience de l'humanité telle qu'il la voyait du 'poste d'observation' de l'ONU. Le secrétaire général a conclu ses remarques sur le Vietnam en disant qu'il serait la personne la plus heureuse du monde si la question du Vietnam était portée devant la prochaine session de l'Assemblée générale.

Vive réaction des E.-Unis

Les Etats-Unis ont pris ombrage des déclarations faites par le secrétaire général des Nations unies.

A la suite d'une démarche qu'il a effectuée auprès du secrétaire général immédiatement après cette conférence de presse, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. George Ball, a fait la déclaration suivante aux journalistes: "Nous ne considérons pas les propos tenus sur le Vietnam lors de la conférence de presse du secrétaire général comme aidant dans quelque mesure que ce soit les progrès des négociations lourdes de conséquences et très délicates qui se déroulent actuellement à Paris".

M. Ball a précisé que tels avaient été les propos qu'il avait tenus à M. Thant lors de son entretien avec lui, quelques minutes auparavant.

Interrogé sur l'existence de progrès dans les négociations américano-nord-vietnamiennes de Paris, le représentant des Etats-Unis à l'ONU a répondu: "Nous ne sommes certainement pas découragés dans nos efforts pour trouver une solution pacifique".

Enfin, M. George Ball a déploré que le secrétaire général ait fait ses déclarations sur le Vietnam sans en informer d'avance la délégation américaine et sans l'avoir consultée. "Je ne sais pas s'il a agi de la même façon avec le Nord-Vietnam", a ajouté le représentant des Etats-Unis au sujet de M. Thant.

Au Vietnam, le Vietcong a célébré hier le 23e anniversaire du soulèvement du Sud-Vietnam, en annonçant à la radio sa "détermination de combattre jusqu'à la défaite des agresseurs américains", mais en observant un calme surprenant sur le terrain.

En effet, après le déclenchement, dans la nuit de samedi à dimanche, d'une vague de bombardements sur les positions américaines et sud-vietnamiennes, les forces du "Front national de libération" semblent avoir cessé de prendre l'initiative des combats.

Le commandement allié s'attend pourtant à une attaque généralisée, qui marquerait pour le Vietcong cent anniversaire. Aussi, les troupes sont-elles en état d'alerte, et les mesures de sécurité ont-elles été renforcées dans l'agglomération Saïgon-Cholon-Cia Dinh.

Après un appel de la radio du "FNL", invitant les habitants de l'agglomération à se soulever, les troupes du secteur ont été consignées, et les forces de sécurité procèdent à de nombreuses fouilles et à des contrôles d'identité.

Les déclarations de M. Gérin-Lajoie ont semé l'inquiétude

par Michel Roy

Les déclarations de M. Paul Gérin-Lajoie sur le parti libéral et le leadership, publiées hier dans cinq quotidiens du Québec, ont suscité de vives réactions parmi les parlementaires libéraux qui tiennent ce soir à Québec une réunion générale (caucus) au cours de laquelle ils se proposent d'interpeller leur collègue de Vaudreuil-Soulanges.

Dans l'interview qu'il accordait à la presse, l'ancien ministre de l'éducation a notamment déploré une tendance du parti à se replier sur lui-même: il a mis en garde contre "l'écueil" des consultations régionales, lesquelles, a-t-il dit, ne sont pas représentatives de l'opinion publique; il a en outre insisté sur l'importance d'une direction plus vigoureuse et souhaitait que le leader sollicite clairement un renouvellement de mandat.

Enfin, de son option en faveur du statut particulier, M. Gérin-Lajoie a dit qu'elle n'était pas rigide, qu'il ne tenait pas aux mots "statut particulier", qu'il fallait surtout retenir de sa thèse la notion de "fédéralisme décentralisé".

Plusieurs députés estiment que M. Gérin-Lajoie "est mal placé pour parler des tournées régionales puisqu'il n'a pas assisté à la moitié de ces réunions". Ils estiment que cette façon de voir offense les militants qui, disent-ils, étaient ravis qu'on vienne enfin les consulter dans leurs milieux respectifs.

il fonctionner quand il est ainsi soumis au chantage de l'extérieur?

On reproche aussi à M. Gérin-Lajoie le caractère à la fois vague, général, imprécis et négatif de ses critiques. Pourquoi, dit-on, n'a-t-il pas suggéré des solutions de rechange concrètes et applicables?

Certains députés vont plus loin encore: par cette attitude, M. Gérin-Lajoie annule selon eux ses chances d'accéder un jour au leadership du parti libéral. Il aurait indisposé les parlementaires, blessé M. LeSage et mécontenté les militants.

La délégation tchèque retarde de nouveau son voyage à Moscou

PRAGUE (AFP) — Le voyage de la délégation tchécoslovaque à Moscou, qui avait été repoussé vendredi, est encore retardé de deux ou trois jours ou peut-être davantage, jusqu'à la semaine prochaine, apprend-on de source sûre à Prague.

La composition de la délégation n'est pas encore tout à fait certaine. Il est probable que le président Svoboda se rendra à Moscou, comme il est sûr que feront partie de la délégation MM. Alexandre Dubček, premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, M. Oldrich Cernik, président du conseil, M. Gustav Husak, premier secrétaire du P.C. slovaque et M. Zbenek Mlynar, membre du présidium du P.C. tchécoslovaque. La présence de M. Spacek, membre du présidium et se-

crétaire du parti pour la Moravie du sud n'est pas certaine. Celle de M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, qui se trouvait avec les autres aux dramatiques négociations de Moscou, ne semble pas avoir été envisagée, apprend-on de source sûre à Prague.

Les Tchécoslovaques qui, on le sait maintenant, ont demandé cette rencontre, veulent ce voyage à Moscou pour obtenir le départ prochain du territoire tchécoslovaque d'un certain nombre de divisions du pacte de Varsovie. "Nous menons actuellement des pourparlers... les stipulations du protocole de Moscou sont réalisées", a affirmé hier après-midi M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque. On estime

Voir page 6: Gérin-Lajoie

Voir page 6: Prague



Quatre-vingt-dix évêques du Canada sont réunis cette semaine à Winnipeg, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence catholique canadienne. Ci-dessus, Mgr Henri Routhier (Gromard-McLennan, Alberta), Mgr Maurice Boudoux (Winnipeg), et Mgr William Power (Antigonish, N.-E.). L'assemblée se termine vendredi. (Téléphoto PC)

Les évêques canadiens préparent une déclaration sur l'encyclique

WINNIPEG (d'après PC)

— Les évêques catholiques du Canada ont commencé hier à préparer leur déclaration commune sur l'encyclique "Humanae vitae". Le président de la Conférence catholique canadienne Mgr Alexander Carter de Sault Sainte-Marie, a dit espérer que la déclaration sera prête jeudi. Le message de l'épiscopat s'adressera aux 8,500,000 catholiques canadiens.

Mgr Carter a exprimé l'avis que la déclaration devrait porter sur l'ensemble de l'encyclique, et non

seulement sur la question de la limitation des naissances. Il a ajouté que les évêques canadiens sont conscients des réactions suscitées par l'encyclique chez les prêtres et fidèles du Canada, et qu'ils désirent aborder l'encyclique d'une manière "positive".

Le président de la Conférence a affirmé que la déclaration que préparent les 90 évêques réunis à Winnipeg devrait définir l'attitude des catholiques et des prêtres canadiens face à l'encyclique. Il a ajouté que selon lui les sonda-

ges d'opinion publiés par les journaux ne reflètent pas les vrais sentiments des catholiques sur le sujet. Mais il a reconnu que l'attitude dominante chez les fidèles en était une d'inquiétude.

Mgr Carter a dit qu'il ne pouvait blâmer les fidèles de s'arrêter surtout à la question du contrôle des naissances, parce que c'est là, de toute l'encyclique, la question qui touche le plus leur vie intime.

Le prélat a précisé que la déclaration des évêques

Voir page 6: Evêques

■ dans les îles

Il ne reste plus que 21 jours avant la fermeture de Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts tous les jours de 10h30 à 21h30. La Ronde ouvre de midi à 2h30 du matin. Voici le programme des activités pour aujourd'hui.

Cinéma français: "Poil de Carotte" (1932) de Julien Duvivier, avec Harry Baur à 13h, 16h, et 18h30.

Bretford de la musique: "Roméo et Juliette" de Tchaikovsky, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de Herbert von Karajan. "Circus maximus", "Jubilé", "Excursion d'octobre" et "Epiphanie", extraits de "Les fêtes romaines" de Respighi, par l'Orchestre symphonique de Londres sous la direction de Sir Eugene Goossens. "Caprice Espagnol", op. 34 de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique de New York, sous la direction de Sir John Barbirolli.

Pavillon visages de l'homme: "Attakut", film présenté à toutes les heures, de 11h à 20h.

Pavillon chrétien: "Les jongleurs de la gamme", chanteurs folkloriques de 19h à 21h.

Pavillon des sports aquatiques: "Démonstration de ski aquatique", avec "Les Marsouins de Rio", au Lac des Régates, de 18h30 à 19h30. Théâtre des marionnettes (Pav. des brasseries): "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 13h à 18h30.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditerranée" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30; "Commentaires et entretiens sur la greffe du cœur", à 11h, 14h, 17h et 20h; "Revascularisation myocardique", procédé Vi-neberg", à 12h, 15h et 18h; "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h, en français à 16h.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria a Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement. Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continue de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti: "L'ensemble tropical d'Haïti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens. Pavillon de l'humour: Films: "The Cure", avec Charlie Chaplin, et "Sports and Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Inde: Au restaurant terrasse Maharani, l'orchestre "Coral Islanders", sur semaine, sauf le lundi, de 18h à 21h30, et la fin de semaine, de 13h à 1h, du matin. Musique des West Indies, Calypso.

Pavillon d'Israël: Deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem; in Search of a City" et "On the seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaïque: Spectacle du quintet "Jonkanoo", de 16h à minuit. Musique calypso, créole.

Pavillon du Maroc: Au restaurant "La Kasba", à 18h30, 20h15 et 22h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant, de 13h à 18h30 et à l'intérieur du pavillon, de 14h à minuit.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hi-ver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'œuvre de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec

Candidat à la mairie de St-Michel

Le leader du groupe pro-annexionniste de Saint-Michel, M. J. Marcel Toutant, brigue les suffrages à la mairie de cette municipalité de la banlieue de Montréal lors des élections du 4 novembre prochain.

C'est la première candidature nouvelle à être annoncée dans cette municipalité depuis que les dirigeants actuels de Saint-Michel ont fait connaître leur intention de solliciter un nouveau mandat.

Le parti de M. Toutant fera de cette campagne électorale une bataille en vue de gagner la population à l'idée de faire désormais partie de la métropole. Les candidats "annexionnistes" à l'échevinage seront connus d'ici quelques jours.

On sait que Montréal a déjà échoué il y a quelques années dans sa tentative d'annexer cette importante ville de banlieue. Les dirigeants de Saint-Michel avaient pris les devants et lancé un sondage où le rattachement à Montréal avait été écarté.

Cette année, Montréal est prête à renouveler sa tentative, mais en ayant cette fois l'assurance que le référendum se fera sous la surveillance des autorités provinciales.

Première conférence fédérale-provinciale sur la consommation à Ottawa, en octobre

OTTAWA (Le Devoir) — Le ministre de la consommation et des corporations, M. Ron Basford, a annoncé hier que l'on avait terminé les préparatifs de la première conférence fédérale-provinciale générale sur la consommation.

La conférence, qui durera trois jours, débutera à Ottawa le 28 octobre.

Les sujets à l'étude ont trait à la coordination de la réglementation du crédit à la consommation, à la protection du consommateur dans d'autres domaines et aux pratiques du commerce. Les hauts fonctionnaires prépareront également une conférence à l'échelon des ministres au début de 1969.

M. Basford a déclaré que "grâce à la collaboration fédérale-provinciale on avait pleinement réussi à préparer des mesures législatives concernant la divulgation au sujet du crédit. Un certain nombre de

réunions fédérales-provinciales ont eu lieu au cours des deux dernières années afin d'étudier les aspects techniques de la législation relative aux divulgations et de rendre uniforme la réglementation des provinces. Vu le résultat heureux de ces entretiens antérieurs, il est à espérer que l'on pourra se lancer dans d'autres domaines intéressants des consommateurs. Certains problèmes relatifs à la coordination de la réglementation tant au point de vue fédéral que provincial dans le domaine du crédit à la consommation ne sont pas encore résolus et l'on prévoit que cette question sera étudiée en détail lors de la prochaine réunion".

En deuxième lieu, la conférence examinera la question de la protection des consommateurs. Dans ce domaine, on projette d'informer complètement les provinces des programmes préparés par le ministère de la consommation

et des corporations et d'autres ministères fédéraux en vue d'améliorer la situation des consommateurs.

La troisième question à l'ordre du jour sera celle des pratiques du commerce, domaine où il y a souvent compétence conjointe du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Le ministre a souligné que depuis longtemps les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent en collaboration dans un certain nombre de domaines d'intérêt particulier au ministère de la consommation et des corporations, comme le classement et l'inspection des produits agricoles au niveau du détail. Il a également déclaré qu'il souhaitait un échange utile de points de vue à l'égard de bien des problèmes techniques dans le domaine de la consommation afin de jeter des bases solides pour une action commune.

M. Basford a manifesté son

désir d'encourager de toutes les façons possibles une collaboration encore plus étroite entre les diverses juridictions en cause.

Le ministre a souligné que l'on ne peut trop insister sur l'importance de la collaboration fédérale-provinciale dans le domaine de la consommation. Des entretiens préliminaires entre les hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux indiquent que les deux échelons de gouvernement sont bien conscients de ce fait. La première conférence fédérale-provinciale des hauts fonctionnaires, qui sera suivie d'une réunion à l'échelon des ministres, est un indice que tous les gouvernements désirent collaborer pour le plus grand bien du consommateur. D'autres techniques de collaboration seront étudiées lors de la conférence et comme nous l'é-perons, assureront le fonctionnement souple des relations entre les organismes fédéraux et provinciaux.

■ aujourd'hui

Le Barreau du Québec présentera son mémoire à la commission d'enquête sur l'administration de la justice criminelle et pénale ce matin, à 10h30, dans la salle 515, à l'édifice "Board of Trade", 300, rue St-Sacrement, à Montréal. Le bâtonnier du Québec, Me Louis-Philippe de Grandpré, C.R., ainsi que d'autres membres du Barreau, seront à la disposition de la commission Prévoist pour répondre aux questions.

M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'industrie et du commerce au Québec, inaugurera les nouveaux quartiers généraux internationaux du groupe mondial de la compagnie Hunter Douglas, à Pointe-Claire, cet après-midi, à 16h30.

MM. Robert Lussier, ministre des affaires municipales et Francis Boudreau, ministre d'Etat aux affaires municipales, assisteront ce soir, à 19h30, au banquet de la Corporation des secrétaires municipaux et scolaires du Québec qui a lieu au Château Frontenac.

M. David Robitaille, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, sera le conférencier, à midi quinze, au déjeuner du Canadian Progress Club, qui a lieu à l'hôtel Windsor. Il a intitulé sa causerie: "Teaching of Mathematics in the Catholic Schools".

Plus de 50 contributeurs de Parc Extension se réuniront ce soir, à 20h, au 892 ouest, rue Jarry, pour organiser un "blitz" dans le district dans le but de recruter des partisans intéressés à soutenir le projet de transformer le parc St-Roch en un terrain de récréation et loisirs pour les résidents de la communauté.

Près de 2,000 ingénieurs chimistes assistent cette semaine au congrès "Tripartite Chemical Engineering" qui se poursuit à l'hôtel Reine Elizabeth. Ce congrès est organisé conjointement par l'American Institute of Chemical Engineers, The Canadian Society for Chemical Engineering et l'Institution of Chemical Engineers.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Le Devoir vous propose une série de rubriques qui vous aident à choisir votre carrière. Elles vous donnent des renseignements sur les conditions de travail, les salaires, les perspectives d'avenir, etc.

LE DEVOIR

434 rue, rue Notre-Dame, Montréal - Tel. 844-3361

Réf.: Mme Rodrigue

GÉOLOGUE

DIVISION DE LA GESTION DES RESSOURCES

SECTEUR DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

OTTAWA

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

1. DIRECTEUR DU PERSONNEL

Traitement initial jusqu'à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Diriger et coordonner les diverses tâches d'un service de personnel se rapportant à la sélection, à la classification, à la négociation, à la formation et au bien-être du personnel du ministère.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et plusieurs années d'expérience de ce domaine dont quelques-unes à un niveau de direction et de conception. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 68P-2100. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

2. DIRECTEUR DES CONTRATS

Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Elaborer, coordonner et contrôler les méthodes de travail relatives à l'administration des contrats et diriger les préposés à la négociation et à la rédaction des contrats concernant les engagements financiers du ministère.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience technique et administrative relative au domaine de la construction incluant l'administration de contrats et de sous-traitants.
- Concours 68S-1345. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

3. CHARGE DE PROJETS

Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Direction générale des procédés et développement. Postes à Québec.

- Coordonner et contrôler toutes les phases administratives de l'évolution des projets tels que projets de construction nouvelle ou projets d'études des besoins en matière d'équipement.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.
- Concours 68S-1335. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

4. DIRECTEUR DES ESTIMATIONS

Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner et contrôler les tâches d'analyse et de révision des quantités et des coûts des programmes de construction; diriger les préposés à l'évaluation et à l'estimation.
- Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience technique et administrative dans le domaine du contrôle économique de la construction de bâtiments; OU avoir exercé les fonctions d'estimateur en chef pour des travaux d'envergure et posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce domaine.
- Concours 68S-1346. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

5. DIRECTEUR DE L'ENTRETIEN

Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Planifier et contrôler la mise en marche et l'exécution des travaux d'entretien; coordonner l'approvisionnement des divers chantiers et diriger l'opération et l'entretien des véhicules du ministère.

Organisme de planification de Québec

recherche un

SOCIOLOGUE

Intéressé aux problèmes urbains et spécialisé en animation sociale et en techniques d'information.

Faire parvenir curriculum vitae à

Case 946, Le Devoir, Montréal, Qué.

Traitement jusqu'à \$15,005

On demande un géologue pour interpréter les résultats d'études et en tirer des conclusions qui serviront à formuler les politiques relatives à la prospection au large des côtes, et à établir les procédures administratives nécessaires pour donner suite à ces politiques. Le titulaire devra coordonner toutes les phases des travaux de géologie de la Division, choisir et faire adopter les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs.

Conditions de candidature: diplôme de géologie, au niveau du doctorat, de préférence, et bon nombre d'années d'expérience comportant des responsabilités croissantes. Une bonne partie de cette expérience doit avoir été acquise dans l'industrie du pétrole.

Pour obtenir des détails ou pour vous inscrire au concours, écrivez immédiatement à:

Cadres des sciences bio-physiques, Commission de la Fonction Publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario)

Veillez mentionner le numéro de concours 68-195-04

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.

- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 68P-2108. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.

- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours

plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec. Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec.

1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

requiert les services

a) d'un professeur de français (français 51) Cours Secondaire V

b) d'un professeur d'anglais (anglais 51) pour Secondaire V

c) d'un professeur de mathématiques pour Secondaire V

Conditions: Les candidats devront être porteurs de diplômes d'enseignement de la Province de Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Lucien Lambert, Directeur général des Écoles Tél. Granby 378-8491

CITÉ DE LÉVIS OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DES LOISIRS

L'ENTREPRISE: Municipalité de 17,000 âmes, sise dans le Québec Métropolitain.

LE POSTE: Le titulaire sera responsable de la création et de la mise en marche d'un service municipal de la récréation.

LE CANDIDAT: Le candidat sera âgé d'au moins 25 ans, et marié de préférence; il devra avoir reçu une formation universitaire, soit en éducation, soit en sciences humaines, et posséder une expérience valable de l'organisation des loisirs.

LE TRAITEMENT: Selon l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1968 à:

M. Gérard Brazeau, gérant, 160, rue Commerciale, Cité de Lévis, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI LE CEGEP DE SAINT-HYACINTHE RECHERCHE UN CONSEILLER D'ORIENTATION

Fonction: counseling d'orientation au niveau secondaire et collégial.

Salaires: conforme à l'échelle de la Corporation des Conseillers d'Orientation.

Exigences: 1/ licence en orientation ou en psychologie (mention orientation); 2/ membre de la Corporation des Conseillers d'orientation.

S'il vous plaît accompagner la candidature d'un curriculum vitae et faire parvenir avant le 30 septembre 1968 à:

Dr Henri-Paul Girouard, m.v. Directeur Général, CEGEP de Saint-Hyacinthe, 450, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

L'Hydro-Québec est à la recherche de... INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Participer à l'établissement des normes.

Faire des études et rapports sur les irrégularités de fonctionnement du réseau.

Collaborer au dossier sur les problèmes portant sur l'entretien des lignes de transport.

- Connaître l'entretien des lignes à haute tension - expérience de 10 ans environ.
- Avoir un diplôme en génie électrique et être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
- Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant le numéro 68-36-J-1.

Hydro-Québec Direction Embauchage/12e 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, (Québec)

ÉDUCATEUR PHYSIQUE

Un organisme provincial d'éducation, de coordination et de promotion des loisirs dont le siège social est à Québec demande un éducateur physique.

FONCTION: Agir de conseiller technique en animation sportive. Être responsable d'un programme d'éducation populaire dans ce domaine.

QUALITÉ:

- Avoir une formation universitaire
- Avoir une bonne connaissance des structures et du milieu des sports au Québec et au Canada.

SALAIRE: Selon compétence.

Toutes offres confidentielles. Faire parvenir curriculum vitae ainsi que salaire exigé à:

Case Postale 131 Québec 8e, P.Q.

L'Hydro-Québec est à la recherche de... ANALYSTE

Études et Recherches, Mise en marché

Cette fonction comprend divers aspects de la recherche en mise en marché: Analyse statistique des sondages, méthodes de prévisions, établissement de modèles économiques, études de marché et rentabilité, etc...

- De préférence licence en commerce avec études post-universitaires (M.B.A.)
- Connaissance de l'usage des ordinateurs.
- Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 68-40-J-1.

Hydro-Québec Direction Embauchage/12e 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, (Québec)

L'Hydro-Québec est à la recherche de... CHIMISTE (68-38-J-1)

Participer à la normalisation et à la rationalisation des méthodes d'entretien de l'appareillage. Étudier et développer des méthodes de détection des défauts progressifs dans les isolants. Contribuer à la coordination des méthodes relatives au contrôle de l'état de l'isolation et au maintien en bon état des matériaux diélectriques.

- Avoir un B.Sc. (chimie).
- Parler et écrire le français et l'anglais.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS (68-37-J-1)

L'Hydro-Québec offre plusieurs postes à Montréal aux candidats qualifiés:

- Soit pour participer à l'élaboration de programmes d'entretien de l'appareillage électrique des postes et centrales;
- Soit pour diriger les essais de fonctionnement et de mise en service de l'appareillage électrique;
- Soit pour participer à l'établissement de programmes généraux de normes et méthodes, de statistiques et de formation du personnel de l'exploitation;
- Soit pour faire des études reliées à la planification du réseau de distribution (postes et circuits) à Montréal.
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.).
- Posséder jusqu'à cinq ans d'expérience.
- Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant sur l'enveloppe le numéro de l'offre d'emploi.

Hydro-Québec Direction Embauchage/12e 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, (Québec)

Confirmant la tendance aux maisons-appartements

La construction domiciliaire à Montréal a marqué le pas en 1967

par Jean-C. Leclerc

● La valeur des permis de construction à Montréal en 1967, soit \$173.7 millions, a augmenté de 11.4 p.c. par rapport à 1966, mais affiche une diminution de 42.3 p.c. par rapport au sommet établi en 1965.

● La part de l'habitation, soit \$57.3 millions, demeure pratiquement inchangée comparativement à l'année antérieure.

● Mais la répartition des unités de logement révèle une tendance marquée vers les

maisons-appartements ainsi que vers certains quartiers.

Tels sont les points majeurs qui ressortent du rapport annuel du service des permis et inspections de la ville de Montréal pour 1967, que le directeur, M. Paul-Emile Lespérance, vient de remettre au secrétaire administratif de la ville, M. Maurice Farley.

Les statistiques publiées dans ce rapport montrent que les gouvernements et les institutions viennent en tête cette année avec des demandes de permis pour \$67.1 millions, soit le double de leurs demandes en 1965 et 1966.

Pour les trois dernières années, les demandes de l'industrie tendent à baisser, passant de \$15.1 millions à \$11.1 puis à \$7.8 millions. Dans la même courte période, les demandes du commerce ont passé de \$141.7 millions en 1965 à \$57.1 millions en 1966, et enfin à \$41.4 millions en 1967.

Le logement

La valeur globale des permis de construction de logements, qui était de l'ordre de \$80 millions et plus dans les années 1963-64, marquant même un sommet de \$107.9 mil-

lions en 1965, n'est plus que de \$57.3 millions en 1967, soit à peine une augmentation perceptible sur 1966 (\$57.2).

Si on passe maintenant au nombre d'unités de logements, on note que les permis de 1967 portent sur 8,063 logis, soit une hausse de 1,551 unités, mais il s'agit là d'un nombre encore inférieur à la moyenne de 9,900 établie au cours des dix dernières années.

Depuis 1960, Montréal a ajouté plus de 77,200 logements à son patrimoine domiciliaire. Mais on remarque que 1967 marque un investis-

sement égal à celui de 1966, en dépit de la hausse du nombre de logis projetés. Ce phénomène s'expliquerait par la tendance à moins construire pour les familles moyennes, et à édifier davantage de maisons-appartements dans les quartiers où le zonage est peu restrictif à cet égard. C'est du moins les deux hypothèses mises de l'avant par le rapport du service municipal.

En effet, les bâtiments d'une seule famille, les duplex et les triplex ne fournissent en 1967 que 753 unités, alors que les maisons-appartements en contribuent plus de 7,000. Sur la base de 1966, les premiers marquent un recul de 40.7 p.c. alors que les maisons-appartements connaissent un accroissement sensible de 2,101 unités ou 42.4 p.c.

En 1958, le premier groupe de bâtiments représentait 34.8 p.c. du total des unités et les maisons-appartements 59.7 p.c. En 1967, les parts respectives sont devenues 9.4 p.c. et 87 p.c.

Ainsi, commente le rapport, les constructeurs ont graduellement délaissé les maisons d'une seule famille, les duplex et les triplex, et ont porté leur préférence sur les maisons-appartements qui peuvent souvent ne contenir que de simples garçonniers.

La liste des permis émis pour une valeur de \$1 million ou plus rapporte 10 projets de maisons-appartements. Tous sont à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, soit quatre dans le centre-ville, un dans le quartier Mont-Royal, un autre dans le quartier Saint-Jean et enfin quatre dans Ahuntsic.

Cette année, du nombre des logements ajoutés, le gros est allé aux quartiers Ahuntsic, Mercier, Mont-Royal, Saint-Jean et Saint-Georges.

Logis démolis

Pour la démolition, ce sont au contraire les quartiers Saint-Joseph et Saint-André qui viennent en tête, le premier en raison des travaux de rénovation dans la Petite Bourgogne, le second à cause des déblaiements faits pour la route transcanadienne entre les rues Atwater et Guy.

Depuis 1960, la ville a accordé des permis de démolition pour près de 14,000 logements. En 1967, on a accordé 290 permis de démolition dans le domaine public et 508 dans le domaine privé, pour un total de 1,543 logements. Depuis 1964, le nombre de permis du domaine privé n'a cessé de diminuer.

«La courbe des permis (de démolition) accordés à l'entreprise privée, par la pente négative très marquée qu'elle maintient au cours des trois dernières années, enlève tout appui à des prévisions optimistes quant à une amélioration prochaine des investissements privés», note le rapport.



Gilles Vigneault, dont une chanson a donné son nom au pavillon "Mon pays, c'est l'hiver" et qui donne un tour de chant à la Comédie canadienne, a visité Terre des Hommes hier. Et, quoi de plus approprié, le gars de Natashquan a chaussé une paire de raquettes faites par Abel Pelletier. Ci-dessus: Vigneault, Abel et Marianne Pelletier. (Photo Gordon Beck, Terre des Hommes).

Les citoyens du quartier Saint-Roch

Il faut que les locataires participent à la gestion des logements à loyers modiques

QUEBEC (DNC) — Les Habitations publiques subventionnées — genre Habitations Jeanne-Mance ou Petite Bourgogne, à Montréal — sont des ghettos, en ce qu'elles créent une forme de ségrégation qui risque d'avoir des conséquences sociales néfastes, et en ce qu'elles nient la participation des citoyens à la gestion de leur habitat.

C'est ce qu'a affirmé hier le comité conjoint du logement de l'aire dix (quartier Saint-Roch), du service familial de Québec et de la Fédération Coop-Habitat de Québec, dans un mémoire soumis à la commission fédérale d'étude sur le logement et l'aménagement urbain.

La commission, qui est présidée par le ministre des transports, M. Paul Hellyer, a passé la journée à Québec, visitant notamment le quartier Saint-Roch et accueillant une demi-douzaine de mémoires.

Le comité conjoint suggère le versement d'allocations-logement aux ménages dont le revenu est insuffisant pour payer le prix d'un logement convenable. Mais pour éviter

la surenchère des prix, l'Etat devra accroître son aide et faciliter la construction de logements par des compagnies ou organismes à but non lucratif.

Les citoyens de Saint-Roch, eux, ont choisi la formule coopérative, ce qui a eu l'heur de faire tiquer M. Robert Campeau, un important constructeur d'habitations de la région d'Ottawa.

Mais savez-vous, demandent-ils, qu'en Scandinavie (que l'on venait de donner en exemple) les gens attendent cinq ans avant d'avoir un logement?

Mais nous, monsieur, rétorque M. Roger Parent, porte-parole du groupe, ça fait quarante ans qu'on attend.

Devant l'incrédulité d'un autre commissaire, M. Pierre Dansereau, M. Parent énumère les nombreuses promesses de rénovation urbaine à Québec, et conclut que la rénovation est fort souvent entachée d'éclectisme et sert les objectifs de groupes puissants plutôt que les besoins humains des citoyens à faibles revenus. Les problèmes de logement et de rénovation urbaine, dit-il, ne sont pas seulement des problèmes d'argent; ils sont d'abord des problèmes profondément humains.

Pour sa part, M. Jean-Marie Martin, professeur à l'Université Laval et vice-président du Conseil canadien de recherches urbaines, a signalé à la Commission que la recherche en développement urbain était à toutes fins utiles inexistante au pays.

«L'intérêt à cet égard vient à peine de naître», dit-il. Invité à préciser les priorités en ce domaine, M. Martin a répondu qu'il tarde avant tout de faire un inventaire et de bâtir un ensemble cohérent de connaissances fondamentales, afin de connaître les causes et la forme de la croissance

urbaine.

Les constructeurs d'habitations de la région de Québec et de la Mauricie ont déploré, quant à eux, le manque de stabilité dans le secteur, et suggéré des réductions de taxes, notamment sur les matériaux de construction, pour stimuler la construction domiciliaire.

Les porte-parole de l'école d'architecture de l'Université Laval ont préconisé, face à la «confusion» présente dans les divers paliers de gouvernement, la création d'un Institut de planification de l'habitation, lequel pourrait

être le centre de projets pilotes. Ils se sont dits d'accord avec le projet d'un ministère fédéral des affaires urbaines, ou du plan.

Pour leur part, trois architectes de Québec, MM. Gilles Chabot, Pierre Morriset et Jean-Paul Gravel, ont demandé que l'on remette à l'architecte la responsabilité de concevoir des projets d'habitation, en vue de mettre un terme à l'anarchie actuelle. Ils demandent également la formation de bureaux ou d'études multi-disciplinaires et la mise au point d'ensembles véritablement intégrés.

Marcel Masse

L'administration doit être le moteur de la nation

«Alors que la société québécoise est en progrès constants dans la plupart des autres domaines, nous ne pouvons laisser la fonction publique marquer le pas et prendre du retard. Car l'administration ne doit pas être à la remorque de la société mais être le catalyseur des énergies et le moteur de la nation.

«Aussi, avons-nous entrepris une modernisation énergétique et profonde de la gestion du personnel de la fonction publique.»

C'est ce qu'a déclaré Marcel Masse, ministre d'état délégué à la fonction publique au cours d'un dîner — causé par le Club Kiwanis de l'île Jésus.

Le ministre d'état a précisé que les objectifs de cette réforme étaient l'efficacité administrative et la justice pour tous les membres de la fonction publique. Il a indiqué qu'une recherche très précise des solutions à apporter aux

problèmes qui se posent dans le système actuel de gestion de la fonction publique avait précédé la mise sur pied du projet de modernisation et qu'il s'agissait à présent de traduire dans les faits les conclusions dégagées par cette évaluation.

Le député de Montcalm a également indiqué au cours de son allocution qu'un des principes majeurs de la réforme serait la mise en place d'un organisme central chargé de formuler, de coordonner et de communiquer les politiques du gouvernement.

La fonction publique, a affirmé le ministre en conclusion, doit être au-dessus des partis et servir l'intérêt général. Elle doit être un facteur de dynamisme, de renouveau et de vitalité qui puisse permettre au Québec de prendre en charge ses destinées et d'assumer intégralement ses responsabilités dans tous les domaines qui sont vitaux pour les Québécois.

Me Lallemand trouve excessive la détention préventive au Québec

Me Roger Lallemand, que la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme avait délégué comme observateur au procès de Charles Gagnon, a déclaré au terme de son séjour à Montréal qu'il aura deux observations fondamentales à faire valoir à la Fédération.

«J'insisterai tout d'abord, a-t-il dit, sur le caractère anormal et excessif des détentions préventives dans le cas de plusieurs détenus au Québec, j'insisterai aussi sur le fait que dans le procès Vallières il reste inexplicable que l'auteur de l'acte reconnu, M. Demers, a été jugé et condamné à trois ans de prison, que M. Vallières qui plaideait non-coupable et contre qui les charges ne me paraissent pas avoir été bien établies, des charges précises, a été condamné à trente années de pri-

son. Cette disproportion me paraît inexplicable.

Me Lallemand signale que la Fédération devra étudier le fait que «dans le procès ont été produits, à titre de preuves, des documents philosophiques, des livres d'opinion, des documents contenant des directives générales. Ce qui laisse penser que l'opinion politique elle-même a été jugée et condamnée par le tribunal. Ce sont des points sur lesquels la Fédération rendra sûrement un avis».

Me Lallemand remettra un volumineux dossier à la Fédération qui se réunira pour en délibérer et décider si les cas Vallières et Robert Levesque méritent une déclaration officielle, déclaration qui serait alors portée à la connaissance du public.

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do) galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160 QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

PEUGEOT

2245⁰⁰

ROGER

AUTOMOBILE LTÉE

932-2925

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

Assistez à une **SOIRÉE EXPLICATIVE GRATUITE**

LUNDI 23 SEPT. 8.00 P.M.
MERCREDI 25 SEPT. 8.00 P.M.

Nous organisons les groupes automne '68

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1445 rue Peel

Suite M21 — Mezzanine

Renseignements: Jacques de Bellefeuille, 845-5264

EN METRO DESCENDEZ STATION PEE

COLLÈGE SAINTE-MARIE

Services culturels pour adultes

COURS EN ADMINISTRATION

- Administration de l'entreprise
- Formation et développement du personnel de commande
- Le cheminement critique
- Techniques d'administration pour les petites entreprises
- Organisation et méthodes
- La direction du personnel
- Relations de travail
- Techniques d'entrevues et de sélection
- Initiation aux relations humaines
- Comment placer son argent
- Achats
- La gestion par les chiffres
- Assurance générale
- Comptabilité
- Évaluation d'immuebles

Les cours se donnent le soir, à compter du 30 septembre

DEMANDER LE PROSPECTUS

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS

1180, rue Bleury, Montréal 2 Tél.: 866-3611

AVIS

ANNUAIRE DE VILLE LOVELL POUR MONTRÉAL

Vous cherchez en vain de connaître la nouvelle édition de l'Annuaire de Ville pour Montréal?

Vous serez heureux de recevoir tout nom et adresse pour insertion ou correction. Elle sera envoyée immédiatement par avion à

JOHN LOVELL & SON, LIMITED

Éditeurs 1835

423 rue St-Nicholas

Sauvageau accuse le port de polluer l'air de Montréal

Le député de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau, vient de faire parvenir au docteur R. Lamquin, directeur du service de santé de la ville de Montréal, une lettre où il fustige le port de Montréal qui fait brûler en plein air des monceaux de déchets ou de détritus. Ceci, au mépris des règlements de la ville à ce sujet.

M. Sauvageau affirme que le port fait brûler ces déchets à la hauteur de la rue Beaugrand et, peut-être, à certains autres

endroits. Il rappelle qu'afin de combattre la pollution de l'air la ville interdit à ses citoyens de faire brûler en plein air même des feuilles mortes.

«Je ne vois pas pourquoi les employés du Conseil des ports

nationaux, responsables de l'administration et du fonctionnement du port de Montréal, ne se soumettraient pas aux mêmes règlements qui sont en vigueur dans le territoire de la ville», déclare-t-il.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

- PROGRAMMEUR** (Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)
- PERFORATRICE** (Key punch)

Pratique sur MACHINES IBM

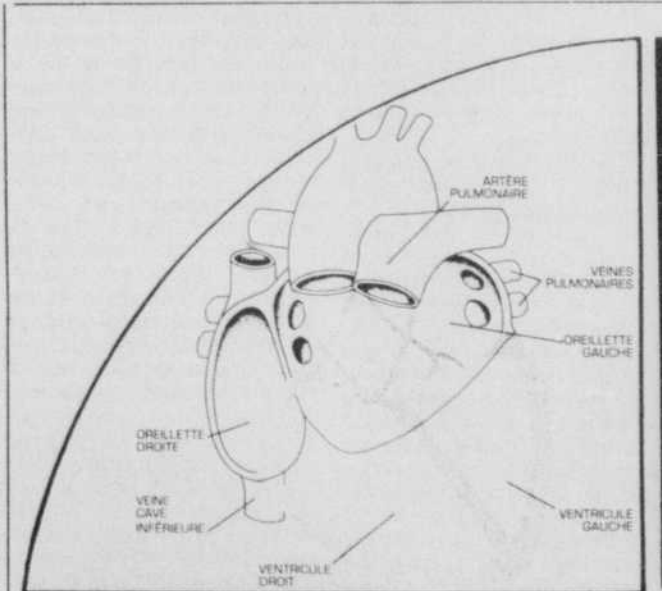
CONSULTEZ

L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR



Le premier livre consacré aux greffes du coeur. Interviews du professeur BARNARD, du Dr P. GRONDIN et de plusieurs autres. Les greffes de BLAIBERG et de GAETAN PARIS.

Textes de FERNAND SEGUIN, JACQUES KEABLE, ALAIN STANKÉ, Dr C.-B. BLOUIN et A. DOROZYNSKI

Nombreuses photos.

UN REPORTAGE DE PREMIER CHOIX!

les greffes du coeur

Interviews du Professeur CHRISTIAN BARNARD, du Dr PIERRE GRONDIN et de plusieurs autres. Les greffes de L. WARENBURG, P. BLAIBERG et GAETAN PARIS

UN NOUVEAU LIVRE

LES GREFFES du COEUR

Seulement \$2.00

EN VENTE PARTOUT AU QUÉBEC

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

La politique étrangère du Canada et la session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale des Nations unies va entreprendre aujourd'hui sa 23ème session dans des conditions qui sont peu propices à la poursuite de l'objectif principal qu'on lui a assigné dès sa fondation: l'avènement de la paix par le désarmement, la sécurité internationale et le développement des pays pauvres. Comme à la plupart des sessions antérieures, les grands problèmes qui reviennent périodiquement devant l'Assemblée seront plus ou moins éclipsés par les conflits aigus du moment.

Il y a quelques mois, la détente entre Moscou et Washington permettait d'espérer l'amorce d'un règlement de la guerre du Vietnam; certaines démarches permettaient même d'entrevoir une atténuation de la course aux armements nucléaires, ce qui aurait pu être le début d'une diminution des écrasants budgets militaires. Mais l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques a tout remis en question et risque d'entraîner une recrudescence de la guerre froide.

Cette évolution inquiétante de la politique internationale place le Canada dans une situation difficile, car la révision de la politique étrangère, promise par M. Trudeau durant la campagne électorale du printemps dernier, devra être entreprise dans un contexte bien différent de ce qu'il était alors. Les réformes importantes qu'on attendait seront peut-être limitées en pratique.

Dans un document publié le 29 mai dernier, M. Trudeau disait: "Nous allons examiner d'un oeil sévère, en consultation avec nos alliés, notre rôle militaire dans l'OTAN et établir si nos engagements militaires actuels conviennent toujours à la situation actuelle de l'Europe." Depuis quelques années déjà, les autorités canadiennes songent à dégager les troupes canadiennes en Europe de toute participation à l'armement nucléaire de l'OTAN, et les circonstances semblaient favorables il y a quatre mois à l'abandon de telles responsabilités, voire même à une réduction de nos effectifs en Europe.

La semaine dernière, à la suite d'une déclaration du secrétariat d'Etat américain:

qu'une agression militaire de la Russie contre l'Allemagne de l'ouest conduirait à une riposte immédiate de l'OTAN, M. Trudeau a dit que ni l'OTAN ni le Canada ne se trouvaient liés par des propos d'un membre du gouvernement d'un Etat souverain. Cette riposte était tout à fait pertinente, car l'avertissement de Washington à Moscou était inattendu tel que formulé. Mais en pratique, si l'Armée rouge entrait en Allemagne de l'ouest sous prétexte de réprimer le nazisme, nos troupes seraient-elles engagées dans le combat par le commandement de l'OTAN avant que le Parlement canadien ait pu se prononcer? Jusqu'où vont nos engagements dans un cas d'urgence? La question mérite examen, car une agression de type conventionnel demeure possible sans impliquer la dissuasion nucléaire.

Notre participation à l'accord de NORAD doit aussi faire l'objet d'une révision. Conclu en 1958 pour une période de dix ans, cet accord devait se terminer le 12 mai dernier. Il eût été normal que le gouvernement soumette au Parlement la question d'un renouvellement. Mais à la fin de mars, après l'ajournement des chambres, on apprit que le cabinet Pearson venait de renouveler cet accord pour une période de cinq ans.

Dans le document du 29 mai, M. Trudeau annonçait son intention d'examiner la participation du Canada à NORAD "à la lumière des techniques de l'armement moderne et de notre opposition fondamentale à la prolifération des armes nucléaires". Cela indique donc que, selon le premier ministre, l'accord peut être révisé avant le délai de cinq ans, et que la présence des fusées Bomarc au Canada est un phénomène de prolifération des armes nucléaires même si ces fusées demeurent sous le contrôle direct des Etats-Unis avec un contrôle plus ou moins conjoint du Canada.

L'utilité des Bomarc chez nous a été mise en doute, même si des experts militaires jugent que ces armes gardent une efficacité réelle. En tout cas, elles exposent le Canada à passer pour un satellite de Washington devant l'opinion mondiale. Les Bomarc sont censés protéger les approches

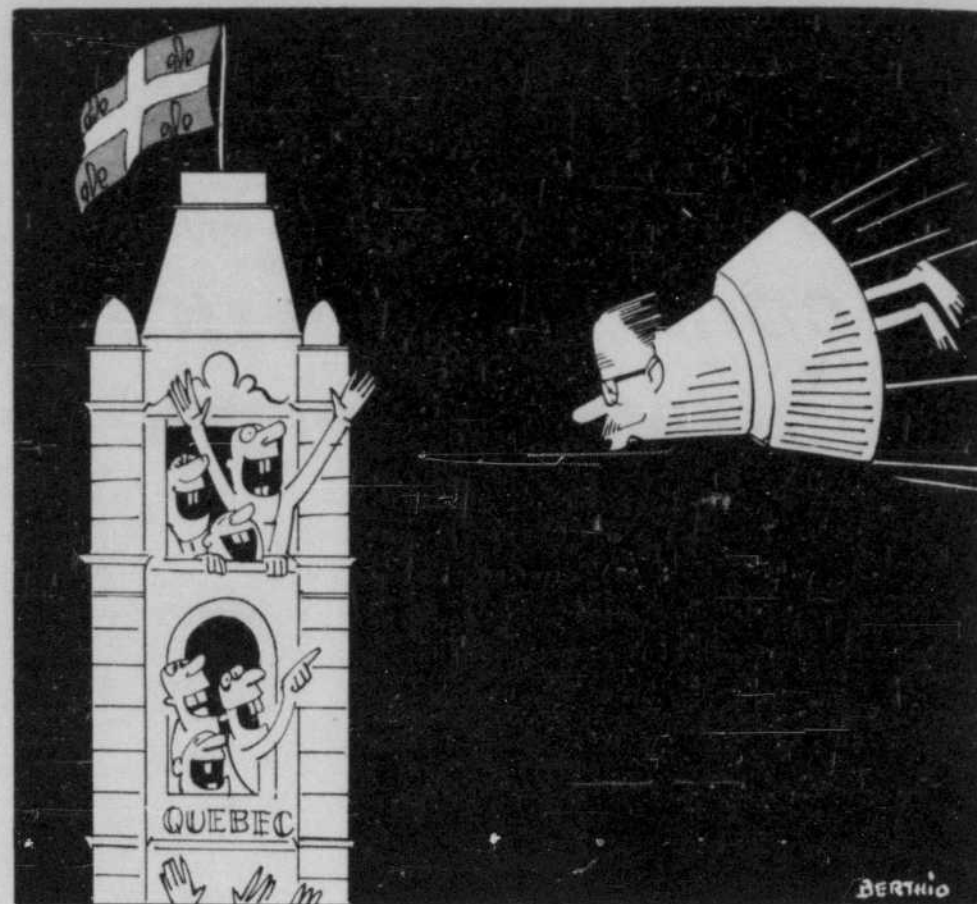
de la zone industrielle américaine contre une attaque de bombardiers soviétiques venant du nord. Mais si le gouvernement canadien estime que ce danger est presque inexistant et juge à propos de libérer notre territoire de ces fusées nucléaires, l'affaire de Tchécoslovaquie ne doit pas l'inciter à modifier ses vues.

Au sujet du drame du Biafra, M. Sharp a déclaré aux Communes qu'il est difficile pour le Canada de trouver des appuis dans sa tentative pour que l'Assemblée générale soit saisie de la guerre du Nigeria. L'attitude prise par l'Organisation de l'Unité Africaine, selon laquelle les pays africains ne doivent pas intervenir dans ce conflit, ne facilite pas les choses. Mais ce n'est pas une raison pour que notre pays garde le silence devant cette guerre, car il ne s'agit pas d'un cas ordinaire, puisque la sécession du Biafra est un mouvement de défense contre une entreprise de génocide.

Le rôle qu'on attribue à l'Angleterre dans ce conflit, par la fourniture d'armes au Nigeria, est un motif de plus pour le Canada de ne pas laisser aller les choses sans protester. Les interventions au Parlement canadien ont été particulièrement discrètes sur cette contribution britannique à la crise du Biafra. Notre gouvernement doit prendre position clairement à ce sujet, et ne pas craindre de blâmer Londres si l'ancienne puissance coloniale de ce territoire africain y tient un rôle condamnable.

Avec la restauration et le maintien de la paix, la tâche la plus urgente des Nations unies est de promouvoir le développement des pays pauvres. A ce sujet, le programme publié en mai par M. Trudeau affirmait la volonté du Canada de participer à la création d'un Centre international de développement pour que les plus récentes découvertes scientifiques et technologiques assurent plus efficacement l'aide des pays riches aux pays en voie de développement. A cause de sa situation parmi les puissances intermédiaires, notre pays doit, dans son travail aux Nations unies, accorder une haute priorité à cet objectif.

Paul SAURIOL



Le retour de Johnzond-5

LE BIAFRA ET LES DIRIGEANTS AFRICAINS

La peur de la contagion séparatiste

par Philippe Decraene

● Réunis à Alger, à l'occasion du cinquième "sommet" de l'Organisation de l'Unité Africaine, les chefs d'Etat d'Afrique ont à nouveau condamné la semaine dernière le séparatisme biafrais.

Un projet de résolution, présenté par la Côte-d'Ivoire, le Gabon, la Tanzanie et la Zambie, a été écarté, tandis qu'était adopté un texte présenté par la fédération du Nigeria. Seuls ont voté contre cette résolution les quatre Etats auteurs de la résolution repoussée, qui ont tous reconnu le Biafra. Se sont abstenus, le Ruanda et le Botswana.

L'attitude des dirigeants d'Afrique noire est, dans ces circonstances, dictée par une hostilité fondamentale à tout mouvement séparatiste et par diverses considérations, propres à chacun des Etats membres de l'O.U.A.

PARIS (Le Monde) — Le séparatisme biafrais a eu un fâcheux précédent. Il y a huit ans, avec le secessionnisme katangais. Bien que les mobiles qui ont poussé M. Moïse Tshombe n'aient pas été les mêmes que ceux qui dictent la conduite du lieutenant-colonel Ojukwu, et que la personnalité des deux leaders séparatistes soit très différente, les dirigeants africains nourrissent une aversion instinctive pour tout ce qui leur rappelle l'affaire katangaise.

On a en effet gardé dans les chancelleries africaines un très mauvais souvenir de l'intervention des Nations unies au Congo ex-belge. On n'a pas oublié non plus qu'il a fallu plus d'une année de lutte armée pour venir à bout des forces armées katangaises et ramener l'ancienne province dans la mouvance du gouvernement central de Léopoldville.

Proclamée le 11 juillet 1960, au moment où le gouvernement de M. Lumumba était aux prises avec les mutins de la force publique, l'indépendance katangaise avait bénéficié de sérieux appuis étrangers. Les milieux d'affaires belges et américains soutenaient alors les dirigeants d'Elisabethville et l'Union minière du Haut-Katanga jouait un rôle direct dans l'épreuve de force engagée entre unitaristes et fédéralistes congolais.

La guerre froide s'était, à cette époque, étendue à l'Afrique noire, toute victoire du gouvernement Lumumba risquait alors, selon les partisans de M. Tshombe, d'être portée au crédit de l'Union soviétique. En effet, cette dernière ne ménageait pas son soutien à Patrice Lumumba — jusqu'au moment où ce dernier fut renversé par un coup d'Etat qui devait lui coûter la vie.

La sécession katangaise fut l'occasion de sévères combats, notamment dans la région d'Albertville, de campagnes dans lesquelles s'illustrèrent certains des militaires qui exercent aujourd'hui le pouvoir dans leur propre pays après avoir appartenu au corps expéditionnaire de l'O.N.U. Elle entraîna des mouvements séparatistes en d'autres points du territoire congolais, notamment au Kasai, où l'"empereur" Albert Kalondji tenta un moment de faire à son tour sécession. Elle fut enfin l'occasion d'un terrible déchaînement de haine tribale, les diverses ethnies katangaises effectuant les unes contre les autres de sanglantes actions de représailles.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

Les mouvements centrifuges

Rédite en septembre 1961, la sécession du Katanga a littéralement traumatisé l'ensemble des gouvernements africains qui n'ont cessé de craindre la contagion séparatiste à l'intérieur de leurs propres Etats.

C'est un fait que dans la plupart des Etats du continent noir, des mouvements centrifuges se sont d'ores et déjà manifestés avec plus ou moins de violence.

Depuis plus de dix ans, le Soudan doit faire face à la révolte des populations noires des trois provinces méridionales qui veulent ériger un Etat indépendant: l'Anzanie. L'armée soudanaise est engagée dans de véritables opérations de guerre, et les rebelles sont parvenus à mettre en place une administration autonome dans quelques zones proches de la frontière de l'Ouganda.

La Côte-d'Ivoire a dû, immédiatement après son accession à l'indépendance, réprimer l'irréductible sanwi, appuyé à partir du Ghana par le Dr Nkrumah. Utilisant à son profit les revendications du souverain du Sanwi qui voulait obtenir l'indépendance et constituer, selon ses propres termes, un "Liechtenstein africain", le leader ghanéen avait accueilli à Accra un "gouvernement sanwi en exil".

Dans les Etats sahéliens, qui constituent territorialement la zone de contact entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire, les relations entre populations appartenant à des races différentes suscitent périodiquement des difficultés et constituent une menace pour l'unité du pays.

Ainsi, en Mauritanie, les rapports entre Maures et Noirs de la vallée du fleuve sont un souci permanent pour le gouvernement de Nouakchott. Ainsi, au Tchad, les tribus Touhou supportent mal la tutelle de l'administration tchadienne sur le Tibesti, et l'armée française a dû apporter le mois dernier un soutien logistique au gouvernement de M. Tombalbaye pour qu'il vienne à bout de la rébellion.

Au Congo-Brazzaville, avant même la proclamation de l'indépendance, un sanglant conflit tribal opposa, dans la capitale congolaise même, Mboshi et Laris, provoquant des dizaines de morts.

Le Ruanda et le Burundi ont été le théâtre d'affrontements meurtriers entre Tutsis et Hutus, et il a fallu de longs efforts des gouvernements centraux pour mettre fin aux tueries.

L'empire d'Ethiopie n'est pas épargné.

Des actions de guérilla ont lieu en Erythrée et aux confins de la République Somalie. Un mouvement de libération de l'Erythrée exige la création d'un Etat indépendant érythréen, tandis que les tribus somalies de l'Ethiopie orientale entendent obtenir leur rattachement à la République Somalie.

A peu près tous les Etats africains ont, des litiges territoriaux avec leurs voisins, ou sont confrontés avec des luttes tribales ou

régionales. Le cadre frontalier hérité du Congrès de Berlin de 1885 ne tient aucun compte de la physionomie ethnique du continent. Aussi, pour éviter une remise en cause générale du découpage politique de l'Afrique, les Etats membres de l'O.U.A. ont-ils proclamé dans la charte de leur organisation leur désir de maintenir le statu quo territorial.

La solidarité islamique

Bien que le major-général Gowon soit chrétien et que le gouvernement fédéral comprenne une majorité de chrétiens, la lutte ouverte entre le Nigeria et le Biafra a pris le caractère d'un affrontement entre la majorité musulmane du Nigeria septentrional et les Ibos chrétiens du Sud.

De nombreux Etats africains estiment donc non seulement qu'ils ont le devoir de s'opposer à toute forme de "balkanisation", mais encore qu'ils doivent soutenir le gouvernement fédéral au nom de la solidarité islamique.

La plupart des Etats du nord du Sahara se trouvent dans cette situation, notamment l'Algérie, le Maroc et la Libye. C'est également le cas du Soudan et de la Mauritanie, qui a toujours mené une politique extérieure étroitement coordonnée avec celle des Etats arabes. Seule la Tunisie fait exception et son gouvernement se serait plus volontiers enclin à soutenir les thèses du Biafra.

Le Tchad, le Niger et le Cameroun, où les populations islamiques sont numériquement importantes, condamnent, au nom des mêmes principes, le mouvement séparatiste biafrais. Le chef de l'Etat du Niger, qui est membre de la commission de consultation de l'O.U.A. pour le Nigeria, s'en est d'ailleurs largement expliqué à plusieurs reprises et s'est, sur ce point précis, trouvé en désaccord avec la Côte-d'Ivoire, chef de file des Etats membres du conseil de l'Entente (Haute-Volta, Togo, Dahomey, Niger, Côte-d'Ivoire), et seul pays de ce groupe géopolitique à avoir reconnu le Biafra.

Le Sénégal, présidé par un chef d'Etat chrétien, entretenait d'excellentes relations avec le Vatican, a toujours scrupuleusement tenu compte du rôle des forces religieuses musulmanes à Dakar et continue d'en tenir compte. C'est ce qui explique qu'après avoir vainement tenté de jouer cet été un rôle de médiateur dans la guerre du Nigeria, M. Senghor se refuse toujours à reconnaître le Biafra.

Enfin, à la condamnation générale de la sécession et à la solidarité islamique, plus ou moins clairement exprimée chez certains, s'ajoute une certaine forme de réalisme politique. Dans la mesure où la superficie du "réduit biafrais" donne l'impression de diminuer quotidiennement, de nombreux chefs d'Etat africains refusent d'assumer les risques d'une reconnaissance qu'ils estiment aujourd'hui inutile parce que trop tardive.

Pensées pour notre temps

Le leader moderne

"Le leader doit avant tout être un animateur. S'il prétend tout régir, tout prévoir, et s'il mène son action en solitaire, il finira par être dépassé par l'événement. Pas plus que la solitude du laboratoire, la solitude du pouvoir n'aboutit à des résultats décisifs. Etre grand c'est aujourd'hui (sauf en mathématique pure et en poésie) être à la tête d'une équipe dont les préoccupations sont tournées vers l'avenir."

(Plaidoyer pour l'avenir, Louis Armand et Michel Drancourt, Editions Calmann-Lévy).

Karl Rahner et les remous créés par "Humanae Vitae"

par Claude Ryan

Les événements qui se sont produits dimanche à Washington rappellent, s'il en était besoin, la profondeur à laquelle plonge, à la suite de l'encyclique Humanae Vitae, le phénomène de la dissidence à l'intérieur de l'Eglise de Rome.

Ainsi que Karl Rahner le souligne dans un article remarquable qui fut d'abord rédigé pour une revue théologique allemande mais que reproduit cette semaine, en version anglaise, le National Catholic Reporter, ce n'est pas la première fois qu'une déclaration du magistère donne lieu à de sérieuses divergences au sein de la communauté catholique: en fait, la conception monolithique de l'unité catholique dans laquelle furent formées les trois ou quatre dernières générations est un phénomène relativement récent dans la vie de l'Eglise. Nonobstant cette tradition ancienne qu'ignorent facilement de nombreux esprits plus zélés qu'éclairés, c'est cependant la première fois, depuis disons Vatican I, qu'on assiste à une expression aussi répandue, aussi vive et aussi marquée de désaccord au lendemain de la publication d'une encyclique pontificale. Le désaccord se serait confiné naguère à quelques théologiens d'avant-garde et à quelques laïcs soi-disant émancipés.

Il atteint aujourd'hui la proportion d'un événement majeur et public.

Devant ce phénomène, deux questions sont posées: peut-on résoudre le problème à la lumière des critères qui ont guidé la discipline de l'Eglise depuis un siècle? Sinon, quels critères peuvent être de mise?

La dissidence dans l'Eglise d'hier et d'aujourd'hui

Un conflit comme celui que suscite Humanae Vitae se serait résolu, dans l'Eglise d'il y a une génération, par le choix classique entre la soumission, le silence ou l'exclusion. Devant une déclaration doctrinale du pape, le catholique, clerc ou laïque, pouvait naguère se soumettre. Il pouvait se résigner au silence. Il pouvait enfin se déclarer dissident, mais alors il s'excluait de la communion ecclésiastique.

Le problème se pose aujourd'hui en des termes différents. Les catholiques — vivant comme tout le monde dans un âge de démocratie et de discussion ouverte — n'acceptent plus facilement de se soumettre sans que leur intelligence soit engagée à fond. Ils

n'acceptent pas non plus — du moins un grand nombre d'entre eux — d'être réduits à quitter l'Eglise parce qu'ils ne peuvent accepter à la lettre un enseignement précis du pape. S'il ne s'agissait que de laïcs, le problème serait plus simple: l'autorité pourrait les laisser s'exprimer sans trop les embarrasser. La structure officielle gardant son unité, l'émotion serait beaucoup moins considérable. Mais il ne s'agit pas que de laïcs. Un peu partout dans le monde, des clercs ont pris position dans le même sens que de nombreux laïcs. Ces ecclésiastiques sont, pour un bon nombre, titulaires de chaires universitaires, ou encore de fonctions pastorales ou spirituelles qui les habilitent à avoir des opinions personnelles dans les questions reliées à la vie de famille.

Ils n'entendent pas être réduits passivement au silence. Il n'est pas question, non plus, que le pape rétracte, dans un avenir prochain, son enseignement. La question se pose donc, aiguë et angoissante pour de nombreux pasteurs: que faire pour maintenir ou restaurer l'unité?

Le cardinal O'Boyle a opté pour la méthode autoritaire. Agissant avec la sincérité d'un homme qui ne peut pas voir les choses autrement, il a pris des mesures disciplinaires sévères à l'endroit d'un certain nombre de prêtres relevant de son autorité et a laissé entendre qu'il irait encore plus loin si nécessaire.

Or, il nous semble que c'est peut-être là la plus mauvaise manière dont l'autorité ecclésiastique pourrait tenter d'affronter le problème qui se pose à elle. Cette manière durcit les dissidents, comme on vient de le constater à Washington. Elle ne fait pas avancer la connaissance et l'approfondissement de la vérité. Elle veut assurer l'ordre et relâche l'unité: elle engendre en pratique, des divisions plus prononcées.

L'approche de Karl Rahner

A cette manière, nous préférons celle que conseille Karl Rahner dans l'article dont il était question tantôt. Le théologien allemand a suivi de près les réactions qui ont accompagné la publication d'Humanae Vitae. Il a constaté que les réactions défavorables étaient fort nombreuses. Au lieu de se scandaliser de cette situation, il l'accepte comme "un fait théologique", c'est-à-dire

comme un fait qui doit stimuler la réflexion des pasteurs et des théologiens.

Partant de ce fait, Rahner se demande, comme l'ont fait beaucoup d'autres, si l'enseignement d'Humanae Vitae est infaillible. Il conclut qu'il s'agit d'un enseignement non-infaillible, c'est-à-dire "réformable". Il ne dit pas que l'enseignement doit nécessairement être réformé. Il fournit cependant assez d'indications, sous forme tantôt de questions et tantôt de critiques toujours respectueuses, pour laisser deviner qu'à ses yeux, il reste, dans cette question de la régulation des naissances, beaucoup de matière pour des développements ultérieurs de la doctrine et de la réflexion théologique. Les exemples qu'il fournit d'enseignements pontificaux qui furent ultérieurement "réformés" permettent de croire qu'il pourrait agir, en l'occurrence, de réformes qui seraient beaucoup plus qu'une simple retouche extérieure.

Une fois établi ce postulat, Rahner s'interroge sur la responsabilité respective des évêques, des prêtres, des théologiens et des laïcs devant l'enseignement de l'encyclique. Il prend soin de noter — cela a peut-être échappé à plusieurs critiques pressées — que l'attitude première du catholique devant un enseignement du pape, est de prêter une oreille favorable, c'est-à-dire foncièrement sympathique et respectueuse. Il rappelle également que, dans l'enseignement total de l'encyclique, les points qui sont facilement acceptés par tous les catholiques sont beaucoup plus nombreux que les autres.

Cela étant acquis, Rahner estime, s'inspirant d'une lettre publiée l'an dernier par les évêques allemands, que la docilité ne doit, à aucun moment, devenir démission pure et simple de l'esprit. Il existe, à ses yeux, une mesure plus haute et plus profonde de la vérité que la seule voix du pape, c'est Dieu lui-même. Si, après avoir mûrement pesé devant sa conscience et devant Dieu, un problème comme celui de la régulation des naissances, l'on devait conclure autrement que le pape, il ne faudrait pas hésiter à le dire. Rahner souligne à ce sujet le cas angoissant des théologiens professionnels, de ceux-là même à qui Pie XII enjoignait naguère de garder le silence et la discrétion en face d'un enseignement du magistère qui ferait problème à leurs yeux. Il estime que, dans le monde de communications extrêmement rapides où nous vivons désormais, il serait ir-

réaliste et injuste d'imposer à des hommes compétents le silence, pendant qu'un grand nombre d'autres voix, échappant à tout contrôle, seraient libres d'affirmer ce qu'elles veulent. Rahner, en écrivant cela, ne pense point à se payer le luxe d'une divergence facile avec un pape décédé depuis 10 ans. Il pense plutôt à la crédibilité du théologien comme témoin de la foi et comme responsable de la qualité de la vie intellectuelle dans l'Eglise. Il estime que cette crédibilité risquerait d'être détruite ou gravement diminuée par l'imposition d'une discipline trop rigide.

Mais il y a plus, dans les propos de Rahner, que le souci de préserver "l'image publique" du théologien ou du témoin de la foi aux yeux de l'homme d'aujourd'hui. Le théologien allemand est surtout préoccupé — son oeuvre entière en témoigne — de la qualité de la vie à l'intérieur de l'Eglise. La qualité de cette vie le préoccupe parce qu'il croit qu'on n'est pas moins homme, qu'on peut même l'être plus richement, en se situant dans l'Eglise. Elle le préoccupe surtout parce qu'à ses yeux, l'Eglise du Christ ne peut être autre chose qu'un milieu où les valeurs humaines doivent normalement s'épanouir et non pas s'étioiler. La vision rahnéenne de l'action de l'Esprit et du cheminement de la vérité dans l'Eglise est une vision extrêmement polyvalente. Elle fait place à l'action responsable de chaque membre de l'Eglise. Rahner estime que la vie de l'esprit, dans l'Eglise, doit être un système ouvert et non pas un système fermé. D'où l'importance qu'il y a pour lui de traiter avec infiniment de respect le phénomène de la dissidence sous les formes où il s'exprime aujourd'hui.

Rahner n'est pas alarmé par les polémiques qui ont surgi dans l'Eglise à la suite de la publication d'Humanae Vitae. Il voit dans ces remous que l'on observe aujourd'hui une invitation au réalisme, à la vérité et à l'exercice responsable et solidaire de la liberté. Il ne croit pas aux protestations mondaines, imbuës d'une suffisance qui ne cherche point d'abord à s'éclairer par une méditation approfondie. Il ne croit pas non plus aux répressions autoritaires devant des phénomènes qui rejoignent les fondements mêmes de la conscience et qui, de ce fait, ne sauraient être étouffés par le recours à la censure et aux sanctions.

Rahner voit le développement de la vérité dans la vie

de l'Eglise comme une sorte de continuum "historique". Dans le cas particulier qui a fourni la matière de l'encyclique de Paul VI, il lui paraît tout à fait plausible que le dernier mot soit loin d'avoir été dit par l'Eglise et qu'on doive peut-être assister, dans l'avenir, à une "réforme" de l'enseignement actuel, qui ne serait point abandon des principes essentiels mais considération renouvelée des applications concrètes qu'on peut en tirer à la lumière d'études plus poussées que celles qui sont présentement disponibles.

La manière de Karl Rahner

Nous ne saurions terminer ces remarques sans dire un mot de la manière propre à Karl Rahner. Parmi les théologiens modernes, Rahner est peut-être celui qui, du côté catholique, s'exprime avec le plus de rationalité, de modernité, de liberté et de douceur tout à la fois. Il est autant philosophe que théologien. Ses textes ne sont point alourdis de recours innombrables à la tradition ou aux déclarations de l'autorité. Il prend un mot, une idée, et il les analyse tranquillement, sans se donner l'air de bousculer personne.

Partant le plus souvent de rien, ou de si peu, il cerne progressivement son objet jusqu'à livrer des aperçus qui apparaissent tout simples mais auxquels personne n'avait songé. Tout cela est fait avec une liberté consommée, avec la liberté du chercheur authentique, et est livré dans une langue qui ne se borne pas à refléter le style de l'homme moderne, mais qui est une invitation perpétuelle, pour celui-ci, à se dépasser lui-même. Rahner est un homme libre, profondément croyant, mais aussi très conscient de sa responsabilité de "scholar" dans l'Eglise. Il parle aux évêques non pas comme un sujet craintif, mais comme un "scholar" qui, tout en ayant le plus vif respect pour leur mission, a aussi à leur dire des choses que seul un homme de son métier peut exprimer avec précision et rigueur. Rahner trace, sans peut-être le vouloir délibérément, une frontière capitale entre le gouvernement et la vie intellectuelle dans l'Eglise. Il affirme la légitime autonomie de celle-ci, non pas en protestant ou en murmurant, mais en poussant l'exploration du vrai à des dimensions nouvelles devant lesquelles l'autorité elle-même ne peut qu'être disposée à s'incliner à son tour.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Options constitutionnelles et système monétaire

● Dans le document où il a consigné les résultats d'une étude faite depuis décembre 1967, le Comité d'étude sur les problèmes constitutionnels de la Chambre de commerce du Québec examine les conséquences économiques des principales options constitutionnelles présentement offertes au peuple du Québec. Il aborde les conséquences de chaque option sur le secteur public, sur le secteur privé et enfin sur le niveau de vie des citoyens du Québec. Le chapitre consacré au secteur public de l'économie contient de longs développements sur les conséquences des différentes options en ce qui touche le système monétaire. Voici le texte intégral de cette partie du rapport. Nous avons malheureusement dû, faute d'espace, omettre les renvois qui accompagnent ce texte.

Le projet du MSA

La souveraineté - association propose une monnaie commune (le dollar canadien) basée sur une entente de transition et d'essai d'une durée de cinq ans et sur le partage entre "les deux états co-actionnaires" des postes du conseil d'administration de la Banque du Canada.

Devant cette proposition, il faut d'abord se rendre compte que la Confédération est une union monétaire. Ce fut d'ailleurs une des raisons importantes de sa création.

Le M.S.A. propose donc de briser l'union monétaire canadienne actuelle entre dix provinces, puis de la reconstituer.

Du strict point de vue économique et mathématique, une des parties contractantes, représentant environ 25% de la valeur d'une monnaie (produit national brut, réserves d'or et de devises, activité économique sur le marché mondial, etc...) il y a d'autres facteurs moins tangibles — tel la stabilité politique et économique — qui, à eux seuls, s'ils ne sont pas favorables, peuvent immédiatement ou à long terme dévaluer très considérablement une monnaie.

Un dollar canadien dont on dis-
coute s'il va continuer d'exister ou non dans un mois ou deux, qu'est-ce que ça vaut? (pour les étrangers et... ne l'oublions pas pour tous les Canadiens aussi). Un dollar canadien dont on ne saura pas s'il existera encore dans cinq ans, qu'est-ce que ça vaut?

Des millions de Canadiens et tous les pays qui font affaire avec nous se posent ces questions dans de telles circonstances et il n'est certes pas présomptueux d'affirmer que l'effet sera nettement négatif.

L'opinion du professeur Thür

Toutefois, puisque ces questions ont été posées dans le cadre de cette étude à une haute autorité en la matière, soit le directeur du Département des Sciences économiques de l'Université de Montréal et directeur de la revue "Conjoncture économique canadienne", le professeur Otto Thür, voici les propos qu'il tient sur le sujet:

"Je ne puis qu'exprimer des réserves quant aux chances d'établir une union monétaire. En effet, l'union monétaire postule une seule politique monétaire et fiscale. Cette unité d'action implique la renonciation à une part importante de la souveraineté nationale et les forces souverainistes doivent en être conscientes. C'est pour cette raison que les progrès dans ce domaine s'avèrent difficiles au sein du Marché commun européen: aussi longtemps que l'on reste au stade de "l'Europe des patries", des progrès majeurs dans l'unification monétaire ne peuvent tout simplement pas être attendus."

"Je ne connais qu'un seul exemple de succès d'une union monétaire, c'est celui de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et je suspecte que la réussite ne soit due à l'inégalité des partenaires: la Belgique, approximativement 10 millions d'habitants, le Grand-Duché de Luxembourg, 300.000, ce qui revient à dire que la politique monétaire suit les impulsions venant de la Belgique."

"... une union monétaire qui ne serait négociée que pour une durée limitée m'apparaît comme étant un pari intenable: peut-on sérieusement prétendre qu'une monnaie dont le sort ne serait fixé que pour cinq ans est une monnaie qui mérite la confiance interne et internationale? Peut-on supposer que quiconque soit prêt à discuter pendant trois ou quatre ans, tant les modalités sont complexes, une union monétaire dont la durée serait de cinq ans?"

On peut donc conclure de ce qui précède qu'advenant la souveraineté-association au Québec, l'union monétaire:

a) Risque fort de ne pouvoir se réaliser — ce que n'exclut pas d'ailleurs le M.S.A. — et le nouvel Etat du Québec devrait créer sa propre monnaie.

b) Si elle se réalise, ne pourrait vraisemblablement se concrétiser qu'à la suite de renonciations importantes à la souveraineté du Québec, ce

qui en somme ne changerait pas grand-chose à la situation actuelle. Cela pourrait même la détériorer.

c) Même réalisée dans les meilleures conditions prévues par le M.S.A., elle aurait un effet négatif très important sur la valeur du dollar canadien et, de là, sur le niveau de vie de la population.

Si la thèse du RIN devait prévaloir

L'indépendantisme implique définitivement la création d'une nouvelle monnaie pour le nouveau pays que constituerait le Québec. Cela va de soi.

Les programmes politiques (1965 et 1966) du R.I.N. sont cependant très peu explicites au sujet de cette monnaie.

Tout ce qu'on peut y percevoir de précis c'est que son taux de change sera fixe, "... inférieur à celui des principales monnaies étrangères, notamment le dollar américain et la livre sterling." Le reste du texte sur ce sujet ne traite que de la structure de la banque centrale.

En matière de politique monétaire cependant, le R.I.N. préconise franchement et carrément une politique sévère d'austérité. L'argent serait rare.

En effet, la banque centrale contrôlerait tout le crédit à la consommation en vue de créer de l'épargne forcée pour investir ces fonds là où l'Etat décidera que c'est prioritaire. Le R.I.N. propose de faire disparaître toutes les sociétés de prêts personnels et d'empêcher tout détaillant de faire du crédit à la consommation.

Nulle part dans son programme, le R.I.N. ne parle du déficit de la balance des paiements du Québec (estimé par les experts entre \$500 et \$700 millions par an) et des contraintes que ce déficit peut avoir sur la création de réserves de devises étrangères et le maintien de la valeur de la nouvelle monnaie.

Dès qu'on parle du remplacement de la monnaie qui a cours dans un pays, la question qui se pose immédiatement pour chaque citoyen est de savoir combien vaudra cette nouvelle monnaie par rapport à l'ancienne. Autrement dit, combien faudra-t-il de "nouveaux dollars" "lauren-

tiens" pour acheter un ancien dollar canadien, ou encore "Ca prendra combien de "laurentiens" pour acheter la même chose qu'on achetait avec un dollar canadien?"

Il serait sans doute opportun de rappeler que les citoyens du Québec ont accumulé des milliards de dollars en épargne de toutes sortes (comptes d'épargne, hypothèques, obligations, rentes viagères, certificats de dépôts, etc), que les citoyens du Québec, comme tous les Canadiens d'ailleurs, sont parmi les individus qui possèdent le plus d'assurance-vie au monde. Toutes les "mises de côté", si l'on peut dire, ont été faites au cours des ans avec des dollars relativement stables.

Dans l'optique d'un Québec indépendant, tous ceux qui ont épargné et amassé ainsi une certaine sécurité financière pourront se demander avec quel ils seront remboursés lorsqu'ils voudront l'être. Même si les polices d'assurance, les certificats, contrats et autres papiers stipulent qu'ils seront payés en monnaie canadienne qu'est-ce que ça voudra dire alors "monnaie canadienne"? Ca n'existera peut-être même plus. Au mieux le nouvel Etat aura établi un équivalent, mais encore une fois qu'est-ce que vaudra cet équivalent?

Nul ne peut répondre avec exactitude à cette question. Quand on examine globalement le contexte économique actuel du Québec, son interdépendance économique pratiquement inextricable du reste du Canada et sa dépendance très considérable des Etats-Unis, une conclusion s'impose.

Même dans les meilleures conditions possibles, la nouvelle monnaie ne pourrait conserver une valeur égale à celle du dollar canadien actuel, elle aurait vraisemblablement un pouvoir d'achat très réduit, ce pourrait même être une monnaie dont personne ne voudrait sur le marché international.

Il est à noter ici que ce serait surtout les petits salariés et épargnants qui seraient les plus affectés. En cas de dévaluation de la monnaie, leurs polices d'assurance, plans d'épargne ou de retraite sont leur seul avoir pouvant leur assurer une certaine sécurité dans l'éventualité de moments difficiles.

■ lettres

Dialogue avec les parents

M. Jean-Guy Cardinal, Ministre de l'Éducation, Des milliers d'enfants sont menacés de perdre une année parce qu'ils sont nés quelques jours ou quelques semaines après le 1er octobre.

Le rapport Parent posait en principe que l'enfant doit recevoir l'enseignement qu'il est apte à recevoir sans égard à son âge chronologique. Les seules personnes qui peuvent juger de cette aptitude sont les parents et les pédagogues.

Mais les bureaucrates du ministère de l'Éducation qui n'ont de compte à rendre qu'à Dieu le Père ont arbitrairement fixé leur choix sur le 1er octobre et les commissaires d'école appliquent stupidement la directive bureaucratique.

Ainsi, partout à travers la province, des enfants jugés en mesure de suivre les enseignements de l'école maternelle ont été refusés. Par exemple, une commission scolaire de la région de Montréal qui reçoit environ 500 enfants a fait construire, en 1967, au coût d'environ \$100.000, une école maternelle pour recevoir 80 enfants. Cette année, cette école fonctionne à la moitié de sa capacité alors même que de 15 à 18 enfants jugés aptes à suivre la maternelle ont été refusés parce que les commissaires ont décidé d'appliquer stupidement la norme bureaucratique du 1er octobre.

Dans certains cas, les parents ont placé les enfants à l'école privée. Anne Richer écrivait dans La Presse, en août dernier, que la maternelle privée est "un luxe" qui coûte cher.

Dans d'autres cas, notamment dans une petite ville affectée par une grave épidémie de mox, les parents se sont tristement résignés à voir vingt enfants perdre une année de leur vie.

La bêtise ne doit pas dépasser certaines normes. La place d'un enfant qui est en mesure de suivre une classe, c'est à l'école, pas ailleurs.

Pour résoudre le problème et éviter la perte de centaines d'années de scolarité, le ministère doit de toute urgence contraindre les commissions scolaires à faire une nouvelle inscription aux écoles maternelles, en novembre prochain.

S'il faut absolument une date pour répondre aux exigences administratives, qu'on accepte le 31 décembre. De cette façon, la poire sera coupée exactement en deux, et l'enfant qui sera frustré ne le sera que de quelques mois.

P. GÉNÈREUX
Laval, 16 septembre 1968

La pensée gaulliste

Comme la grande majorité de mes compatriotes anglais et français du Canada, je me sens blessé et indigné de l'ingérence répétée du général de Gaulle dans les affaires internes du pays. D'autant plus qu'en ce faisant, il devient complice de quelques esprits idéalistes... et provocateurs.

Je me pose sérieusement une question au sujet du général: est-ce l'âge, l'expérience diplomatique ou un changement profond de la situation canadienne qui ont motivé une évolution brusque de sa pensée au sujet de la fédération canadienne. Car, ne nous leurrions pas, il y a eu chez lui, entre les années 60 et 68, une évolution que j'ose qualifier de "brusque".

En effet, le général français déclarait, le 19 avril 1960, lors d'une visite officielle ici que le Canada était "politiquement, un Etat qui trouve moyen d'unir deux communautés très différentes par l'origine, la langue, la religion." ("De Gaulle vous parle", Éditions du Jour Inc., Ottawa 1967, page 25).

Si l'on examine la seule raison sérieuse qui aurait pu motiver un changement brusque dans sa ligne de pensée, c'est-à-dire une nouvelle appréciation des rapports entre les deux sociétés, l'on constate qu'il a tort car, entre 1960 et 1968, il s'est fait plus pour les Canadiens français et l'unité canadienne que dans les années antérieures de la fédération canadienne. Il suffit de rappeler le rapport Laurendeau-Dunton, l'établissement du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, la conférence constitutionnelle de février et l'élection d'un premier ministre canadien qui saisis toutes les dimensions du problème canadien.

(...) Continuons tous ensemble à faire éclore le bilinguisme d'un océan à l'autre, pour faire du Canada un pays d'entente, de coopération entre deux sociétés qui recherchent à la fois leur épanouissement individuel et collectif.

Michel Fontaine,
Saint-Hyacinthe, 14 septembre 68.

faut bien se "couvrir"...



quand il s'agit d'assurance.

Les compagnies — industrielles, commerciales, minières, maritimes, d'aviation et de construction — dont les besoins sont spécifiques, sont assurées de trouver chez nous des services spécialisés et des experts pour les aider à bien se couvrir.

Lanctot, Beaudin & Cie Ltée

1010, CÔTE DU BEAVER HALL — MONTRÉAL — 866-5057

COLLECTIFS D'ASSURANCES GÉNÉRALES — CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux au Canada, aux États-Unis, en Australie, Correspondants en Angleterre et en Europe.

Le temps que vous économisez ne vous coûte rien

Venez donc louer au Cartier: votre loyer vous procure un espace exceptionnel... une vue extraordinaire... un service et un emplacement excellents. Mieux encore: pas de surprise pour tout le temps que vous y économisez! En quelques minutes, à pied ou en voiture, vous voilà arrivés au bureau, au cercle, aux magasins ou au théâtre. Vous pouvez ensuite prendre tout votre temps pour goûter le plaisir de vivre au Cartier.

le CARTIER

Disponibles actuellement, quelques studios et appartements à une et deux chambres à coucher, à partir de \$195 par mois. Location en exclusivité.

Montreal Trust
845-0422

Votre entreprise a-t-elle accès à tous les marchés qui lui sont disponibles?



Afin d'accroître l'envergure de votre entreprise, vous avez peut-être besoin d'assistance financière — c'est le cas de plusieurs. Voici comment la BEI peut vous être utile: un prêt de la BEI peut faciliter l'expansion ou la modernisation de votre entreprise. Nous serions heureux d'en discuter avec vous. Demandez une copie de notre brochure d'information.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
MONTRÉAL, P.Q.: 110, o. boul. Crémazie — Tél.: 382-2891
901, carré Victoria — Tél.: 866-2701



Vacances totales au

CLUB MEDITERRANÉE
GUADELOUPE



\$385.
tout VRAIMENT tout compris!

Après le succès d'AGADIR

LE CLUB MEDITERRANÉE
PRÉSENTE
FORT ROYAL
EN GUADELOUPE

L'atmosphère d'un luxueux hôtel, l'ambiance détendue et amicale, l'exotisme des Caraïbes, la chaleur des mers du sud, autant d'avantages qui font d'un séjour au club de Fort Royal, une promesse de vacances inoubliables.

et au

CLUB MEDITERRANÉE
LE PRIX INCLUT VRAIMENT TOUT!

Voici ce qu'il comprend: Séjour d'une semaine à l'hôtel Fort Royal, chambre tout confort, 3 délicieux repas par jour, vins à volonté, tous les sports, danse, spectacles, pourboires, transferts, taxe d'aéroport, transport aérien Montréal-Guadeloupe, tarif d'excursion classe économique.

Impossible de trouver mieux!
Départ de Montréal tous les samedis à partir du 21 décembre. Semaine supplémentaire: \$165.00.

AUTRES "VACANCES TOTALES" CLUB MEDITERRANÉE: AGADIR

Deux semaines tout compris: \$503.00
VILLARS (Ski)

Deux semaines tout compris: \$580.00
Croisières dans les CARAIBES

Une semaine tout compris: à partir de \$382.00
Demandez les brochures "VACANCES TOTALES" à votre agent de voyage ou écrivez-nous:

AIR FRANCE
1, Place Ville-Marie, Montréal, P.Q. — Tél.: 861-9001

suites
de la première
page

TRUDEAU

d'année et de la publicité dont on pourrait en entourer les travaux.

L'opposition a demandé à M. Trudeau si, étant donné le secret qui entoure pour l'instant les travaux de la conférence, et le besoin du gouvernement de consulter beaucoup de gens en matière constitutionnelle, il ne serait pas utile de créer un comité spécial de la Chambre sur ce sujet.

M. Trudeau a répondu en substance que ce pourrait être utile si l'opposition savait au juste ce qu'elle veut mais que les élections ont illustré qu'on n'en est pas à ce point.

L'échange a été provoqué en Chambre par la publication en fin de semaine d'articles au sujet d'un document transmis par Québec dans lequel on proposait l'établissement d'une république au Canada en même temps qu'une réforme complète de toutes nos institutions.

Personne n'a nié l'existence de ce document mais on a mis en doute qu'il s'agisse d'une base de négociation et on précise qu'il insiste davantage sur la question d'une large décentralisation que sur celle de l'abolition de la monarchie.

Un certain nombre de gens s'interrogent enfin sur l'origine de la fuite, et s'il s'agit d'une fuite voulue, quels motifs d'ordre politique ont pu l'inspirer.

EVÊQUES

tentera de clarifier jusqu'à quel point l'encyclique lie les fidèles.

Interrogé par les journalistes sur l'incident survenu dimanche à Washington où des fidèles ont quitté la cathédrale Saint Matthew's pendant que l'évêque donnait lecture d'une lettre pastorale, Mgr Carter a déclaré que cette protestation était "des plus malheureuses" et qu'elle ne servait pas l'Eglise.

Mgr Carter a ajouté qu'il ne croyait pas que de pareils incidents surviennent au Canada. "Evidemment, n'importe quoi peut arriver n'importe où, a-t-il dit, mais je ne crois pas que nous soyons dans la même situation ici".

L'évêque a précisé que des communications intenses entre tous les paliers à l'intérieur de l'Eglise canadienne ont "désamorcé une bombe qui aurait pu exploser comme celle de Washington".

JOHNSON

Cette rencontre avec la presse suscite à travers le pays un très vif intérêt en raison des événements récents qui ont défrayé les manchettes de l'affaire Rossillon, "l'espionnage" français (dont la presse torontoise fait état avec fracas), les relations Ottawa-Paris, le voyage prochain de M. Johnson à Paris, la question de la langue au Québec.

Pour se soumettre aux exigences des moyens d'information électronique, le chef du gouvernement a donc accepté de donner sa conférence de presse dans un studio de Radio-Canada.

Les mauvais plaisants ne manqueront pas de signaler que M. Johnson se rend en territoire fédéral. C'est que, précisément, il compte s'adresser, non seulement au Québec, mais à l'ensemble du pays.

GÉRIN-LAJOIE

doit être la nôtre? Notre responsabilité, a-t-il encore dit, est de dire clairement ce que nous pensons devant la tendance à la centralisation et la popularité du régime Trudeau.

Enfin, selon M. Michaud, il est peut-être préférable que le rapport de M. Gérin-Lajoie sur la constitution, adopté par le caucus en février dernier, ne soit pas soumis au congrès du 4 octobre. En provoquant le débat là-dessus, on risquerait d'infirmer ou de modifier la thèse de M. Gérin-Lajoie qui est, quoi qu'on dise, la ligne du parti.

BROSIO

c'est le Canada, avec l'Italie, qui consacre la plus petite part de son produit national brut à des dépenses militaires.

Il a insisté sur le fait que le coup de Prague ne change en rien les objectifs du pacte qui sont la défense et la sécurité collective et d'autre part la recherche d'une détente. Mais à l'intérieur de ce cadre il a émis l'opinion que cela puisse modifier l'équilibre des intentions et des moyens.

Plus tard il a nié en réponse aux questions des journalistes que l'OTAN ait été pris par surprise par l'intervention des Russes en Tchécoslovaquie. Il a dit que l'OTAN avait prévu qu'il n'y aura pas d'attaque contre des pays du pacte, que les informations de l'OTAN sur les mouvements de troupes soviétiques étaient correctes et que l'interprétation de ces faits est une question d'opinion.

Enfin, commentant les déclarations soviétiques au sujet d'une possible intervention dans les affaires allemandes, M. Brosio a dit qu'on ne doit jamais prendre à la légère ce genre d'affirmation. "La politique étrangère de la Russie est une affaire sérieuse et par conséquent on devrait toujours prendre au sérieux les déclarations de la Russie en matière de politique étrangère."

Des journalistes ont soulevé devant M. Brosio la question des manœuvres de l'OTAN qui paraissent être suivies de près par l'Union soviétique au large des côtes de la Norvège. M. Brosio ne s'inquiète pas du tout de cette observation par les Russes, dans laquelle il ne voit aucune volonté d'agression.

PRAGUE

en effet à Prague avoir accompli un important premier pas pour tenir les engagements pris à Moscou, et l'on attend en retour un "geste" des Soviétiques pour que la "normalisation" ne se fasse pas à sens unique.

Les observateurs à Prague notent une certaine hésitation pour fixer la composition exacte de la délégation tchécoslovaque. Les noms des principaux responsables sont avancés, mais on semble craindre que la présence de l'une ou l'autre de ces personnalités (MM. Dubcek et Husak) risque d'influer trop brutalement dans un sens ou dans l'autre sur les résultats d'une rencontre considérée comme capitale.

M. Frantisek Hamouz, vice-président du conseil tchécoslovaque, arrivé hier soir à Moscou, pourrait être chargé, estiment les observateurs à Prague, outre sa mission officielle du Comecon, de sonder les Soviétiques au sujet de ce voyage de la délégation tchécoslovaque dans la capitale soviétique.

La conserverie Underwood est établie à Dorion

La plus ancienne et la plus importante entreprise de conserveries au monde, la firme Underwood, a installé à Dorion le siège de sa filiale canadienne.

La compagnie Underwood, dont la fondation remonte à 1882 aux Etats-Unis, possède des intérêts et des usines dans huit pays.

Le Conseil des recherches se dit pessimiste quant à l'avenir du port de Montréal

OTTAWA (DNC) — Dans son rapport annuel au ministre, le Conseil national des recherches tient de sombres propos sur l'avenir du port de Montréal.

Il indique en effet que le dragage dans la voie maritime a réduit la résistance à l'écoulement des eaux "entraînant ainsi la chute du niveau des eaux dans le port de Montréal".

Humphrey lance un appel pour un cessez-le-feu au Vietnam

M. Hubert Humphrey a invité hier "ses amis libéraux d'Europe de l'ouest" de s'efforcer de convaincre le gouvernement nord-vietnamien d'accepter un cessez-le-feu, ou, au moins, une neutralisation de la zone démilitarisée séparant les deux Vietnam.

Au cours d'une interview télévisée à Toledo, dans l'Ohio, le candidat démocrate à la présidence a réaffirmé qu'il pensait qu'en 1969, sauf développements inattendus, un certain nombre de troupes américaines pourraient être rapatriées sans mettre en péril la sécurité du Sud-Vietnam.

M. Humphrey, qui répondait, à l'intention des téléspectateurs d'Europe à des questions qui lui étaient posées depuis les studios de la BBC à Londres, a souligné une fois de plus qu'il n'était pas "le prisonnier" du président Johnson, et qu'il n'avait pas eu de difficultés particulières à soutenir la politique vietnamienne de l'administration.

M. Humphrey, a déclaré encore qu'il comptait, s'il entrait à la Maison blanche, "réexaminer alors la situation au Vietnam à la lumière du degré d'assistance qui sera requis de la part des Etats-Unis".

Comptant sur les progrès réalisés d'ici le début de l'année prochaine par l'armée sud-vietnamienne, le vice-président a annoncé son intention "de progresser vers une réduction systématique des forces américaines".

M. Humphrey n'a cessé, depuis qu'il est entré en campagne au début de septembre, de laisser entrevoir à ses auditeurs la perspective d'une diminution progressive de l'effort militaire au Vietnam, en dépit des mises en garde prodiguées contre un optimisme excessif à cet égard par le président Johnson lui-même. Il semble qu'il ait été encouragé dernièrement par certaines informations émanant de Saigon suivant lesquelles une meilleure utilisation du personnel américain pourrait permettre un dégonflement des effectifs, comptant actuellement 535,000 hommes.

Sur le plan électoral, M. Humphrey, qui vient d'effectuer une tournée de deux jours à travers l'Ohio, y a réuni des auditeurs plus nombreux et plus enthousiastes que précédemment. A Toledo, il s'en est pris avec énergie à la fois à son rival républicain, M. Richard Nixon, et aux jeunes op-

posants qui le harcèlent partout où il passe, "ces cent hippies ou yippies qui attirent autant d'attention que dix mille citoyens conscients".

M. Humphrey s'est par ailleurs déclaré encouragé par des sondages d'opinion qui le placent en tête de ses concurrents au Michigan, avec 21 votes au collège électoral, au Texas avec 25 votes et en Caroline du Nord avec 13 votes.

Le dernier sondage réalisé à l'échelle nationale par l'Institut Louis Harris donne encore cependant à M. Nixon une avance de huit points sur M. Humphrey, soit deux pour cent de plus qu'à la fin d'août, tandis que M. George Wallace, candidat de l'extrême droite ségrégationniste, voit sa cote de popularité passer en trois semaines, de 17 à 21 pour cent.

Mais suivant ce sondage, et c'est peut-être là l'une des raisons de l'optimisme relatif qu'affiche M. Humphrey, c'est à M. Nixon plutôt qu'à lui-même que M. Wallace coûte le plus de voix. En effet, si M. Wallace n'était pas dans la course, M. Nixon gagnerait par 50 pour cent contre 36 à M. Humphrey.

La Saint-Jean: 9 prévenus libérés

Neuf personnes arrêtées le soir de la Saint-Jean ont été relâchées hier, faute de preuve, lors de la comparution d'un premier groupe de présumés manifestants.

L'enquête préliminaire et le procès de 12 autres prévenus ont été remis à la semaine prochaine, soit les 1er et 2 octobre.

Près de la moitié des 210 accusés, contre qui aucune preuve n'a pu être retenue, seraient relâchés dès leur comparution au cours des prochains mois.

Sur les deux prochains groupes appelés à comparaître demain et vendredi de cette semaine, la poursuite, représentée par Me Germain Champagne, devrait laisser libérer 24 des 39 présumés manifestants qui n'ont pu être identifiés lors de l'enquête.

Le juge en chef de la cour

municipale, M. Paul Champagne, a accepté la remise des procès, comme le recommandait la poursuite, à cause du grand nombre de témoins qui devront déposer au cours de chacune des enquêtes.

Les 39 présumés émeutiers qui viendront mercredi et vendredi verraient également leur procès remis au 1er et 2 octobre.

Pour prouver qu'il y avait bien émeute le soir du 24 juin, la poursuite ferait appel à 57 témoins autres que les policiers qui ont procédé aux arrestations.

Un bilan des CEGEP

QUEBEC (PC) — Au cours du quatrième colloque annuel de la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval qui aura lieu les 3, 4 et 5 octobre, éducateurs et parents s'efforceront d'établir, en ses multiples facettes, le bilan de la première année d'existence officielle des CEGEP à l'échelle provinciale et d'en tirer des conclusions orientées vers une deuxième année d'opération.

Le 3 octobre au soir, la faculté recevra ses anciens et M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation, prononcera une conférence sur l'histoire et le rôle de la faculté tout en présentant des perspectives d'avenir.

Tout au long des deux jours suivants, les participants au colloque pourront assister à cinq tables rondes mobilisant plus de 30 personnalités du monde de l'éducation, ainsi qu'à trois conférences au cours de la journée du samedi.

Vendredi le 4 octobre, des allocutions seront prononcées par MM. Daniel Johnson, premier ministre de la province, Bernard Tremblay, président des étudiants de la faculté des Sciences de l'éducation, Paul L'Archevêque, D.P., doyen des professeurs de la faculté des Sciences de l'éducation et Mgr Louis-Albert Vachon, P. A. V.G., recteur de l'université Laval.

C'est dans le cadre du 25e anniversaire de la faculté des Sciences de l'université Laval, que se déroule ce colloque de 3 jours.

Johnson:

De plus en plus d'importance aux relations économiques entre la France et le Québec

PARIS (d'après la PC) — Dans un supplément spécial de 20 pages consacré au Québec, le quotidien financier de Paris "Les Echos" publie un texte du premier ministre Daniel Johnson où celui-ci affirme que le Québec accorde une importance prioritaire au resserrement des liens avec la France, surtout dans le domaine économique.

Pour de multiples raisons, le gouvernement du Québec souhaite une participation française encore plus grande dans la vie économique du Québec, écrit M. Johnson. Cette collaboration peut être profitable autant à la France qu'au Québec.

Les Québécois entendent assurer avec les Français une lumineuse présence francophone en Amérique du Nord.

Insistant sur le fait que les relations avec la France occupent une place prioritaire, M. Johnson précise que, tout en ne négligeant pas l'aspect culturel ou éducatif, le gouvernement du Québec attache de plus en plus d'importance aux implications économiques. M. Johnson cite plusieurs domaines où la coopération économique France-Québec a été des plus profitables: l'alimentation, le cuir et le bois de pulpe, etc.

LA CONSTRUCTION

Suite de la page 3

Parmi les autres statistiques intéressantes, signalons que le service des permis et inspections a fait plus de 37,000 visites dans des bâtiments, constaté plus de 57,000 contraventions au code du logement, trouvé plus de 2,600 logis "impropres" à l'habitation, et intenté 1,540 poursuites en cour municipale.

Subventions

Au cours de la même année, le service a reçu 94 demandes de subventions à la rénovation se rapportant à quelque 143 bâtiments. Onze de ces demandes ont été rejetées, 44 soumises au comité exécutif, qui a finalement accordé 37 subventions.

Le service des permis et inspections comprenait à la fin de cette année un total de 352 fonctionnaires et 16 employés manuels. Il disposait d'un budget de \$2.5 millions.

Puis, faisant allusion aux récents entretiens économiques Paris-Québec, M. Johnson dit souhaiter qu'on en arrive à hausser les relations économiques entre la France et le Québec à un niveau normal.

La Chambre met fin au débat sur le discours du trône

OTTAWA (PC) — Dans un geste qui en a surpris plusieurs, tous les partis ont convenu, hier soir, de mettre fin immédiatement au débat sur le discours du Trône, et de se mettre à l'oeuvre pour de bon dès aujourd'hui.

Le débat traditionnel, selon les règlements qui régissent les Communautés, aurait pu se poursuivre jusqu'à mercredi soir. C'est la première fois dans les annales récentes que le débat ne fait pas les frais des huit jours complets.

DÉCÈS

JONCAS (Blanche) — A Montréal, le 21 septembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche Garneau, épouse de feu J. H. Joncas, mère du Docteur Gérard, de Soeur Marguerite, c.s.c., Docteur Fernand, Mme Jeanine Labrèche et belle-mère de Mme Marcel Joncas. Les funérailles auront lieu le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent.

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 2 h 30 p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN Eugénie. A Montréal, le 23 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Eugénie Séguin fille de feu Edouard Séguin et de feu Elvina St-Denis. Elle laisse dans le deuil son frère M. l'abbé Aimé Séguin et Mme Henri Valois (Alda), M. Mme Alexandre Hamelin (Adrienne) aussi plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 26. Le convoi funéraire partira du Salon René Thériault Ltée, No 1120 est r. Jean-Talon à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

- ☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____
- ☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz - Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-24-9-68

Nouvel horaire à la bibliothèque nationale

La bibliothèque nationale fait part d'un changement dans son horaire d'ouverture.

Depuis le 3 septembre, l'édifice central, 1700 rue Saint-Denis, reste à la disposition du public une partie de la soirée, quelques jours par semaine. En effet, du mardi au vendredi, les lecteurs qui le désireront pourront consulter les ouvrages et travailler de 9 heures à 21 heures. Le samedi, la bibliothèque n'est ouverte que de 9 heures à 17 heures. L'annexe Aegidius-Fauteux, 4499 de l'Esplanade, accueille les visiteurs du mardi au samedi de 9 heures à 17 heures.

Les portes sont closes le dimanche et le lundi à la bibliothèque centrale et à l'annexe.

\$200 de moins que les autres machines à dicter, parce que (1) notre nouvelle "84" enregistre sur cassette Philips brevetée et que (2) nos ingénieurs ont éliminé toute complication.

Ceci, c'est le micro. Pas le haut-parleur.

Tous les boutons de réglage de l'appareil ont été placés sur le micro, afin de vous laisser plus de liberté de mouvement. Grâce à ce déclencheur de rebobinage, il vous est impossible d'effacer par mégarde ce que vous venez d'enregistrer, car la machine le reproduit automatiquement.

Déclencheur d'enregistrement et lampe-témoin. (L'appareil enregistre dès que vous levez le micro.) Au fur et à mesure que vous enregistrez, la dictée précédente s'efface.

Interrupteur marche/arrêt.

Boutons de réglage de l'indicateur. Un tableau indicateur gradué vous permet de savoir à quel endroit précis commence un enregistrement.

Ceci, c'est le haut-parleur. Pas le micro.

Pas la peine de vous occuper du volume de l'enregistrement. Il se règle automatiquement. La cassette Philips se met en place automatiquement.

COMMUNICATION FONCTIONNELLE

La Société financière mondiale a investi \$51 millions en 67-68

De nouveaux engagements évalués globalement à \$50.7 millions (USA) ont porté à \$271.8 millions les investissements de la Société financière internationale (SFI) pendant l'année financière qui s'est terminée le 30 juin 1968. Quatorze nouveaux investissements ont été effectués dans 11 pays, dont un investissement de \$20 millions dans une mine de cuivre de la Mauritanie, l'investissement le plus considérable jamais fait par la SFI depuis sa création, il y a douze ans. En outre, trois pays — l'Indonésie, la Mauritanie et le Vietnam — sont devenus membres de la SFI pendant la dernière année financière et trois autres — Singapour, l'Uruguay et la Yougoslavie — depuis le 30 juin 1968, portant à 89 le nombre des actionnaires de la Société — tous des gouvernements et à \$102.3 millions son capital.

C'est ce que révèle notamment le rapport annuel de la SFI, une filiale de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, que signait pour la première fois M. Robert McNamara en sa qualité de président de la BIRD et des autres institutions du groupe de la Banque mondiale.

La Société financière internationale a pour objet de stimuler l'expansion économique en encourageant le développement d'entreprises privées de caractère productif dans les Etats membres, en particulier dans les régions moins développées. Elle prête et prend des participations seules ou conjointement avec d'autres investisseurs privés ou publics, d'un ou de plusieurs pays, dans toute entreprise productive dont on parle raisonnablement croire qu'elle sera rentable. Elle se distingue de sa société-mère et de l'Association internationale de développement, qui fait également partie du groupe de la Banque mondiale, en ce que ses prêts n'ont pas à être garantis par un gouvernement et en ce qu'elle ne finance pas d'investissements d'infrastructure.

Vice-président d'un syndicat américain

La Fédération des travailleurs du Québec annonce qu'un de ses vice-présidents, M. René Rondou, vient d'être élu premier vice-président du Syndicat international des travailleurs du tabac, lequel groupe 35.000 membres en Amérique du nord, dont 5.500 Canadiens.

M. Rondou, qui est âgé de 41 ans, conserve également le poste de directeur canadien du SITT qu'il occupe depuis 1963.

La FTQ souligne que l'accession de M. Rondou à la première vice-présidence de son syndicat international en fait un candidat logique à la présidence dans l'éventualité du départ du président actuel. Son élection à la première vice-présidence du SITT a eu lieu à Chicago, au terme du congrès international de son syndicat.

Les premiers investissements de la SFI dans trois pays (Corée, Mauritanie et Nicaragua) ont étendu ses opérations, qui touchent maintenant 39 pays. Plus de la moitié des fonds engagés par la Société durant l'exercice sont allés à 34 des pays d'Afrique. Les principaux investissements de l'année ont bénéficié à l'ensemble du globe: deux en Afrique, deux en Asie et trois en Amérique latine. Dans le cas des engagements de moindre importance (moins de 500.000 dollars), six ont été souscrits en Amérique latine et un en Afrique. Ainsi se poursuit la diversification géographique qui avait marqué l'exercice précédent, où plus de la moitié des engagements de la SFI avaient été souscrits en Asie et au Moyen-Orient.

Les investissements de la Société pendant l'exercice ont porté sur les activités suivantes: fabrication et forgeage de l'acier, extraction du cuivre, fabrication du ciment, des textiles et des meubles, raffinage du sucre, développement du tourisme et financement industriel. Malgré le resserrement du marché de l'argent pendant l'exercice écoulé et la vive demande de capitaux d'investissements sur les marchés mondiaux, la Société a pu réutiliser un montant très supérieur des fonds qu'elle avait engagés pour de nouveaux investissements de développement, et cela grâce à la participation de bailleurs de fonds

privés à ses investissements. Dans 42 transactions opérées pendant l'année, d'autres investisseurs se sont associés à la SFI, en participant financièrement à ses opérations pour un montant global de 8.7 millions de dollars et en rachetant des engagements antérieurs de la Société à concurrence de 2.8 millions de dollars. En outre, d'autres investisseurs ont acheté 7.1 millions de valeurs relevant d'accords de garantie souscrits par la SFI. Les ventes d'engagements ont donc atteint au total 18.6 millions de dollars, alors que le chiffre n'avait été que de 7.3 millions de dollars pendant l'exercice précédent.

Ces transactions, auxquelles s'ajoutent des remboursements s'élevant à 3.9 millions de dollars et d'autres moyens par lesquels la SFI récupère ses fonds, ont libéré quelque 24 millions de dollars de capitaux engagés qui ont pu être utilisés pour de nouveaux investissements.

Il est indiqué dans le Rapport que, pour tenir compte de l'importance et de la complexité toujours croissante des projets de développement et de la nécessité d'employer des techniques plus poussées qu'impose une concurrence vigoureuse dans l'industrie, la SFI s'attache à constituer autour d'elle des groupes d'investissement de plus en plus importants et divers. On peut citer à cet égard trois groupes d'investissements auxquels la SFI a participé:

le groupe SOMIMA, en Mauritanie, qui comprend des intérêts miniers britanniques, des intérêts privés et publics français, le gouvernement mauritanien, la Banque européenne d'investissement, une banque italienne et une institution du Koweït;

le groupe FABRITEK, au Nicaragua, qui comprend la Banque d'Amérique centrale pour l'intégration économique, la Bank of America, la Bank of London and Montreal et la Philadelphia International Investment Corporation;

le groupe qui a assuré le financement de la Korea Development Finance Company, qui comprend la Banque mondiale, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international.



C'est grâce à un prêt de \$2.5 millions et à une participation au capital-actions de \$1 million par la Société financière internationale (SFI) que cette usine de la Société industrielle d'engrais du Sénégal a pu démarrer. La SFI, une filiale de la Banque mondiale, s'associe depuis 1957 aux investisseurs privés pour financer l'établissement ou l'expansion d'entreprises privées à caractère productif et de nature à contribuer au développement économique, dans les pays-membres.

Les propos de Tremblay ravivent l'espoir des tenants du "Québec, Etat français"

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le Mouvement pour l'unilinguisme français au Québec qualifient de "message d'espoir" et de "lueur d'espoir" les propos tenus par M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec, lors de l'inauguration du Service de la langue française à Montréal.

Par la voix de son président général, M. Dollard Mathieu, la SSJB de Montréal se réjouit de ce que "le gouvernement adoptera prochainement une législation faisant du français la langue d'usage au Québec, écartant ainsi définitivement le bilinguisme collectif traditionnel dont le Québec français traîne toujours le boulet au profit des unilingues anglophones".

De son côté, le président du M.U.F.Q., M. Gérard Lachance, dit que "l'unilinguisme français est le moyen réaliste de rendre le français

indispensable et que c'est en rendant le français langue indispensable que nous deviendrons maîtres chez nous en français".

Le M.U.F.Q. ajoute que "Pierrefont et Saint-Léonard ne sont que les premiers pas d'une action directe qui doit aller en s'amplifiant et en se radicalisant si les élus du Québec ne prennent pas leur responsabilité à l'égard du peuple canadien-français".

Les élus généraux du Canada français, par la voix du vice-président et directeur général Rosaire Morin, félicitent également le gouvernement du Québec de l'orientation dans laquelle il paraît s'être engagé, tout en lui rappelant que "c'est une question de vie ou de mort de ne pas accepter aucun compromis sur l'admission de principe d'un bilinguisme officiel, sous le prétexte du respect des droits minoritaires".

Le Québec doit être un Etat français, affirment les élus généraux, peu importe les restrictions constitutionnelles du passé.

Le débat est donc vivement engagé sur le statut de la langue française au Québec et les incidents de Saint-Léonard n'ont fait que poser la question d'une façon vive et nette.

Dans leur communiqué, les élus généraux notent que "les porte-parole du gouvernement québécois se font de plus en plus précis dans l'affirmation que le français doit devenir "la langue d'usage" au Québec. Le Québec est constitutionnellement dans son droit d'agir ainsi; la situation des Anglo-Québécois est le résultat de privilèges qui n'ont jamais été accordés aux Canadiens français des autres provinces".

Le communiqué des élus généraux cite certains extraits de la résolution votée aux assises nationales de novembre dernier par 94% des députés du Québec, entre autres:

● L'anglais ne doit pas être enseigné au niveau primaire dans les écoles du Québec, sauf dans les écoles de la minorité anglophone.

● Dans les écoles françaises du Québec, l'enseignement d'une langue seconde doit être facultatif et il doit se faire à partir du niveau secondaire.

● Le Québec doit établir le français comme seule langue officielle dans les organismes qui relèvent directement ou indirectement de son autorité.

● Le Québec doit prendre les moyens législatifs appropriés pour que le français soit la langue de travail dans l'industrie et les affaires.

● La minorité anglophone pourra disposer, à tous les niveaux, d'institutions d'enseignement publiques à condition qu'elles soient bilingues.

● La main-mise des anglophones sur les écoles et sur les classes des autres minorités linguistiques doit cesser immédiatement.

Le conseil exécutif de la Fédération nationale des SSJB se déclare elle aussi entièrement d'accord avec la prise de position réitérée du ministre des affaires culturelles exprimant l'intention du législateur québécois de faire du français la langue d'usage au Québec.

La Fédération "estime qu'il s'agit là d'un objectif conforme à la dignité personnelle et à l'intérêt même des Québécois, d'un objectif vital pour l'avenir de la collectivité québécoise de langue française".

Nouvelle voie de raccordement

QUEBEC — Une artère à quatre voies reliera dans quelques mois les boulevards Laurier et Henri Bourassa, au nord du jardin zoologique d'Orsainville. M. Fernand J. Lafontaine, ministre de la voirie, vient d'accorder à cette fin un contrat de \$233.674.87 à l'entreprise Union des carrières et pavages ltée de Québec.

Les travaux de terrassement et gravelage débuteront sous peu et le nouveau boulevard d'une largeur de 52 pieds sera mis en service au cours de l'été prochain.

J'étais porté à changer de position...!

Je pouvais me trouver un emploi assez facilement. Mais quelques mois plus tard, je démissionnais ou je me faisais congédier. Pourquoi? Parce que j'avais une certaine difficulté à me faire comprendre.

Un bon jour, je me suis inscrit au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. C'est là que j'ai appris à créer un climat d'harmonie partout où je passe. Je m'entends beaucoup mieux avec les autres. Tous m'estiment et je suis beaucoup plus heureux.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.



C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11.000 diplômés enthousiastes. Les frais de cours sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger par vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi 24 septembre ou vendredi 27 sept. à 8 h. p.m. ou samedi matin 28 sept. à 10 h. a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour un dépliant gratuit signalez immédiatement 842-8186.

session fédérale

George-T. Davie

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire du nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a demandé hier aux Communes ce que le gouvernement entend faire pour les 800 employés en chômage par suite de la fermeture des chantiers de la George-T. Davie, à Lauzon. Le ministre de la main-d'œuvre, M. MacEachen, a répondu que ces employés pouvaient se prévaloir en tout temps des services de son ministère.

Chômage

Le premier ministre Trudeau a déclaré hier en Chambre que toutes les politiques fiscales et monétaires de son gouvernement sont destinées à réduire le chômage. Il répondait alors à une question de M. George Hees qui désirait savoir ce que le gouvernement entendait faire pour stimuler l'activité industrielle.

Air Canada

L'étude faite en ce moment sur la société Air Canada comportera une recommandation pour la nomination au poste de président de cette société de la Couronne, a révélé hier M. Trudeau. Il n'a cependant fait aucun commentaire sur ce que cette nomination pourrait être.

Politique des sciences?

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield a réclamé une déclaration claire sur la politique que le gouvernement entend adopter à l'égard des sciences. Il a rappelé que le gouvernement a renoncé récemment à trois projets scientifiques d'envergure. M. Stanfield s'est inquiété de l'avenir de la société gouvernementale Atomic Energy of Canada et il s'est demandé si le Canada ne risquait pas de perdre toute autonomie dans le domaine des sciences.

Pas de fuite

C'est par un "oui" laconique que le premier ministre Trudeau a répondu à ceux qui voulaient savoir s'il pouvait affirmer qu'il n'y avait pas eu de coulage du côté de la Gendarmerie royale pour un article du Toronto Star. Dans un reportage publié samedi dernier, le Star affirmait que la GRC enquêtait sur les liens entre certains diplomates français et des soviétiques en poste au Canada.

Les médicaments

Le gouvernement a présenté de nouveau hier son bill destiné à réduire le coût des médicaments. Le même bill avait été soumis au cours de la dernière législature mais il n'avait pu être adopté avant que M. Trudeau ne déclenche les élections. Le nouveau bill réduirait les privilèges des compagnies pharmaceutiques canadiennes et favoriserait la concurrence étrangère.

Les fabricants d'autos

Le ministre du commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré hier qu'il ne serait pas sage de forcer les fabricants d'autos canadiens à dépenser au Canada un certain pourcentage du prix de vente de leurs modèles 1969. M. Pépin a déclaré que ce ne serait pas dans l'intérêt public d'adopter une telle mesure.

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

PAR MOIS \$29⁰⁰ PAR MOIS

COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS LEÇON-TEST GRATUITE

globe SUITE 1538 1 PLACE VILLE MARIE 866-9731

école de langues

Êtes-vous sceptique en ce qui concerne la repousse des cheveux?

C'est parfait d'être sceptique si vous avez le crâne complètement dénudé, vous n'avez plus rien à perdre.

Mais s'il reste des cheveux, n'attendez plus, mettez vos doigts de côté, sinon vos annuaires capillaires vont vite se multiplier, perte anormale de cheveux... pellicules... démangeaisons... cheveux excessivement secs ou gras.

Tout cela ne peut se corriger naturellement, il faut recourir aux soins d'un expert et sans délai.

Si vous obtenez à temps l'aide du trichologue (expert capillaire) le moins auquel vous puissiez vous adresser c'est de conserver les cheveux que vous possédez, d'améliorer leur apparence et leur vigueur. Même, dans certains cas, le traitement fera également repousser une partie ou la totalité des cheveux que vous avez perdus.

N'attendez pas, pensez combien ce sera agréable pour vous de ne plus avoir à vous inquiéter de vos cheveux et à avoir votre cuir chevelu en excellente condition. Mais si vous préférez garder vos doutes plutôt que vos cheveux, ne consultez pas d'expert capillaire. Sinon, rendez-vous AUJOURD'HUI à la Clinique Capillaire PIERRE.

Nouveau et exécutif

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à l'une ou l'autre de nos cliniques. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE RÉDUCTION, sur le prix demandé en clinique, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri

Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7738

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Ne payez pas vos employés ce mois-ci.

Laissez-nous le faire à votre place. Nous nous chargeons de la préparation de la feuille de paye et du versement du salaire au personnel. Vous avez le choix entre deux plans efficaces et confidentiels pouvant s'adapter à vos exigences.

L'un ou l'autre de ces plans vous permet de réduire vos frais généraux et vos frais de papeterie tout en assurant à la comptabilisation de la feuille de paye toute la discrétion voulue.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur la préparation de la feuille de paye et sur les nombreux autres services que nous mettons à la disposition des hommes d'affaires, consultez le gérant de notre succursale la plus proche. Il est secondé par des spécialistes.

Procurez-vous notre brochure intitulée: "Services spéciaux aux sociétés".

Prenez la Banque de Commerce à votre service.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Jean-L. Pépin: l'anglais est nécessaire même pour les Québécois

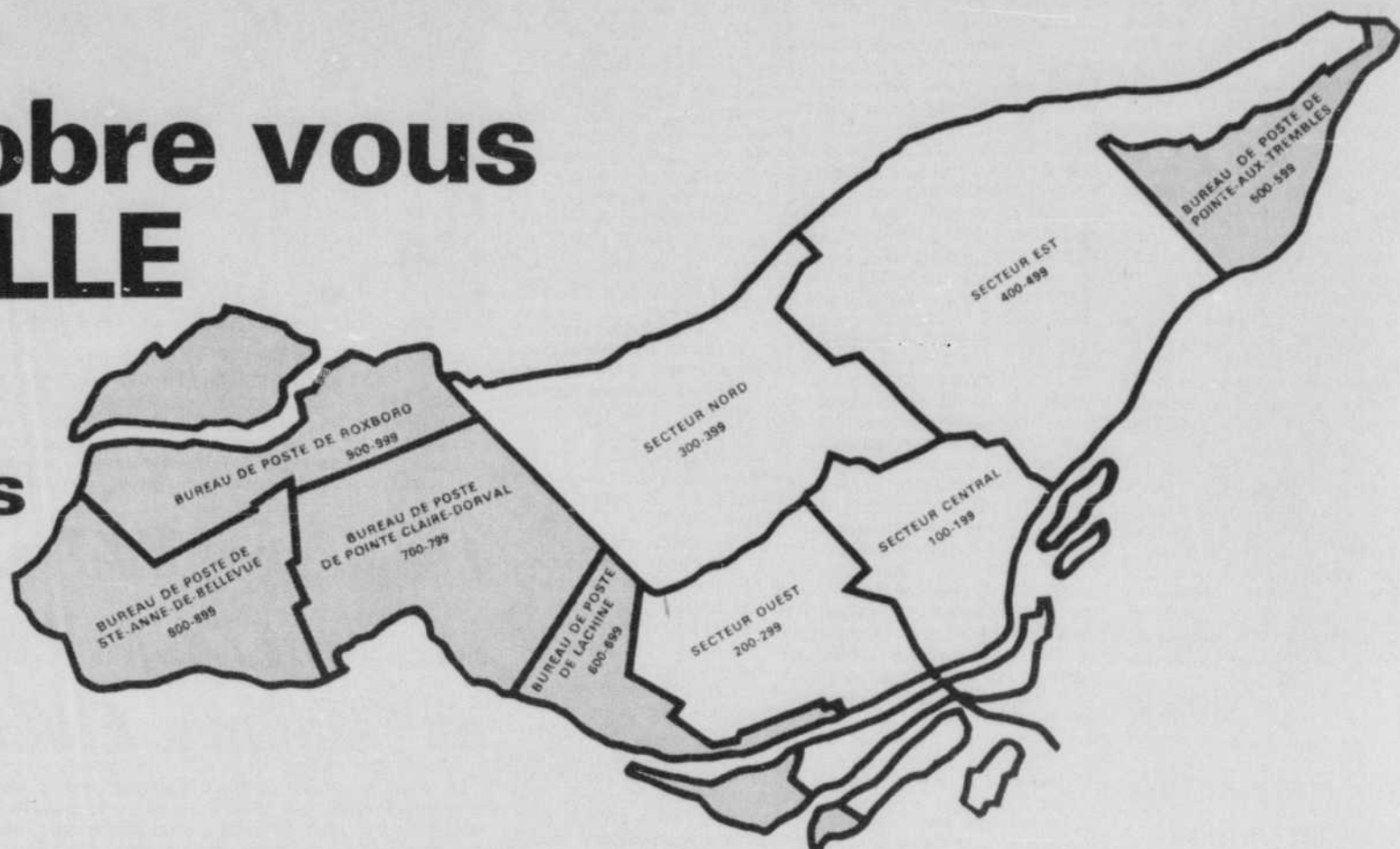
rapportait les choses, lui-même tirerait la première balle dans le dos de M. Bourgault leader du RIN, si une révolution sanglante se produisait.

Ce n'est pas le cas du tout a-t-il dit, j'ai dit tout simplement que si une révolution se produisait M. Bourgault serait le premier à être tué par ceux qui avaient commencé à l'appuyer, parce que M. Bourgault n'est pas un véritable révolutionnaire.

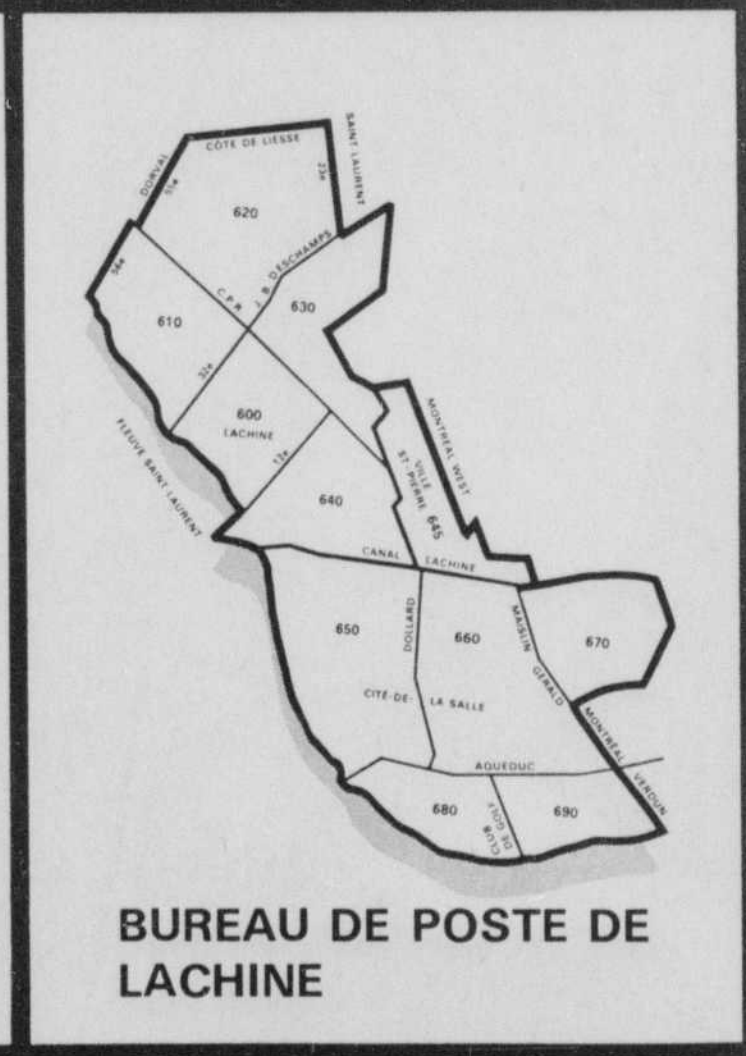
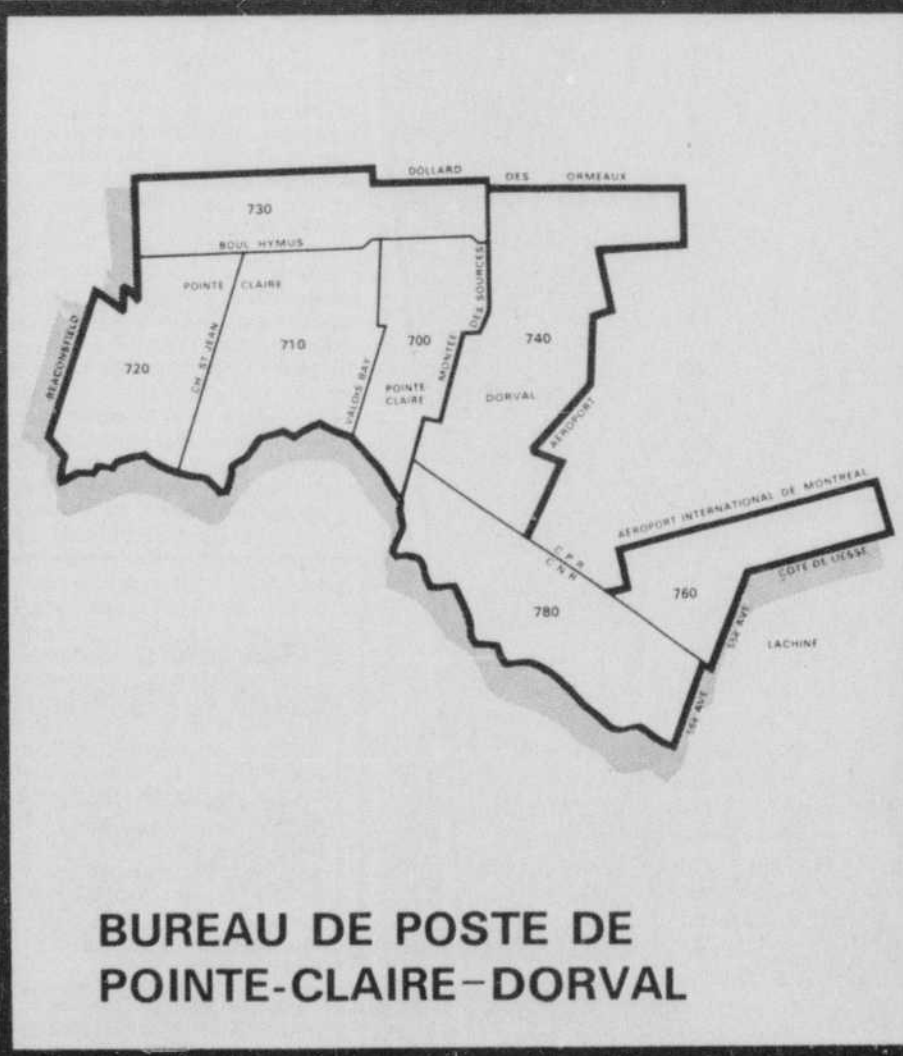
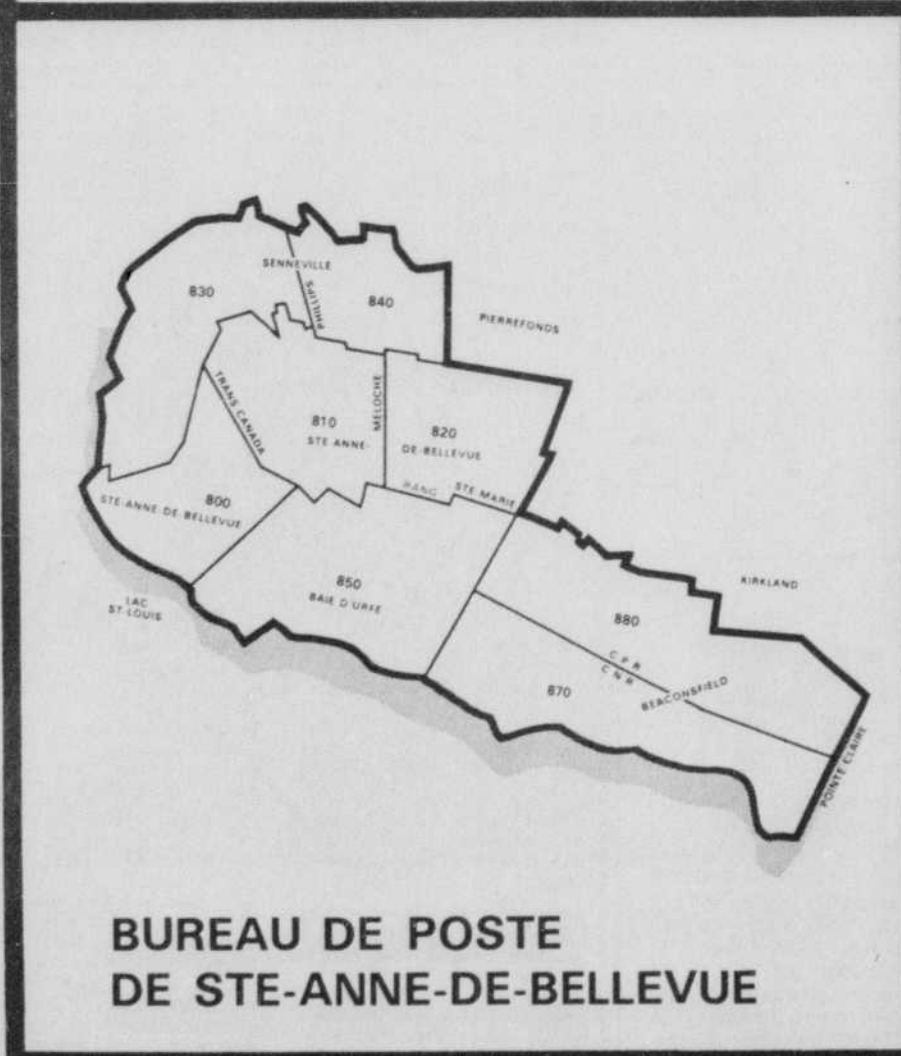
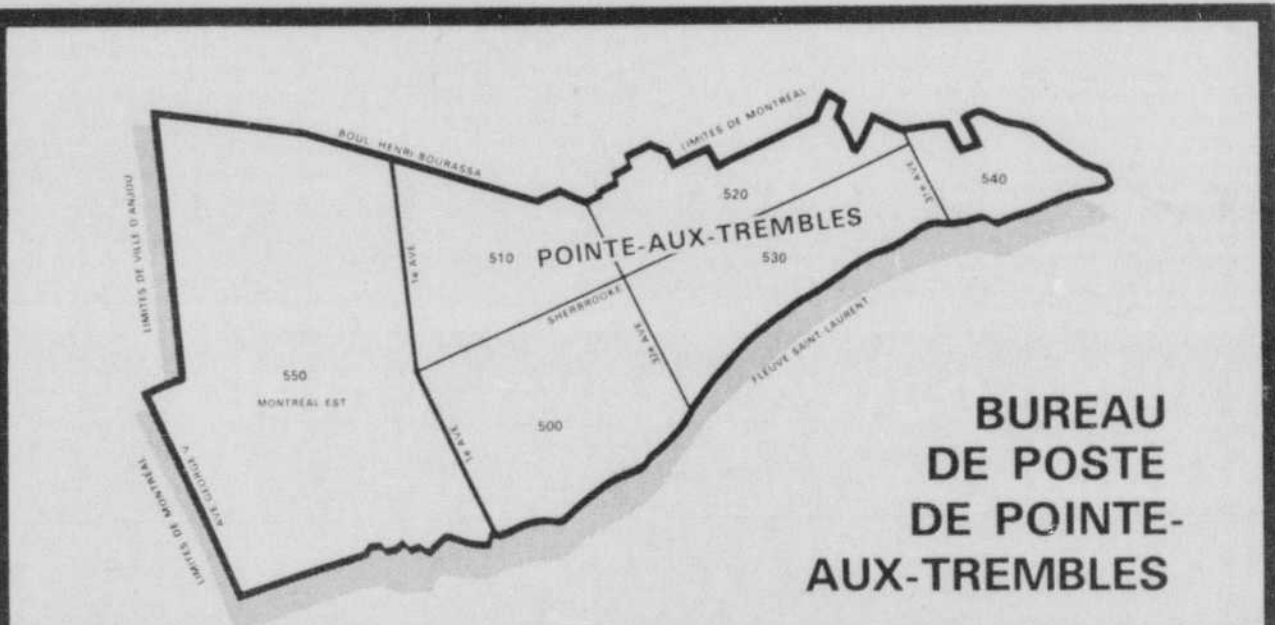
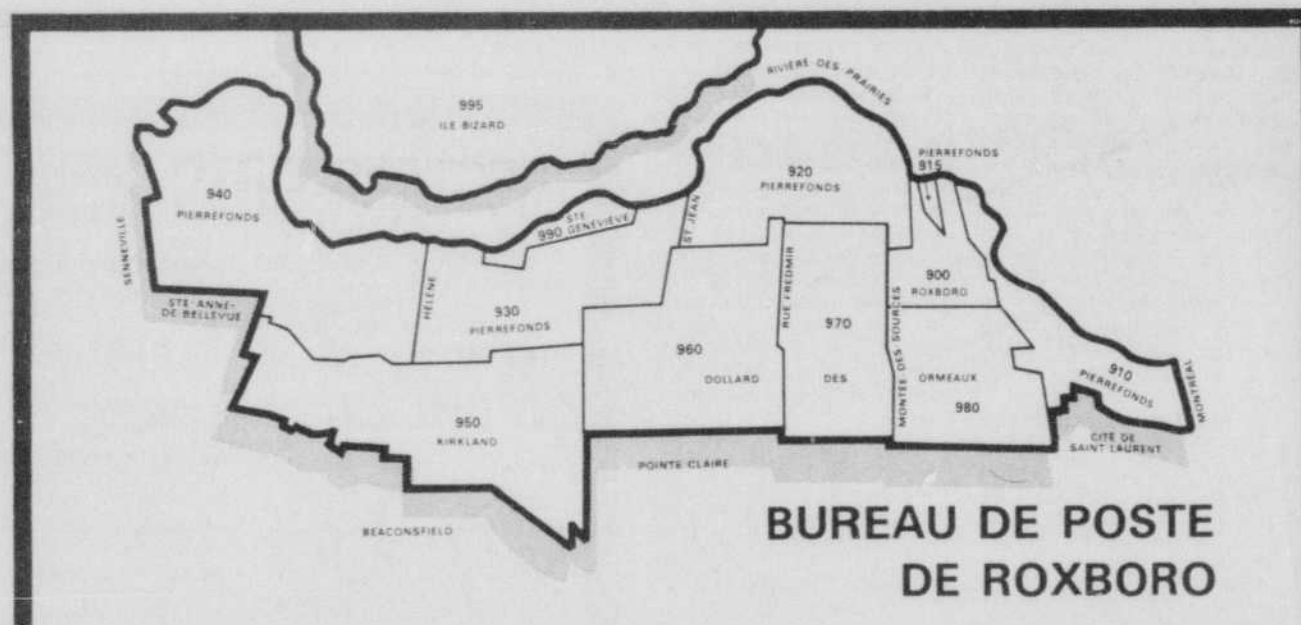
**à partir du 1^{er} octobre vous
avez une NOUVELLE
ADRESSE**

**si vous demeurez dans
la région desservie
par les Bureaux de
Poste périphériques
de:**

ROXBORO • STE-ANNE-DE-BELLEVUE •
POINTE-CLAIRE-DORVAL • LACHINE •
POINTE-AUX-TREMBLES



Résidents de l'Île de Montréal: le numéro de zone postale occupe une place primordiale dans votre adresse, et comme vous avez dorénavant un nouveau numéro de zone postale, c'est comme si vous aviez une nouvelle adresse. Ces nouveaux numéros de zones postales indiquent le secteur dans lequel vous demeurez et doivent toujours faire partie intégrante de l'adresse de l'expéditeur.



Si vous demeurez dans la partie foncée de la carte ci-haut, votre adresse devra inclure un des numéros de zone postale suivants:

POINTE-AUX-TREMBLES	500, 510, 520, 530, 540	BAIE D'URFÉ	850
MONTREAL-EST	550	BEACONSFIELD	870, 880
LACHINE	600, 610, 620, 630, 640	ROXBORO	900
VILLE ST-PIERRE	645	PIERREFONDS	910, 915, 920, 930, 940
CITE DE LA SALLE	650, 660, 670, 680, 690	KIRKLAND	950
POINTE-CLAIRE	700, 710, 720, 730	DOLLARD DES ORMEAUX	960, 970, 980
DORVAL	740, 760, 780	STE-GENEVIEVE	990
STE-ANNE-DE-BELLEVUE	800, 810, 820	ÎLE BIZARD	995
SENNEVILLE	830, 840		

Le système des zones postales a été mis à jour pour vous donner le meilleur des services

Votre **NOUVEAU** numéro de zone est

Votre adresse doit être libellée comme il suit:

Votre nom _____
 Le numéro de votre appartement (s'il y a lieu) _____
 Le numéro et la rue _____
 Montréal — (P.Q.) _____

Indiquez toujours le numéro de la zone et celui de l'appartement dans votre adresse.

Un de ces feuillets descriptifs, indiquant votre nouveau numéro de zone postale, vous sera remis par votre facteur.

La hausse chez GM: \$49 par voiture

DETROIT (PA) — Le géant de l'industrie automobile en Amérique, la société General Motors, a fait part, lundi, de hausses de prix dont la moyenne s'établit à \$49 par voiture, soit presque 50 pour cent de moins que les augmentations annoncées la semaine dernière par la compagnie Chrysler.

Le président du bureau de direction de GM, M. James M. Roche, a catégoriquement

nié que des pressions aient été exercées à Washington pour que les hausses de prix des produits General Motors soient moindres que celles de Chrysler.

"Il y a eu de franches discussions à Washington, a dit M. Roche, mais je puis vous assurer que la décision de General Motors, comme à l'ordinaire, avait été prise par nos dirigeants à nous, avant même

que nous entreprenions les entretiens à Washington."

General Motors, en faisant part de cette hausse de \$49 — ou une hausse de 1.6 pour cent par voiture — s'est basée sur les prix que la compagnie charge à ses détaillants.

Chrysler a été la première compagnie chez les grands fabricants d'automobiles à faire part de ses nouveaux prix. La moyenne d'augmentation des produits Chrysler est de \$84

— ou une hausse de 2.9 pour cent en regard des prix des modèles 1968.

General Motors a causé une certaine surprise en revenant sur la décision qu'avait prise la compagnie d'inclure le prix des appuie-tête dans le coût global de la voiture.

Les compagnies Ford et American Motors n'ont pas encore annoncé les prix de leurs modèles 1969.

Bertrand assure son appui à Farnham

FARNHAM (PC) — M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, a promis d'accorder son soutien aux efforts que fait la ville de Farnham pour devenir l'emplacement du nouvel aéroport de Montréal, dont on envisage la construction.

M. Bertrand a donné ces assurances dimanche au conseil municipal, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration d'un plan de construction d'une autoroute qui coûtera quelque \$5 millions et permettra d'établir une liaison rapide entre Farnham et Montréal.

La mise en chantier de logements: une hausse de 8.5 p.c. en août

OTTAWA (PC) — D'après la Société centrale d'hypothèques et de logement SCHL, le mois d'août a vu la mise en chantier de 14,471 maisons et appartements, soit une augmentation de 8.5 p.c. comparativement au mois d'août de l'année précédente.

Les chiffres du mois d'août rajustent le taux annuel de construction à 187,000 contre 178,300 en juillet. Le Conseil

économique du Canada avait dit que le Canada a besoin de 190,000 unités par année, qui doivent monter à 200,000 en 1970.

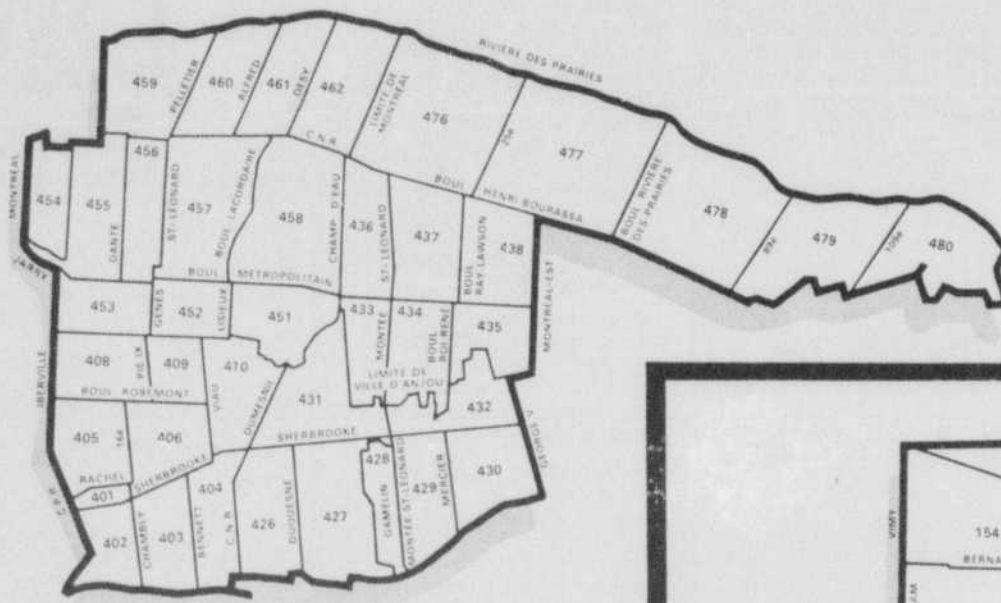
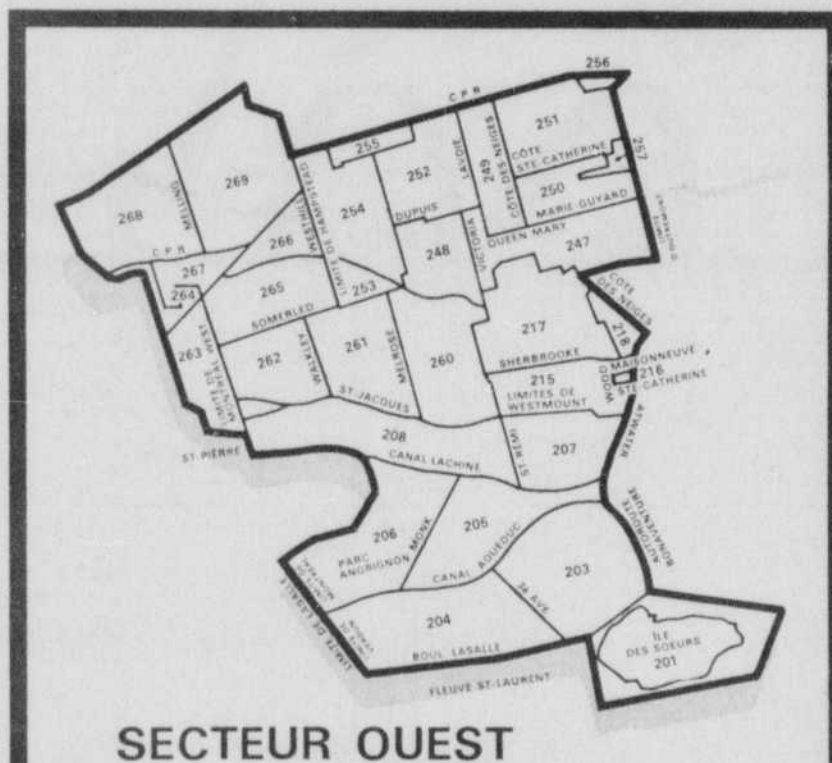
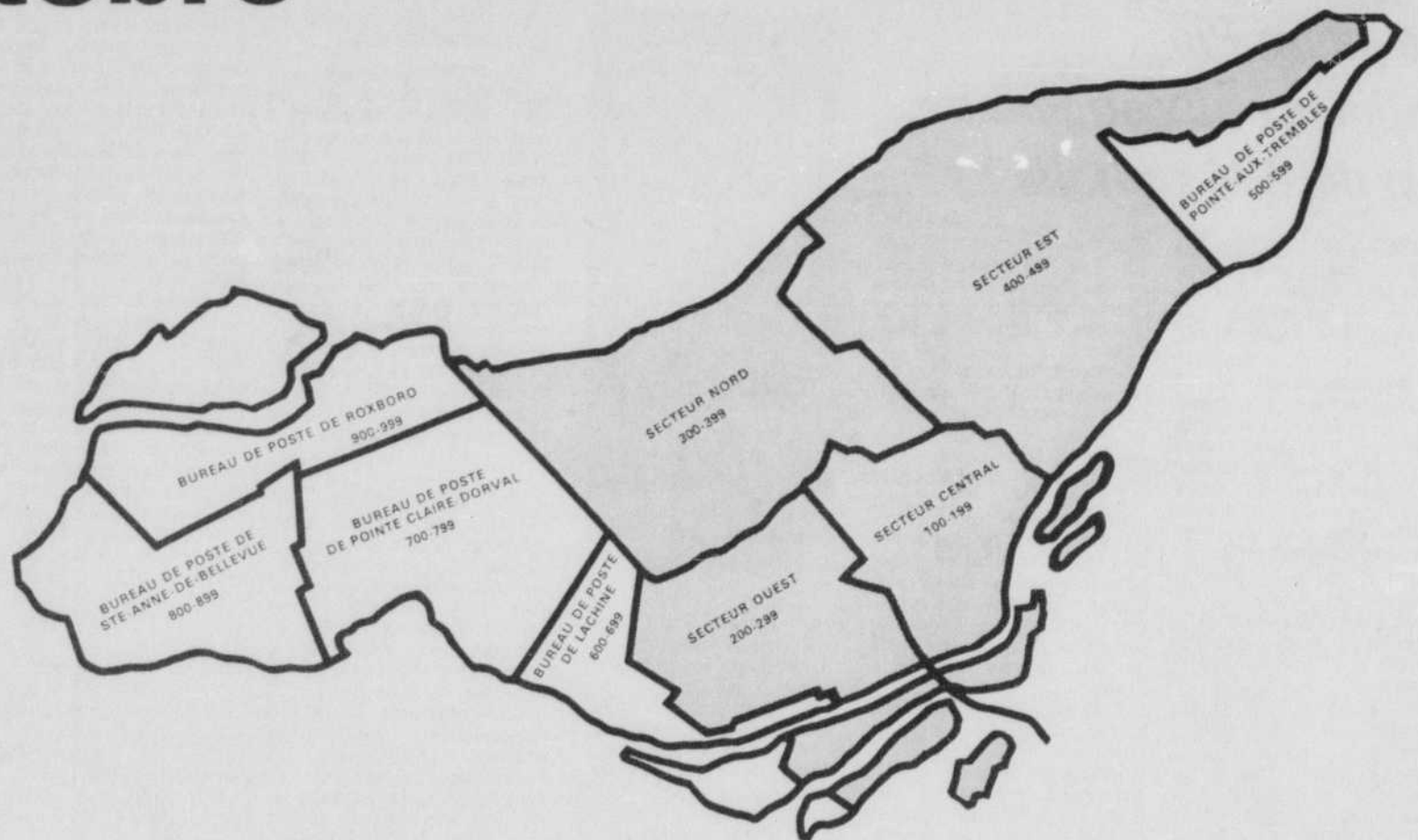
A l'instar des quelques derniers mois, la plus grande partie de l'augmentation du mois d'août, comparée à l'année précédente, se porte sur les immeubles d'appartements à loyer, qui sont en augmentation de quelque 38 p.c.

Quant aux maisons unifamiliales et séparées, leur nombre est en baisse de 23.6 p.c. par rapport à l'année dernière.

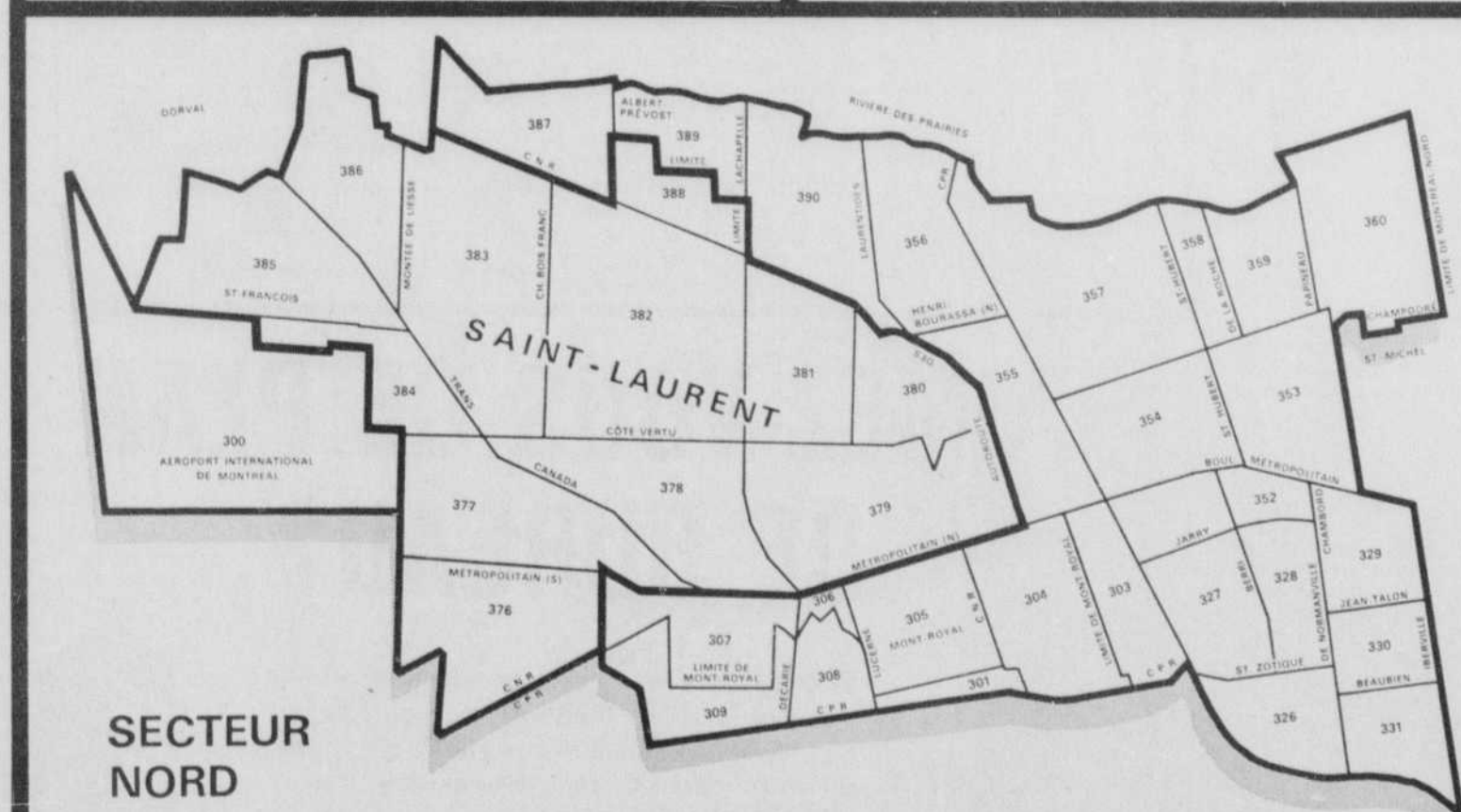
Les chiffres du mois d'août concernent les centres urbains de plus de 10,000 habitants. La SCHL effectue un relevé des activités de l'industrie de la construction dans tout le Canada une fois tous les trois mois.

à partir du 1^{er} octobre vous avez une NOUVELLE ADRESSE

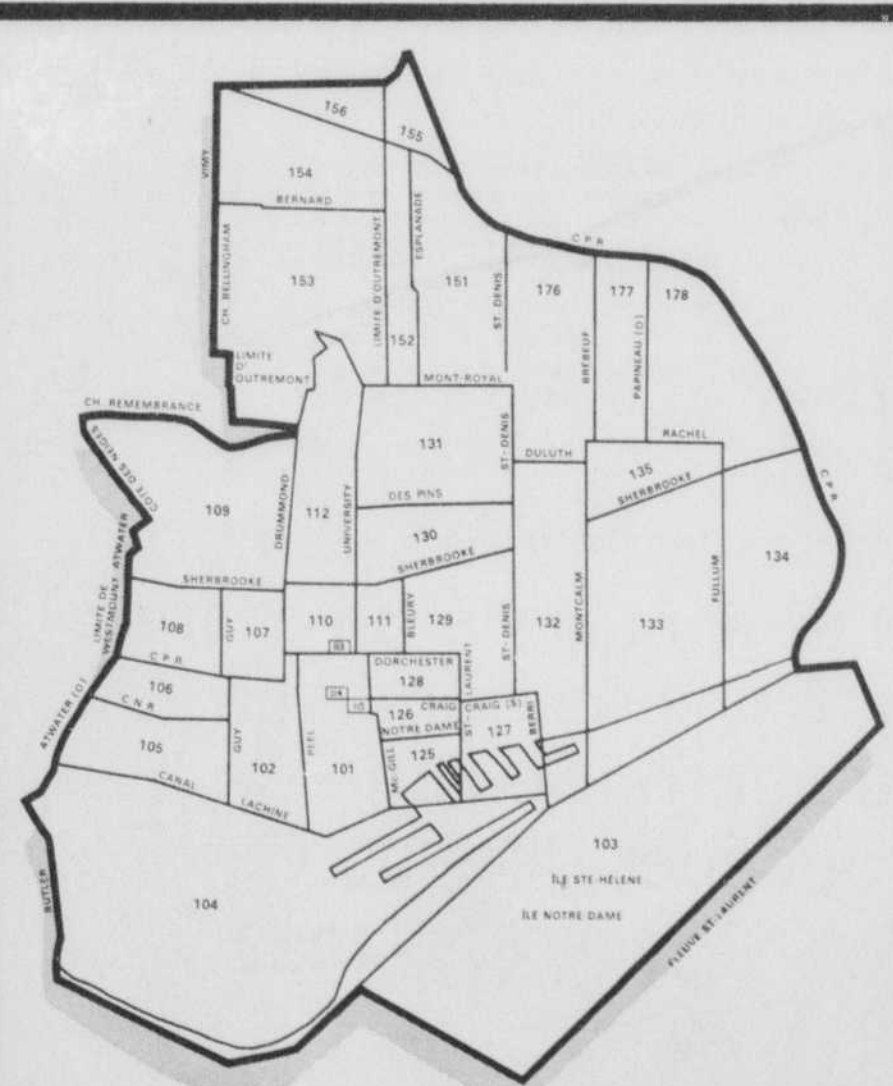
si vous demeurez dans la région desservie par le Bureau de Poste de Montréal.



SECTEUR EST



SECTEUR NORD



SECTEUR CENTRAL

Si vous demeurez dans la partie foncée de la carte ci-haut, votre adresse devra inclure un numéro de zone postale parmi les groupes suivants:

MONTREAL
OUTREMONT } 100-199

MONTREAL
COTE-ST-LUC
HAMPSTEAD
MONTREAL-WEST
VERDUN
WESTMOUNT } 200-299

MONTREAL
MONT-ROYAL
SAINT-LAURENT } 300-399

MONTREAL
MONTREAL-NORD
SAINT-LEONARD
SAINT-MICHEL
VILLE D'ANJOU } 400-499



Vers la création éventuelle d'un ministère fédéral de la science et de la technologie

par Claude Lemelin

Le président du Conseil du trésor, M. Charles Drury, a laissé entrevoir hier la création éventuelle d'un ministère de la science et de la technologie au Canada.

"De nouveaux organismes devront peut-être surgir pour mener à bien des initiatives majeures dans le domaine scientifique et technologique",

a déclaré M. Drury. "Ce problème soulève la question de savoir si nous avons besoin d'un organisme spécialisé, au sein du gouvernement pour promouvoir et coordonner nos efforts. Plusieurs ministères font déjà un effort scientifique important, de par leur mandat, mais les structures actuelles ne semblent plus pouvoir s'accommoder d'initiatives d'ordre interministériel ou extra-ministériel. J'espère

qu'au cours des mois à venir on parlera beaucoup des bienfaits que le Canada pourrait retirer de la création d'un ministère de la Science et de la Technologie, d'après le modèle européen, ou d'après le système très diffus mais remarquablement bien coordonné du gouvernement des États-Unis."

Le président du Conseil du trésor était le conférencier invité, hier midi, au déjeuner

du Congrès de génie chimique organisé conjointement par la Société canadienne de génie chimique, l'American Institute of Chemical Engineers et l'Institute of Chemical Engineers de Grande-Bretagne.

Ce congrès a rassemblé au Reine Elizabeth près de 2,000 ingénieurs en chimie, — tant de l'université que de l'entreprise, tant préposés à la recherche qu'à la production ou au marketing — pour ce que l'on pourrait appeler, dans la parlance du ministère de l'éducation, des sessions de recyclage technologique.

D'ici à mercredi, ces scientifiques discuteront en effet avec tout le sérieux qu'il convient et parfois même avec passion, de corrosion et d'agglomération, de cristallisation et de copolymérisation, ils envisageront successivement l'isolation, le contrôle et la stabilité des réactions chimiques, ainsi que les mesures de sécurité qu'il faut prendre dans les procédés où il entre de l'ammoniac; ils se pencheront avec sollicitude sur la phase liquide de la granulation des fertilisants par la méthode de la stratification.

Mais les ingénieurs chimistes n'entendent pas négliger pour autant les aspects sociaux de leur activité. Hier, certains d'entre eux ont assisté à un séminaire, mené par le professeur Donald Marquis, du Massachusetts Institute of Technology, sur la gestion de la recherche et du développement à des fins commerciales; tandis que d'autres s'informaient des techniques de prévision auprès de M. Erich Jantsch, de l'OCDE, qui vient de publier une étude magistrale là-dessus, et de quatre spécialistes britanniques. Et mercredi, les congressistes se pencheront sur les programmes éducatifs organisés par les grandes entreprises.

Les propos de M. Drury sur l'organisation de la recherche scientifique ne tombaient donc pas dans des oreilles de sourds. Le ministre a énuméré quelques-uns des problèmes qui se posent en ce domaine et qui appellent l'attention du gouvernement — énumération que l'on croirait tirée du dernier exposé annuel du Conseil économique du Canada, tant elle se rapproche de ses conclusions:

● D'abord, insuffisance de l'effort technologique du Canada, qui n'absorbe que 1,3% du P.N.B. — notablement moins que dans les autres pays industrialisés;

● Répartition de cet effort, ensuite, entre la recherche pure et la recherche appliquée: "les activités de développement, qui sont les génératrices immédiates de l'exploitation commerciale de la science, ne constituent que 37% du total";

● Répartition de cet effort, également, entre le secteur privé et le secteur public: "seulement 42% de la recherche est faite par l'industrie, le pourcentage le plus bas parmi les neuf pays membres les plus dynamiques de l'OCDE;

● Choix des objectifs de la politique scientifique, enfin, car "nous devons concentrer nos efforts dans des champs d'activité qui correspondent au mieux à nos capacités et à nos besoins nationaux. Il devient alors nécessaire d'effectuer une estimation critique des priorités, entre les besoins concurrents qui se disputent nos ressources scientifiques et notre main-d'œuvre, qui sont limitées".

M. Drury a évoqué quelques-unes des mesures que le gouvernement pourrait adopter pour pallier cette insuffisance et corriger cet état de choses: établissement d'un Conseil de la recherche technologique, intensification des programmes de recherche entrepris dans les universités soit pour le compte du gouvernement ou de l'industrie, développement des programmes d'incitation et d'assistance à l'innovation technologique par les entreprises, programmes qui s'étendraient jusqu'aux innovations dans le domaine des produits et des méthodes, éta-

Laval emprunte à quatre banques, à taux réduits

La Banque provinciale, la Banque royale, la Banque de Montréal et la Banque canadienne nationale ont avisé la ville de Laval que le taux d'intérêt sur ses emprunts temporaires serait abaissé de 7¼ et 7½ p.c. à 7 et 7½ p.c.

Cette réduction du taux d'intérêt porte sur des emprunts de l'ordre de \$23 millions.



Charles Drury

blissement enfin d'associations de recherches industrielles, pour venir en aide à la petite et à la moyenne entreprise.

Mais à l'encontre du Conseil économique du Canada, le président du Conseil du trésor semble conscient de ce qu'il faut tenir compte, dans l'élaboration d'une politique technologique, des entreprises multinationales.

"Au Canada, où une très forte proportion des sociétés sont des filiales de sociétés étrangères, de déclarer M. Drury, il semble que la solution soit une rationalisation de la production entre la société-mère et la filiale, à travers une spécialisation fondée sur la différenciation des produits ou des champs d'activité. A cette fin, nous croyons que le développement de nouveaux produits offre la méthode la plus prometteuse et la plus pratique de réaliser pleinement le potentiel économique de notre industrie manufacturière."

Les chantiers maritimes ont trop négligé d'accroître leur productivité

"Si le Canada veut redevenir une puissance maritime, il faut qu'il soit prêt à y consentir certains sacrifices. Mais ces sacrifices ne sont justifiés que dans la mesure où constructeurs de navires et armateurs font l'impossible pour rencontrer la concurrence, sans se fier uniquement au gouvernement pour les faire vivre paresseusement."

Ces paroles sont de M. Gérard Filion, président de Marine Industries Limited, qui regrette simplement qu'une "partie minime" des subventions du gouvernement canadien n'ait pas servi "à stimuler la productivité des chantiers" ainsi protégés contre l'importation de navires construits en Grande-Bretagne.

"J'estime, a dit M. Filion, lors du baptême du John Hamilton Gray en fin de semaine, à Sorel, que l'argent des contribuables aurait été utilement employé par une incitation aux chantiers désireux et capables de le faire, de transformer leurs ateliers et leurs méthodes de travail."

M. Filion, en rappelant que la Commission canadienne de transport a été chargée de faire une étude sur l'opportunité pour le Canada de reconstituer une marine marchande, dit qu'il faudrait qu'en même temps une étude parallèle soit

faite sur la construction navale.

Pour avoir une marine marchande qui ne soit pas une charge trop lourde pour le budget du pays, explique M. Filion, "il faut commencer à investir de l'argent dans la rentabilité des chantiers maritimes, abaisser le coût de production à peu près au niveau de la concurrence mondiale".

Au cours des derniers mois, trois chantiers maritimes du Canada ont fermé leurs portes, en Colombie, en Ontario et dans le Québec. Et chaque fois qu'un chantier maritime ferme ses portes, souligne M. Filion, l'opinion publique s'émeut au spectacle de centaines d'ouvriers mis en chômage.

C'est qu'un ouvrier qui a passé une vingtaine d'années de sa vie dans un chantier maritime ne peut pas facilement s'adapter à un autre travail.

"Mais son sort n'est pas pire, déclare M. Filion, que celui des 3,000 cultivateurs qui, chaque année, quittent leur terre dans la province de Québec. Eux aussi font face à des problèmes de réadaptation et pourtant personne ne s'en émeut."

La fermeture de chantiers maritimes ne s'explique pas uniquement par une disette de commandes; c'est plutôt "la technologie de la construction

navale qui est en pleine évolution et qui force le regroupement des activités dans les chantiers les plus efficaces.

Dans les chantiers les plus modernes, poursuit M. Filion, on ne construit plus un navire, mais on le fabrique selon un procédé de travail à la chaîne que les Américains avaient commencé à utiliser durant la guerre pour la construction des Liberty Ships et que les Japonais et les Scandinaves ont raffiné "au point où la réduction des coûts et la vitesse d'exécution ont atteint un degré presque incroyable. J'ai vu à Gotaverken, dit M. Filion, des pétroliers de 80,000 tonnes être fabriqués en 75 jours seulement".

A ce point de son allocution, M. Filion a annoncé que "les nouveaux ateliers que nous inaugurerons à la fin de novembre mettront en pratique les méthodes de travail empruntées des Suédois. Nous espérons que la réduction des coûts qui s'ensuivra placera notre chantier à la pointe du progrès technologique au Canada. Quelques-uns de nos concurrents seront amenés, par la force de la concurrence, à nous imiter. D'autres, plus faibles sur le plan technique et financier, seront incapables d'entrer dans la course et disparaîtront éventuellement".

Le padre Pio, religieux aux stigmates, est décédé en Italie

ROME (AFP) — Le Père Pio Da Pietralcina, le religieux aux stigmates, est mort hier au couvent de Sainte-Marie des Grâces, près de Foggia en Italie.

Il était âgé de 81 ans.

De son vrai nom, Francesco Forgione, Padre Pio avait célébré il y a trois jours en présence de milliers de fidèles, le cinquantième anniversaire des "stigmates". Ils étaient en effet apparus sur son corps le 20 septembre 1918.

Le Père Pio souffrait d'une bronchite qui s'aggrava ces jours derniers. On avait dû le porter de sa cellule jusqu'à la chapelle et il avait célébré la messe assis. Son état s'est aggravé dimanche soir. Il est décédé peu avant l'aube, hier.

Francesco Forgione, était né le 25 mai 1887 à Pietralcina, petit pays des Pouilles. Issu d'une modeste famille, il se sentit de bonne heure la vocation religieuse et fut attiré par l'ordre des Capucins, dont la règle s'adaptait à son tempérament à la fois mystique et actif.

Padre Pio avait pu se rendre compte des conditions difficiles dans lesquelles vivait une partie de la population de cette province et surtout du manque de moyens modernes

pour lutter contre les maladies dont les pauvres étaient atteints. Des dons commençaient à lui parvenir: il les consacra à soulager les souffrances.

Lorsqu'il fut envoyé au début du second conflit mondial, à San Giovanni Rotondo, l'élan de sympathie et d'admiration des fidèles à son égard redoubla. Beaucoup n'hésitaient pas à l'appeler "le moine saint". Mais l'Eglise se montra très prudente: une de ses règles veut que la sainteté ne puisse être déclarée du vivant de celui à qui on l'attribue, et des biographies présentant Padre Pio comme un saint, lui attribuant des miracles, furent mises à l'index.

Lorsque les stigmates apparurent sur ses membres, sa renommée de sainteté et de thaumaturge s'accrut prodigieusement dépassant les frontières. Des pèlerins venaient de tous les pays pour l'entendre dire la messe, se confesser et recevoir de lui la communion.

En 1923, le Saint — Office mit alors en garde les fidèles en les invitant à ne pas aller rendre visite au religieux, "le caractère supranaturel des faits qui lui étaient attribués n'ayant pas été constaté". Par la suite, ce jugement fut ré-



Le padre Pio

formé et Padre Pio put exercer librement son activité.

Cependant, les dons continuaient à affluer, non seulement d'Italie mais d'autres pays, d'Amérique notamment. Selon le vœu du religieux, il fut décidé de les employer à la création d'un grand hôpital, "la maison de la souffrance" et d'une oeuvre pieuse, "les groupes de prière". Padre Pio fut relevé du vœu de pauvreté, et une société par actions au nom du religieux fut constituée, avec pour président le marquis Sacchetti, fourrier-major des palais apostoliques. La gestion en fut confiée à cinquante laïcs du tiers-ordre franciscain, avec Padre Pio pour directeur spirituel.



visitez
'Design Canada'

Les oeuvres primées au concours de l'APIDO en 1968 sont exposées au Centre 'Design Canada' du 5 septembre au 26 octobre.

Cette exposition comprend de nouveaux produits exceptionnels, des emballages et conditionnements d'avant-garde, des images de firmes et des systèmes combinatoires créés l'année dernière par les concepteurs industriels professionnels de l'Ontario. Elle est organisée par le Conseil national de l'esthétique industrielle du Ministère de l'Industrie du Canada et l'Association of Professional Industrial Designers of Ontario.

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure, ouvert tous les jours de 10 h 30 à 18 h sauf le dimanche



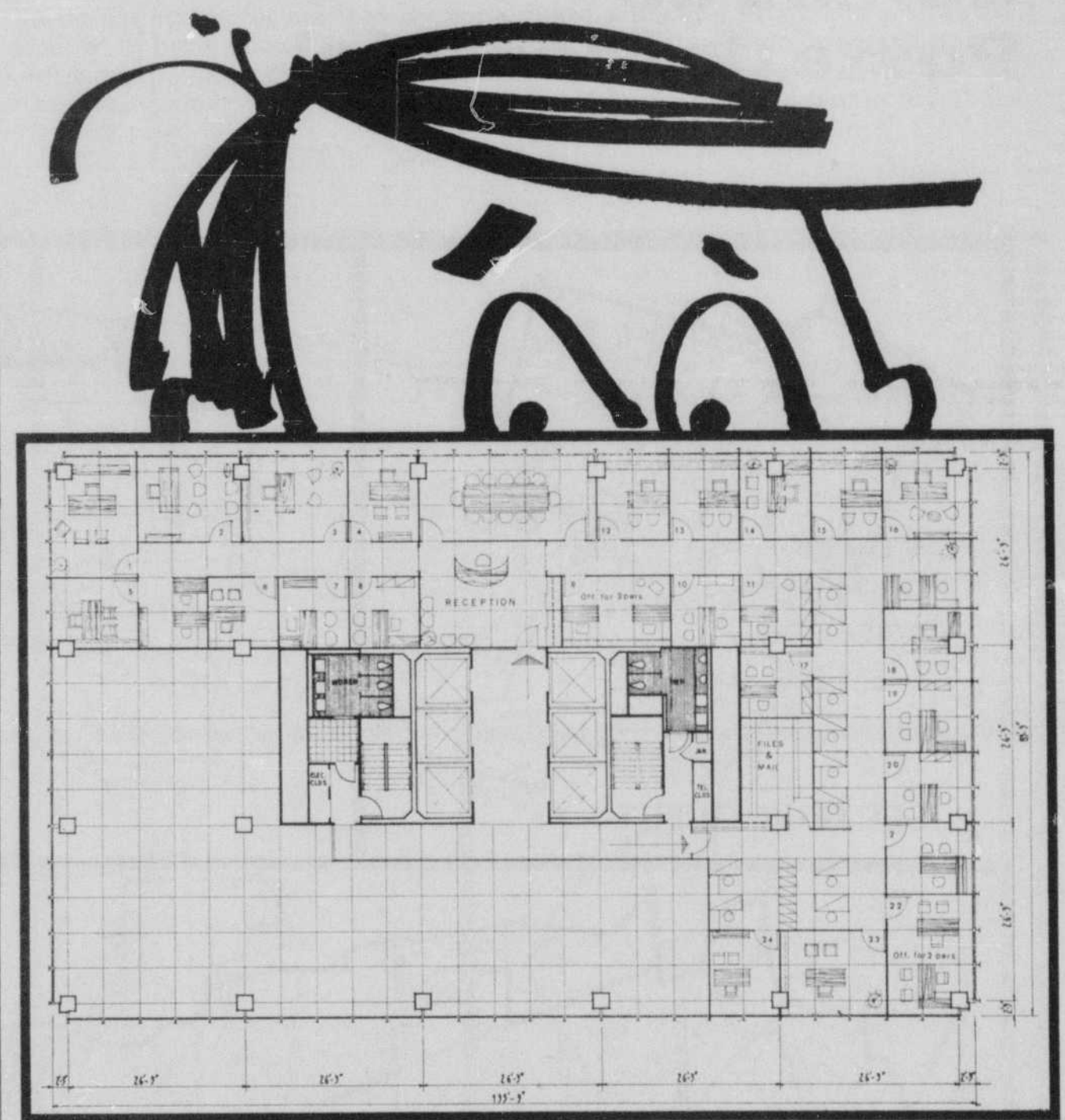
Un seul numéro à composer et ce sera la vie de château dans un hôtel moderne situé au centre de l'une de huit grandes villes du Canada.

877-4032

Vous vivrez en grand seigneur dans un hôtel du CN.

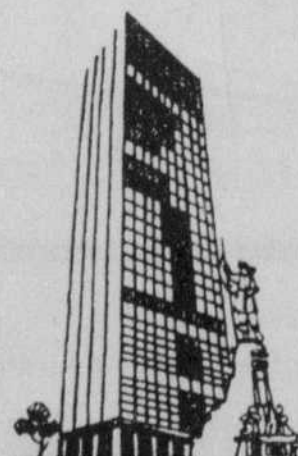
Hôtel Newfoundland, Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian Halifax
Le Reine Elizabeth* Montréal
Château Laurier Ottawa
Hôtel Bessborough Saskatoon
Hôtel Macdonald Edmonton
Hôtel Fort Garry Winnipeg
Hôtel Vancouver* Vancouver

* Administré par Hilton



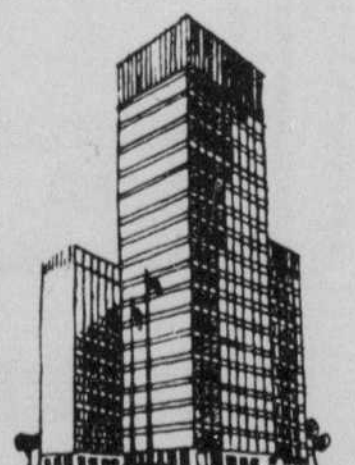
AIMEZ-VOUS CE PLAN DE BUREAU?

Non! Mais les dessinateurs de Mondev peuvent vous en préparer un rapidement en fonction de vos besoins sans obligation de votre part. Si vous désirez plus d'espace, téléphonez à Mondev pour voir deux des plus nouveaux édifices de Montréal: un Square Westmount et l'Edifice BCN. Tous deux ont été conçus, appartiennent et sont administrés par Mondev Corporation Ltd.



EDIFICE BCN

32 étages surplombent, d'une hauteur de 400 pieds, le centre financier du vieux Montréal en bordure de la Place d'Armes. Visitez tous les jours.



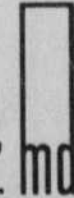
UN SQUARE WESTMOUNT

L'un des trois édifices de 21 étages qui occupent le quadrilatère Greene, Ste-Catherine, Wood et Maisonneuve. Galeries de boutiques au sous-sol — entrée privée donnant accès au Métro.

Renseignements

878-1751

MONDEV CORPORATION LTD., MONTREAL



condition

■ Chronique de la quinzaine

Une troisième langue officielle au Québec

"speaking joul and happy of it"

par Germaine Bernier

"Speaking joul"
and happy of it"

Chaque fois que je vois l'annonce de l'ouverture des cours au Conservatoire Lassalle, je suis dans l'admiration de cette institution des tinées à l'enseignement rationnel, technique et artistique du français parlé, à la culture et à la correction de la langue française. Et je me dis souvent: "si j'étais riche, je masserais tous les locuteurs de la langue française que l'on croise et entend dans les rues, de tous les endroits publics, spécialement dans les cours d'écoles; je les dirigerais vers le Conservatoire. Au besoin je ferais campagne pour obtenir une loi qui exigerait pour le certificat d'études élémentaires au moins deux années du cours de quatre ans à ce Conservatoire. Et les boursiers seraient tenus d'enseigner ensuite chacun une douzaine d'enfants de leur quartier. Il y a toujours, dans une proportion effarante, ces manuels en anglais dans les universités et grandes écoles québécoises mais il y a affluence d'élèves tout de même au Conservatoire Lassalle. Combien en faudrait-il de ces instituts en plus de celui-ci et du Conservatoire du Québec pour corriger l'état actuel de la langue parlée et écrite? Que deux de ces institutions se maintiennent en fonction, c'est déjà beau. C'est presque miraculeux plutôt à notre époque du "joul" triomphant et triomphateur.

Justement, j'ai demandé à madame Suzanne Goyette, la directrice, ce qu'elle pense du théâtre joul qui fleurit de plus en plus à Montréal comme l'herbe à poux dans tout la province au mois d'août.

"Horrible!" me répondit-elle avec l'accent de la conviction qu'on lui connaît et le mordant d'une élocution éternelle.

Je pense la même chose avec la même conviction.

Chacun a droit à son opinion et à ses goûts, c'est certain, surtout parmi tous ceux-là qui n'ont jamais ni opinions ni goûts personnels. Et madame la Directrice d'ajouter: "Que voulez-vous? Un groupe de Canadiens français sont persuadés que c'est trahir notre caractère local que de faire usage du français universel. Pour eux l'avenir est au "joul" parce que c'est la langue de tous les jours de la majorité des Québécois. Ce serait les trahir que de les présenter en public avec un langage corrigé! Ce néo-réalisme

est-il viable? Je n'en sais rien et je n'ai pas de temps pour aller voir ces séances. Dans l'ensemble, je trouve ça horrible."

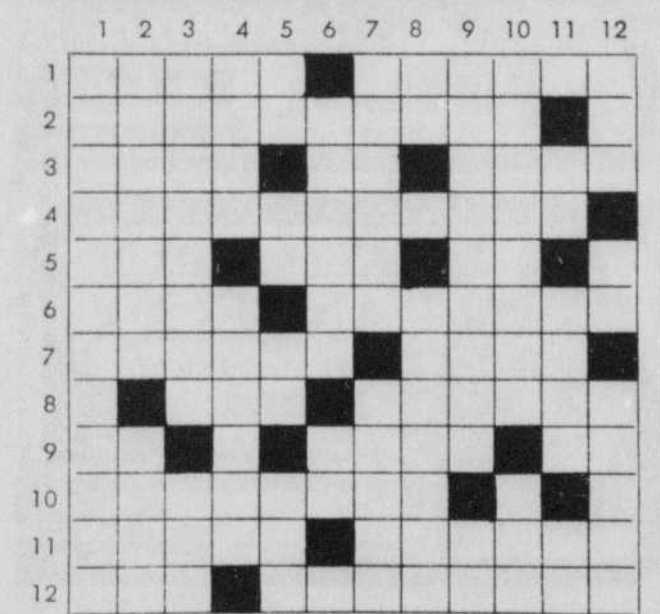
Le mot n'est pas trop fort si l'on en croit les échos qui nous viennent de spectateurs dégoûtés de ce théâtre canayen et de ce sabir de la rue porté à la scène et qui n'est pas un parler; c'est un parlage ou un jargon ou du jabolage. Disons en passant qu'on aurait bien tort d'y classer le langage paysan ou le langage fr. allier, les deux ne sont pas de n.-me famille. Personnellement j'ai fait mon possible pour m'intéresser à ce genre qui baigne la plupart du temps dans la plus grande vulgarité, des critiques ont écrit déjà grossièrement. Mais je ne peux admettre ce genre sur toutes nos scènes: je suis comme Martial Dassava de "La Presse" qui n'arrive pas "à s'y faire l'oreille et l'esprit." Pour ma part, bien qu'amateur de théâtre depuis toujours, ce néo-réalisme, tout comme le théâtre pseudo-scientifique ou psychanalytique, va me dégoûter à jamais, je le sens, des jeux de la scène. C'était pourtant là, le dernier de nos plaisirs intellectuels, de nos rares joies artistiques. Un conférencier français disait un jour à Montréal, qu'aller au théâtre, c'était "aller à une fête, une fête de l'esprit." Guitry, de son côté, définissait le théâtre: "un rendez-vous d'amour." Et il s'y connaissait tout de même un peu! Et il ne s'est jamais entêté à ne présenter que des gens des halles ou des concierges dans ses pièces sous prétextes que ces forts en g. foulent tous les jours les pavés de Paris. "Une fête de l'esprit!" "Un rendez-vous d'amour!" On est loin du compte avec le théâtre canadien, son misérabilisme, ses dialogues de sous-primaires, sa vulgarité appuyée, ses grossièretés négatives de toute culture, ses jurons, ses sacres répétés, ses expressions à continuels consonnances liturgiques, ses interjections, ses interjections à forme blasphematoire. Ça, une "fête de l'esprit"? Allons donc! Un abaissement communautaire plutôt. Mais ça rapporte et ça paye! Eh oui! ça paye! Et comme il n'y a plus que ça qui compte en art comme en affaires!...

On pouvait parler jusqu'à maintenant de l'enseignement du français par le théâtre aux étrangers, aux anglophones, aux Canadiens français eux-mêmes. C'est fini ce beau temps-là. Est-ce que les nouveaux venus vont devoir négliger le théâtre comme nos écoles publiques pour leurs enfants sous prétextes qu'on y enseigne un français avarié? La situation, quant à l'école est toujours la même puisqu'un lecteur du Devoir écrivait récemment: 10 "Les écoles canadiennes-françaises des commissions scolaires catholiques enseignent une culture canadienne-française et non une culture française universelle. 20 On ne fait rien pour supprimer le "joul" dans nos écoles et le français universel y est tourné en ridicule; 30 Le ni-

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'utilisateurs souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dents bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de PASTETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rincez jamais, assainit l'haleine. La poudre PASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Intendant de la Nouvelle-France en 1748; on l'accusa de nombreuses spéculations et malversations - Débit le plus faible d'un cours d'eau.
- Etat d'une personne incapable de maîtriser ses nerfs.
- Foyer de la chiminée - Antimoine - Ouverture dans un corps.
- Action de cémenter un métal.
- Unité monétaire de la Norvège et de la Suède - Mamelles de la vache - Technétium.
- Tendon des muscles - Fait de la menuiserie.
- Dans une écurie, espace réservé à un cheval - Nom de la plus grave des voix de femme.
- Petite monnaie - Garnira un voilier de ses voiles, poulies, cordages, etc.
- Conifère - S'éloigner avec rapidité - Thallium.
- De l'Europe.
- Tige ligneuse, grimpante ou volubile - Esprit.
- Aussitôt que - Plante herbacée qui croît dans l'eau douce (plur).

Verticalement

- Ville de l'ouest de l'île de Montréal.
- Bénéfice qu'on retire de

l'argent prêté. - Du verbe fuir.

- Commenceras à te développer - Coupé court.
- Lisière d'un bois - Amas léger de neige.
- Télévision - Neptuneum - Parcours des yeux - Fraichement salé, en caque.
- Déterminer la valeur d'une chose - Fer.
- Partie d'une pièce servant d'appui à une autre - Insecte social.
- Tellure - Ouvertures du nez.
- Donner un titre à un ouvrage - Notre-Seigneur.
- Cruauté horrible - Préfixe égalitaire.
- Pronom indéfini - Destinée - Dans.
- Ancien bouclier - Petit cube - Plante d'Afrique; famille des lilacées.

Solution d'hier



veau académique de ces écoles est inférieur à celui d'autres écoles". Et c'est signé Jacques Freedman (9-9-68). Je voudrais bien pouvoir lui dire qu'il n'a pas raison. Hélas!

Au cours d'un congrès sur la langue française, au sujet de cette langue avariée admise à l'écran et à la scène, un ex-recteur d'université a déclaré tout net: "Il ne faut pas enlever au peuple ce qui l'amuse!"

C'est vrai que nos auditoires ont toujours été plus amusés par un mot grossier risqué en public que par le comique de situation ou l'humour ou l'esprit de finesse. Cet homme que je trouvais désarmant d'indulgence a raison dans les faits. Le joul est aujourd'hui à l'affiche de toutes les scènes, il est applaudi à ça paye! Que ce soit là toutefois le dernier degré de la vulgarité et de l'esprit et de l'abrutissement collectif, peu lui chaut! Alors la priorité? Est-ce le français universel ou le joul qui va avoir la priorité sur l'anglais? Du moment que le joul amuse et paye! Je préfère la parole du regrette professeur Landreau, alors directeur du Conservatoire: "Quand on songe, disait-il, à l'ensemble des moyens que la Providence nous a donné pour nous permettre d'exprimer nos pensées, d'extérioriser nos sentiments et de communiquer nos émotions, il nous faut bien reconnaître qu'Elle nous a comblés au-delà de toute mesure!"

Cette mesure était trop forte pour nous: surtout quand on ne cultive plus que les instincts au lieu des pensées et des sentiments, il nous faut la diminuer, la disqualifier, la prostituer, pourvu que ça amuse et que ça paye! Vive le joul et son triomphe dont parlait Ethier-Blais récemment, triomphe consacré sur nos scènes presque toutes subventionnées par l'ensemble des impôts que nous payons! Quel avancement pour le Québec qui dialogue de plus en plus avec Paris d'ailleurs. Ça n'y paraît pas ici au théâtre. Au cours de notre conversation, madame Goyette s'est demandée aussi si "ce n'est pas une sorte de protestation contre le mauvais français de nos gens que cet étalage de français et de grossièreté et si tout cela n'avait pas une intention d'amener nos gens à se corriger?" Pour ma part, je ne sais que faire de cette question. Un antidote employé à bon escient a toujours sa valeur: mais pas quand il travaille à répandre la contagion en même temps que le remède. Un ministre avait pourtant déclaré l'état d'urgence au sujet du français parlé au Québec! Nous sommes ainsi fâchés: cette campagne a amené le triomphe du joul! Les anglophones ont raison de s'interroger à présent sur le genre de français que nous exigeons qu'ils apprennent et nous parlent dans le Québec! Ils pensent déjà: "Speaking joul and happy of it!" Lequel des deux français va avoir la priorité à présent? Le "joul" qui a si belle valeur économique pour le trois-cuisse ou le français qui peut avoir valeur certaine de culture de l'esprit et de la personnalité totale?

Une mode en 3 temps pour 3 types de femmes

Toute bordée de cuir, comme au temps d'Astérix, la sportive se montre combative dans des tuniques, jupes, vestes et manteaux, exclusifs et importés de France, présentes dans la collection automne-hiver de la maison Dupuis Frères.

A la ville, la femme urbaine se fait à la fois classique et racée, sage et simple, toujours élégante pour adopter des tailleurs confortables mais riches en couleurs, dans des tissus à l'épreuve des plis et des taches. Ces tailleurs s'accompagnent d'une pointe de folie et se marient à des chemisiers frou-frou ou à des tricots importés d'Italie, aussi coquets que chatoyants.

Le soir, devenue mon-

Cours pour guides touristiques

Pour la deuxième année consécutive, des cours seront offerts par le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal aux personnes qui désirent exercer la fonction de guide touristique ou qui veulent mieux connaître l'histoire, la géographie, les arts et la vie économique de Montréal.

Ces cours d'une durée de 15 semaines seront offerts au Centre Cardinal Newman, 4835 rue Christophe-Colomb, près boul. Saint-Joseph (station de métro Laurier) deux soirs par semaine (lundi et mercredi). Une subvention de la ville de Montréal permet à la C.E.C.M. d'offrir ces cours de 90 heures pour \$20.00 seulement.

Début des cours: 21 octobre 1968.

Le bien-être social ne rejoint pas les "vrais" pauvres...

OTTAWA — Les récentes critiques formulées à l'endroit de la pauvreté au Canada constituent un réquisitoire contre la philosophie qui a inspiré à ce jour la politique de bien-être social, suivie au Canada, a déclaré hier M. John R. O'Dea, président de l'Association canadienne des manufacturiers.

Dans un discours prononcé devant le club Rotary d'Ottawa, il trouve d'autant plus inexcusable l'ampleur de la pauvreté, telle que révélée par le rapport du Conseil économique du Canada, que les sommes consacrées au bien-être social sont considérables.

"Nous avons bâti pierre par pierre une structure de bien-être fondée sur l'hypothèse que les taxes élevées seraient acceptées par l'ensemble de la population, à condition que chacun, abstraction faite de ses besoins, reçoive en définitive quelque chose, en retour, du gouvernement."

"Les fonds destinés au bien-être ont été à ce point étalés qu'il n'en restait tout simplement plus assez pour ceux qui en ont vraiment besoin."

Que ces fonds n'aient pas réussi à combattre efficacement la pauvreté, dit-il, cela prouve non seulement que ceux qui en ont le plus besoin en ont reçu très peu, mais aussi que la répartition est boiteuse.

De l'avis de M. O'Dea, qui est président de l'Atlantic Brewing Co. Ltd. de St-Jean-de-Terre-Neuve: "La remise d'un chèque mensuel à une famille pauvre, illettrée et mal logée n'est qu'un palliatif. Cela n'atteindra pas les causes profondes de la pauvreté qui, dans neuf cas sur 10, sont le semi-analphabétisme et l'absence de qualifications professionnelles qui en est le corollaire."

Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
Septembre 25	Visite d'une dizaine de maisons et jardins du Lakeshore organisée par les Dames auxiliaires de la Société des infirmières visiteuses (section Ste-Anne de Bellevue). Renseignements: Mme Dingle, 453-8116.	
Septembre 25	Défilé de modes automne-hiver du couturier Michel Robichaud organisé par l'Association des districteurs de l'Université de Montréal, à 20 h. Renseignements: Mme R. Pagé, 271-1242.	2195, rue Crescent, Mt.

La Voix des femmes souhaite que le Canada diminue ses engagements vis-à-vis l'OTAN

CALGARY (PC) — Le Canada devrait diminuer l'importance de ses engagements au sein de l'OTAN, et ce, en dépit de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique, a déclaré la présidente de la Voix des femmes au cours du congrès national de cet organisme qui avait lieu en fin de semaine à Calgary, en présence de 130 délégués de toutes les provinces du Canada.

Mme Muriel Duckworth, de Halifax, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que la menace d'une guerre nucléaire est aujourd'hui plus grande que jamais et que le Canada, en tant que membre de l'OTAN et qui multiplie ses engagements militaires au sein de cet organisme, contribue à accélérer la course aux armements.

Mme Duckworth a souligné que l'organisme dont elle est présidente n'approuve pas l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS, mais que l'escalade de la course aux armements ne constituait pas la réponse à la crise européenne.

"On peut régler des conflits entre pays sans recourir à la violence" a-t-elle dit.

sportive urbaine mondaine

fourrures sont superbes et très renouvelées.

Ce défilé sera présenté ce soir et demain soir à 20h30 par la maison Dupuis Frères à l'étage des modes du magasin.



Viens te promener avec moi, ami, dans les rues de Paris. A vous qui vous envolerez bientôt pour l'Europe, la maison Dupuis suggère l'un ou l'autre de ces tailleurs écossais Prince de Galles, portés avec une blouse de crêpe à col roulé ou à cravate. Pour les journées plus fraîches, vous emporterez un manteau en lainage à carreaux blanc, vison et noir. Trois modèles présentés dans le défilé automne-hiver 68-69, qui aura lieu ce soir, à 20h30, au magasin Dupuis, et qui sera repris demain soir, mercredi, à la même heure.

10 p.c. des étudiants du Québec ont fait l'expérience de la "mari" et de ses dérivés

QUEBEC (PC) — Selon une enquête menée par la faculté de médecine de l'université Laval et les services de la planification et de l'information du ministère de l'éducation, 10 p.c. des étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire du Québec ont déjà fait l'expérience de la colle, du LSD et de ses dérivés, ou de la marijuana.

Ces résultats de l'enquête scientifique ont été dévoilés par le Dr Marcel Hudon de la faculté de médecine de Laval, et M. Claude Tanguay, sociologue au service de l'information du ministère de l'éducation, aux journées pharmacologiques organisées la semaine dernière par l'université Laval.

Cette enquête qui portait sur l'usage des hallucinogènes dans les collèges et universités était la première d'envergure menée en Amérique du Nord sur ce phénomène nouveau.

Environ 20,000 questionnaires comprenant 146 questions offraient chacune neuf possibilités de réponses ont été envoyés à des garçons et filles de tous les milieux sociaux

représentant une population d'environ 800,000 étudiants.

Les chiffres cités par les deux spécialistes ne tiennent pas compte des questionnaires qui ont été rejetés. En fait, 8,518 questionnaires ont été étudiés et retenus.

88 p.c. des étudiants n'ont jamais touché aux drogues

Comparativement à 10 pour cent des étudiants qui ont répondu avoir déjà fumé ou inhalé des substances hallucinogènes, 88 p.c. ont affirmé n'avoir jamais eu de telles expériences.

Les étudiants réclament des lois plus sévères

Les raisons qui ont incité les étudiants à s'adonner à la pratique des drogues varient mais l'évasion est la raison invoquée par 32,7 p.c. Les autres facteurs sont la curiosité pour 24,9 p.c. l'influence du groupe pour 22,2 p.c., le défi à la société, l'assurance en soi

Les étudiants se "sauveront" par eux-mêmes...

QUEBEC (PC) — Les étudiants de la faculté de médecine de l'université de Laval, de concert avec leurs confrères de sociologie, en éducation et en pharmacie, formeront cette année des équipes volantes de deux ou trois membres pour y rencontrer les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire du Québec métropolitain et discuter avec eux les problèmes relatifs aux hallucinogènes tels la colle, le LSD et la marijuana.

Cours d'histoire de l'art

Vous avez des loisirs à occuper mais pas suffisamment de temps pour retourner sérieusement aux études? Voici quelques suggestions de cours offerts par la Commission des écoles catholiques de Montréal et le collège Sophie Barlat de Montréal.

Cours d'initiation à l'histoire de l'art

Les services culturels du collège Sophie-Barlat présenteront à compter du vendredi 27 septembre de huit heures à dix heures du soir, une série de dix cours d'initiation à l'Histoire de l'art, que donnera M. Guy Boulouin. On peut s'inscrire dès maintenant en s'adressant aux Services culturels, 1238 est, boulevard Gouin, Montréal. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Madame Denise Demers à 387-1420.

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses Suivez cet automate

Les cours de fine cuisine familiale

de Base ou de Réception

du professeur et chef bien connu

M. HENRI BERNARD

ils débuteront cette automne

à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

S'adresser à: INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détachant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal

Tél. 843-6481

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (0.5 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT

Décoration intérieure

agent manufacturier

30% d'escompte

Ameublement complet de tous styles Tapis et draperies à prix réduit Spacieuse salle de montage. Décorateurs professionnels à votre service. Rendez-vous seulement.

Mme Yve Gilles Legault, prop. 388-8540 29-68

A VENDRE

Laveuse automatique en bonne condition. A été employée qu'un seul mois. Prix demandé \$135. comptant Tel. 878-0908. 26-9-68

AUTO A VENDRE

Oldsmobile Cutlass 1966-V8, toit rigide, servo-freins, servo-direction, vitres électriques, radio, 40.000 miles. Cause de part 677-4612. 26-9-68

CHALET A LOUER

Chalet 5 pièces, sur lac Notre-Dame, près Morin Heights, au mois ou saison d'hiver. Tel. M. Wolt 288-0139 ou 695-5648. 25-9-68

CHALET A VENDRE

Pres. Ste-Adèle, "petit Westmount", plage privée sur immense lac. Chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, garage double, 2 foyers, 400 pi. près pente ski. Prix \$14,900. \$32,57 par mois. Tel. 697-3924. 15-10-68

COURS PRIVES

Cours gratuits, personnalité, lecture rapide, droit commercial, élégance féminine, à la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal. Tel. 844-1755. 4-10-68

Rattrapage scolaire: tous niveaux (CEGEP secondaire, collégial) Préparation accélérée à baccalauréats reconnus. Apprenez langues anglaise, française, russe, allemande, espagnole, italienne, méthode rapide Mathématiques physique, biologie. Jour, soir correspondance, institut Universitaire C.P. 63, Station M. Montréal. 849-1714 ou 728-7738. 30-9-68

COURS PRIVES

Leçons de guitare moderne, classique, flamenco, studio et domicile. Tel. 270-4865. 1-10-68

DIVERS

Part sociale à vendre, Club de Golf de l'Assomption. Tel. 665-6925. 25-9-68

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tel. 845-0401. Metro: Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers.

20% V. Neck, Pullover pure laine \$5.00. Habits complets en Tergal \$20.00. Habits complets Fortrel \$25.00. "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 — \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 26-9-68

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue, bénéfices marginaux plus salaires très intéressants pour le candidat choisi. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP

FILM DE MAI ZETTERLING
SOUS-TITRES ANGLAIS
1206, E. STE-CATHERINE - 525-8600

arts

et

spectacles

Télé-chronique

Un dimanche soir passionnant à la T.V.

Le troisième "Zoom" avait, dimanche soir, un caractère bien particulier puisqu'il était tout entier consacré à Jean-Pierre Ferland. Il s'agissait de son spectacle donné à la Comédie-Canadienne. Loin de tout amateurisme, Ferland réussit à nous faire passer une heure qui ne compte aucun temps mort, aucune minute d'ennui. La scène est une dure épreuve: on voit autant qu'on entend un chanteur, et cela dure assez longtemps pour que ses faiblesses nous sautent aux yeux. Pour déceler celles de Ferland, il fallait faire de bien grands efforts. Il fallait se dégarer de son emprise pour remarquer qu'à l'occasion il lui arrive de ressembler à Brel, ne serait-ce que par une intonation, un geste, une mimique. On dira que de telles influences sont normales, et c'est vrai — ce l'est d'autant plus que la personnalité de Ferland est très forte, qu'il impose à ses chansons, comme à leur interprétation, un style qui lui appartient en propre. Ce qu'il faut également souligner, c'est sa mise en scène dont l'excellence apparaît surtout dans la chanson "le Cauchemar". On se rend compte que durant tout le spectacle il ne fait que chanter des chansons qui tiennent le coup, même si ce ne sont pas toujours de grands succès. Il y a chez lui un appétit de vivre, et de vivre selon son instinct, qui éclate de façon remarquable dans "Avant de m'assagir". Il y a le Ferland tendre ("la chanson morte"), le Ferland cinglant, un tantinet gamin ("les journalistes"), le Ferland familial ("Je reviens chez nous"). On n'en finirait pas de citer tous les aspects d'une personnalité aussi diverse et maîtrisée de ses dons. Voilà bien, je crois, le "Zoom" qui dépasse tous les autres (on n'en compte que trois, il faut dire).

Tout de suite après Ferland commençait "Table tournante", idée commune de Hubert Aquin et de Louis-Georges Carrier. Le premier a écrit le texte, son camarade l'ayant réalisé nous verrons comment. Il est certain que Carrier a mis toutes les chances de son côté en choisissant d'excellents comédiens, bien à leur place dans le rôle qu'il leur a confié, et en traduisant de façon dépouillée un texte difficile mais plein d'éléments dramatiques. Un publicitaire arrive dans un grand restaurant où il attend sa maîtresse, une femme mariée et qui tarde donc à le rejoindre. Il boit un verre, puis un autre. Il voit arriver un monsieur avec sa femme, bientôt rejoints par un autre monsieur accompagné de deux femmes. Plus tard arrivera un dernier couple dont on fête l'anniversaire de mariage. Pendant ce temps-là, le solitaire attend toujours sa maîtresse et il se distrait en les écoutant converser et en imaginant ce qu'ils sont, ce qu'ils font. Tout se passe donc sur deux plans, celui de la réalité et celui de l'imaginaire. Le va-et-vient est admirablement bien rendu par Carrier qui a résolu, semble-t-il, de s'en tenir à une description sobre, en évitant de trop en mettre, comme il a tendance à le faire. On pouvait craindre qu'il y ait dans la mise en scène beaucoup trop de gratuité, ce qui n'a pas été le cas. Au fond, l'intrigue est assez simple. Elle rappelle un peu Robbe-Grillet sans en être une imitation. La maîtresse finit par se rendre à la table du client débordant d'imaginaire, mais rien ne va plus, il n'est plus le même, et quand il lui dit qu'il l'aime, c'est en fait à l'une des femmes assises à la table voisine qu'il s'adresse. Ils se quittent, car en femme mariée qu'elle est, elle a des obligations. Il se retrouve seul; il n'y a plus, à la table voisine que la femme qu'il dévore des yeux et un autre couple. Après bien des hésitations, il décide de l'inviter à danser, et alors il a rompu avec son passé, et il recommence sa vie avec l'accord de cette étrangère complaisante. On ne peut pas rendre compte de ce qui se passe à l'écran. Tout cela est trop subtil, trop rempli de fines ramifications mais ce qu'on peut toutefois dire, c'est qu'on se trouve devant une très belle réalisation. Et Guy Sanchez, dans le rôle du publicitaire, est un comédien attachant et délicat. Il nous fait assister à sa métamorphose intérieure avec une simplicité étonnante. Le bénéfice de la réussite en revient principalement à l'auteur et au réalisateur qui n'ont pas cédé, comme ce fut déjà le cas, à la tentation de la facilité et du gag. Aquin s'est adonné à sa passion du mystère sans recourir aux astuces du policier. Et Carrier a interprété son drame avec un talent exceptionnel.

André MAJOR

Horaires

Le sigle C marque une émission en couleur

CBFT		CBMT	
9.25	Aujourd'hui à CBFT	11.15	Cinéma "Caprices", comédie (France)
9.30	Petit théâtre	12.45	Dernière édition
10.00	Le roman de la science	12.50	Fernandez
10.30	En mouvement	8.30	Test Pattern and Music
10.45	Monsieur Surprise présente	9.21	Today on CBMT
11.00	La soirée verte	9.30	Quebec School Telecast
11.15	Cinéma "L'énigmatique Monsieur Horace" (E.U.)	9.45	Quebec School Telecast
1.00	Cinéma "Cinquante colonnes", espionnage (R.U., 1942)	10.00	Quebec School Telecast
2.30	Ni oui ni non	10.15	Friendly Giant
3.00	Femme d'aujourd'hui	10.30	Che Holm
4.00	Lyse et Oscar	11.00	Mr. Dress-Up
4.30	La belle à surprise	11.26	Pick of the Week
5.00	Limas	11.35	CBC-TV News
5.30	La vie qui bat	12.00	Lunchon Date
6.00	Le journal	12.15	Search for Tomorrow
6.10	Nouvelles du sport	1.00	Lunchon Date
6.30	Tout à l'air	1.30	As the World Turns
6.35	24 heures	2.00	Bonnie Prudden Show
6.45	Aujourd'hui	2.30	Coronation Street
7.00	Cinéma du mardi "Nathalie, agent secret", comédie policière (France, 1959)	3.00	Take 30
9.00	"Rue des Pignons"	3.30	The Edge of Night
9.30	Moi et l'autre	4.00	BBC Classics Serial
10.00	Tout pour un	4.30	Upside Down
10.30	Camera 68	5.00	Mailot Jaune
11.00	Le journal	5.30	"Autumn Salmon" and "Artic Gose Hunt"
11.30	Nouvelles du sport	6.00	Julia
11.58	Cine-Club "La Harpe de Birmanie", poésie de Kon Ichikawa (Japon, 1966)	6.31	Hour-Glass
1.15	Le journal	7.00	Something Summer
7.15	Mire et musique	7.25	Sports
7.30	Les plus beaux hommes	7.30	The Hill
7.45	Méto-Matin	8.00	Showtime
8.45	2624-36	8.01	Quentin Durgens, M.P.
9.00	Méto et café	8.01	CBC News Magazine
10.00	Voie de femmes	8.30	Twenty Millions Questions
10.30	Sans de beauté	11.00	CBC National News
10.45	Coup de	11.19	Viewpoint
11.00	Voie de femmes	11.25	Night Overall
11.30	Eternel amour	11.36	One of a Kind
12.00	"Desir interdit" (le)	11.42	"The Enterprise in Action"
12.10	Les réclis du Capitaine	12.42	Final Report
12.15	Les manchettes		
12.15	Cinéma-roman "Zorro dans la justice du Coyote", aventures (France)	CFCF	
12.30	Cinéma-mardi "L'amour Madame", comédie (France)	8.30	Sound of 12
2.00	"La Reine d'Argent", drame (E.U.)	8.45	Newsroom 12
2.30	Madame s'amuse	9.00	University of the Air
3.00	La cabane à Midas	9.30	Bomber Boom
3.30	L'araignée	10.00	Magic Tom
3.40	Le 2 à 6	10.30	Ed Allen
4.00	Tele-Méto	11.00	Bewitched
4.30	Tele-Méto	11.30	Marriage Confidential
5.00	Tele-Méto	12.00	In Town
5.30	Tele-Méto	12.30	The Big Spenders
6.00	Tele-Méto	1.00	The Mike Douglas Show
6.30	Tele-Méto	2.30	Perry's Probe
7.00	Tele-Méto	3.00	People in Conflict
7.15	Tele-Méto	3.30	Doctor's Diary
7.30	Tele-Méto	4.00	Littlet Hobo
7.45	Tele-Méto	4.30	Family Theatre
8.00	Tele-Méto	5.00	"Ride a Crooked Trail"
8.15	Tele-Méto	6.00	The Pierre Berton Show
8.30	Tele-Méto	6.30	Pulse
8.45	Tele-Méto	7.00	The Flying Nun
9.00	Tele-Méto	7.30	The Jerry Lewis Show
9.15	Tele-Méto	8.30	Bewitched
9.30	Tele-Méto	9.00	The Beautiful Phyllis Diller Show
9.45	Tele-Méto	10.00	The Avengers
10.00	Tele-Méto	11.00	The National News
10.15	Tele-Méto	11.15	Pulse
10.30	Tele-Méto	11.40	Pajama Playhouse
10.45	Tele-Méto		"Exclusive"
11.00	Tele-Méto		Suivi de Newsroom 12

Lefebvre: 'La Société est responsable de mes déchets autant que moi'

Les "Samedis du verti" comblent-ils un vide que chacun ressentait? On le croit. Inaugurés il y a quinze jours maintenant, la deuxième de ces manifestations a réuni presque autant de monde, samedi dernier, que la première.

C'était pour le public l'occasion de rencontrer le cinéaste Jean-Pierre Lefebvre, auteur du "Révolutionnaire", de "Il ne faut pas mourir pour ça" et de "Patricia et Jean-Baptiste", auquel on avait adjoint un autre cinéaste, romancier par surcroît, Jacques Godbout. La double cible était alléchante. Elle n'échappa pas à l'agressivité des uns et à la complaisance des autres. Mais l'ambiance resta à la confiance puisque l'on discutait beaucoup plus que de l'oeuvre de Lefebvre, du cinéma québécois, dans son ensemble.

Le sujet est en or; il est vaste; il suscite la passion. Une des premières phrases de Jean-Pierre Lefebvre le prouve.

— Il faut bien comprendre, dit-il, que c'est notre Société qui est dans le pétrin, ce n'est pas notre cinéma.

Jean-Pierre Lefebvre rappela, d'ailleurs, ce que l'on oublie facilement, que le cinéma québécois est projeté un peu partout dans le monde, de Paris à Berlin, en passant par Cannes, et bientôt les pays de l'Est.

Mais les questions sont parfois étranges! Ainsi, l'on demanda à Jacques Godbout pourquoi "les cinéastes québécois ne font-ils pas de films de la même façon que les Américains, des films faits pour attirer le public?"

Faute d'avoir des chiffres précis sur le nombre de spectateurs qu'attirent les films de Jacques Godbout, on connaît désormais sa réponse: — Les cinéastes québécois ne s'inscrivent pas, en effet, dans le schéma commercial de la production du cinéma à succès. Le cinéma québécois est un cinéma de contestation qui n'entre pas dans le système. Notre but est de briser le "pattern" qu'on nous impose.

Après le cinéaste de l'ONF, Jean-Pierre Lefebvre répondit

à la même question.

— Pourquoi toujours vouloir comparer avec l'étranger? Il s'agit pour nous de ne pas faire comme les autres justement; il s'agit pour nous de remettre le cinéma en question. L'aventure du cinéma au Québec, c'est l'aventure du Québec tout entier. Ce qu'on cherche c'est donner les premiers indices de notre situation. Je n'ai pas la prétention de dire que mes films représentent le Québec, mais ils sont l'expression d'une situation sociale et politique actuelle, et particulière. La preuve c'est que les trois quarts de nos films sont incompréhensibles à l'étranger.

Il fallait un directeur de salle pour amener à contester les contestataires. Roland Smith, directeur du Verdi et habitué des comptes de caisses, rappelle qu'un film est fait pour être vu par un public qu'il intéresse, ce à quoi ne pensent pas assez les cinéastes québécois.

Jean-Pierre Lefebvre répondit à ses objections.

Le Canada à l'étranger

Succès des Feux-Follets à Genève

Actuellement en tournée en Europe, les Feux-Follets ont déjà donné un spectacle à Genève. Voici la première réaction qui nous parvient: un article publié dans la "Tribune de Genève".

A l'origine, cercle de loisirs groupant de jeunes Montréalais passionnés de chants et de danses, les "Feux-follets", aujourd'hui promu Ensemble folklorique du Canada, ont donné, au Grand-Théâtre, la première représentation de la tournée officielle qui les conduira, après Genève, en France, en Belgique et au Luxembourg.

D'une diversité extrême, la troupe s'applique à illustrer les traditions musicales et chorégraphiques de tous les groupes ethniques que le Canada englobe. La palette est vaste. Cela va des néo-Ecossais aux Iroquois, en passant par les Esquimaux, les chercheurs d'or du Klondike, les Canadiens-Français, les Acadiens, jusqu'aux Indiens de la côte du Pacifique.

Il y a, dans leurs productions, plusieurs magies qui se conjuguent. Celles des rythmes, celle des sons — et la symphonie permanente des éclairages jouant mille gammes sur les tons ruilants ou pastels des costumes. Et, surtout, la joie de vivre, une légèreté d'expression, une spontanéité qui conduisent à l'envoûtement. Une évocation chassant l'autre dans une mise en scène foisonnante d'intelligence et de goût, on a l'impression de voir le meilleur film de John Ford, tant le travail de la troupe dégage d'imageries puissantes et réalistes. Comme des feux clignotants, les détails ciselés avec art fleurissent aux quatre coins du plateau, jusqu'à s'ajouter soudain en un tourbillon puissant qui envoie sa bouffée de légendes en un fluide imparable.

Michel Cartier, le directeur artistique et fondateur des "Feux-follets", a fondé ses 65 interprètes dans un même corps. Tout évolue constamment, comme le flux et le reflux, caresse l'oreille et le regard, puis prend de la distance pour surgir à nouveau, dans une troisième dimension. De ce spectacle, on garde un souvenir plus dense que celui d'un divertissement agréable. On a le sentiment d'avoir vécu un moment essentiel. Peu importe si, selon les thèmes que la troupe a choisis de ressusciter, un

rituel indien ou la chasse au morse esquimaude nous captivent moins que les étonnantes harmonisations vocales des chants de l'Acadie ou la légende québécoise de Rose Latulippe. Le folklore n'est pas création, mais récréation. Les "Feux-follets" se sont donné pour tâche de nous le servir tel qu'il existe et non pas tel que les exigences commerciales auraient commandé de le façonner.

Ce qui reste, c'est la solidité technique de gens qui font aisément des tours de force, des gens qui paient de leur coeur autant que de leurs muscles. Ce que les "Feux-Follets" nous transmettent, c'est l'âme profonde du peuple canadien d'aujourd'hui, rivé comme jamais aux aspirations artistiques de ses ancêtres.

Eric VOGEL.

EXPLOSION MUSICALE
ACCLAMÉE MONDIALEMENT...
VIVE LES GENS!

Jusqu'au 28 sept. — 8.30 p.m.
\$2 — \$3 — \$4 — \$4.50 — \$5.50
En vente maintenant au
"Service de Billets Centaur"
guichet d'Instant Theatre et au

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2112

CCA
Canadian Concerts and Artists
AGENCES DE BILLETS

Le public est prié de noter qu'il peut se procurer ses billets pour les spectacles et concerts présentés par Canadian Concerts & Artists (CCA) aux agences suivantes:

Caisse Populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Ed. Archambault Inc., 500 est. Ste-Catherine; Agence Centaur, Place Ville Marie; Importations CM Ltee, 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Galopéau Musique, 1480 est. Fleury; Jim Charlebois, 2115 est. Jean-Talbot; Agence de Voyages LaSalle; Centre d'Achat Pont Mercier et Centre d'Achat Plaza Lachine; Universal Stationery, 4617 Sources Rd. Dollard des Ormeaux; Atlantic-Pacific Travel, 4950 Queen Mary; Store of Quality, 5158 ouest, Sherbrooke; Centennial Cigar, 2998 ouest, Ste-Catherine; Border's Book Store, 1188 ouest, Bernard; Librairie Cosmos, Centre d'Achat Pont-Viau; Columbus Travel Agency, suite 42, ed. SunLife.

Les Billets sont également disponibles à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) ainsi qu'au théâtre ou salle où l'attraction est présentée.

"L'un de nos grands chansonniers canadiens-français"

Auj. - demain - jeudi
les 24 - 25 - 26
SEPTEMBRE
à 9:00 p.m.

Pour réservations:
735-1259

Claude Gauthier
Vedette du film
"Entre la mer et l'eau douce"

café campus
5150 DECELLES REINE-MARIE 735-1259



Comédie et rire aux cinémas "Le Paris" et "Fleur de Lys" avec Louis de Funes, inénarrable dans "les Grandes Vacances". Rappelons que le cinéma "Le Paris", situé rue Sainte-Catherine ouest, est la plus récente salle de cinéma de la métropole.

CE SOIR ET DEMAIN

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique

LES GRANDS CONCERTS

SOIRÉE BEETHOVEN

avec le concours du célèbre pianiste américain

JOHN BROWNING

au pupitre

FRANZ-PAUL DECKER

PROGRAMME

BEETHOVEN

Fidelio, ouverture

Concerto No 4, Op. 58

Symphonie No 3, Op. 55 "Eroica"

MARDI ET MERCREDI, 24 ET 25 SEPTEMBRE — 8.30 P.M.
\$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00 - 6.00

SPÉCIAL

100 billets de dernière heure à \$1.50 à compter de 7.00 p.m. les soirs des concerts.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

L'EXPERIENCE THÉÂTRALE LA PLUS EXOTIQUE ET LA PLUS FASCINANTE DE NOTRE ÉPOQUE

Des dames étranges, hypnotisantes nous révèlent toute la splendeur, la ferveur et l'humour de l'Inde.

Une musique orientale envoûtante provenant de 36 instruments hindous dont le cithare, le sord, le tabla et le flûte para.

Des costumes d'une grande richesse, une mise en scène éblouissante.

Ven. sam. dim. 4-5-6 oct
Matinée: dim. 6 oct.
Prix: soirs: \$2.50 \$3.50 \$4.55 \$6
matinée: \$2-\$3-\$4-\$5-\$6

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

Billets d'étudiants (\$1.00) en vente à CCA seulement.

Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

Réservations:
932-2171; 2234

30 ARTISTES

USAN SHANKAR
et son Ballet Hindou

DANSEURS ET MUSICIENS HINDOUS

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

Quatre sections cette année: peinture sculpture arts graphiques oeuvres mixtes ou fusionnées (cinétiques, sonores...)

Un montant substantiel sera consacré à l'achat des oeuvres choisies qui feront partie du Musée d'Art contemporain et du Musée du Québec.

On peut obtenir le texte complet des règlements, ainsi que les formulaires d'inscription en s'adressant au

Secrétaire des Concours artistiques,
Ministère des Affaires culturelles,
Hôtel du Gouvernement, Québec 4.

Les oeuvres devront être inscrites et livrées dans quatre mois, entre le 3 et le 11 février 1969.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Affaires culturelles

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45

Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

Concours artistiques 1968

L'information

Baseball

LANCEURS
PROBABLES

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Cincinnati (Nolan 9-2) à Pittsburgh (Blass 17-3);
 Los Angeles (Osteen 12-18) à Chicago (Jenkins 18-15);
 San Francisco (Sadeck 12-17) à Houston (Le-master 10-15);
 Philadelphia (Johnson 3-3) à St. Louis (Washburn 13-7);
 (S)

Ligue Américaine

Chicago (Pouss 4-13) à Oakland (Hunter 13-13);
 Minnesota (Merritt 11-16) à California (Harrelson 17-7);
 Boston (Lomborg 6-8) à Washington (Bertrams 6-13);
 Detroit (Lolich 16-9) à Baltimore (Hardin 18-12);
 Cleveland (McDowell 14-13) et Paul 4-8; à New York (Stottmeyer 20-12) et Peterson 12-10; 2

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
X-St. Louis	94	63	599	9
San Fran.	85	72	541	9
Cincinnati	80	73	516	13
Atlanta	79	78	503	15
Chicago	79	78	503	15
Pittsburgh	78	77	503	15
Los Angeles	74	84	465	21
New York	73	84	465	21
Houston	70	87	446	24
X-Champions				

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
X-Détroit	101	55	647	
Baltimore	89	68	567	12 1/2
Boston	84	72	538	17
Cleveland	83	73	532	18
New York	80	76	513	21
Oakland	78	78	500	23
Minnesota	75	81	481	26
California	66	90	423	35
Chicago	64	92	410	37
X-Champions				

Football

Ligue Canadienne

(Conférence de l'Est)

	J	G	P	PP	Pt
Toronto	8	5	3	0	166
Ottawa	8	4	4	1	152
Alouettes	7	4	3	0	128
Hamilton	7	3	4	0	123

(Conférence de l'Ouest)

	J	G	P	PP	Pt
Regina	10	7	3	0	219
Calgary	10	7	3	0	254
Edmonton	10	4	5	1	159
Vancouver	9	2	7	0	112
Winnipeg	9	2	7	0	109

Classement

Ligue Nationale

	G	P	PP	Pt	Moy.
New York	2	0	0	63	45
Dallas	2	0	0	87	28
Washington	1	1	0	55	80
Philadelph.	0	2	0	38	54

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
 3 et 4 ans - A réclamer \$1750 - \$1500 -
 4 Furlongs, BOURSE \$1.700

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

DEUXIEME COURSE
 2 ans et plus - A réclamer \$1750 - \$1500 -
 4 Furlongs, BOURSE \$1.700

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

THRIEME COURSE
 Novices 2 ans - 6 Furlongs - BOURSE \$1.900

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

QUATRIEME COURSE
 3 ans et plus - A réclamer \$2.000 - \$1750 -
 1/16 mile, BOURSE \$2.000

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

CINQUIEME COURSE
 3 ans et plus - A réclamer \$1750 - \$1500 -
 6 Furlongs, BOURSE \$1.700

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

SIXIEME COURSE
 3 ans et plus - A réclamer \$2250 - \$2000 -
 6 Furlongs, BOURSE \$2.000

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

SEPTIEME COURSE
 "MONTREAL TRAFFIC CLUB" 3 ans -
 A réclamer \$2500 - \$2000 - 6 Furlongs
 BOURSE \$2.000

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

HUITIEME COURSE
 3 ans et plus - A réclamer \$1750 - \$1500 -
 1/16 mile 70 verges, BOURSE \$1.900

1. Cloud IV
 2. Triple Alliance
 3. White Birch
 4. Jive Dancer
 5. Self Wonder
 6. Allen's Delight
 7. Sultan Ruler
 8. Royal Bronze

LE
SPORT
CHEZ LES
JEUNES

On ignore jusqu'ici qui a pris une telle décision dans la Ligue de baseball Montréal junior. Mais le fait de calculer la moyenne de points mérités accordés par les lanceurs durant sept manches, au lieu de neuf comme le veulent les règlements du baseball, permet d'en arriver à des moyennes fantastiques.

Gaëtan Groleau, le "maître" des Ducs de Longueuil, hérite ainsi d'une moyenne de 0,36 points mérité par partie pour la saison régulière, au lieu de 0,47... Ceci n'enlève rien à Groleau qui, après une foule de parties d'un seul coup sûr cette année, a attendu jusqu'à la partie initiale de la grande finale du circuit avant de réussir sa première jouée sans point ni coup sûr de la saison, contre les Aigles de Laval, une équipe qui avait bien débuté la saison mais qui avait quelque peu ralenti par la suite avant de se ressaisir.

Les meilleurs golfeurs junior du pays, qui se sont affrontés au club Ki-Eb des Trois-Rivières le mois dernier pour les championnats interprovincial et individuel, voyageront (ceux qui n'auront pas atteint 19 ans) à l'autre bout du pays l'an prochain, afin de s'y disputer le trophée et la coupe d'argent Pepsi-Cola... En effet, les épreuves seront disputées à Kelowna, dans la magnifique vallée de l'Okanagan, en Colombie britannique... Guy Fabre, pour un champion du club St-François de Laval depuis deux ans, s'avère d'ores et déjà l'un des meilleurs espoirs du Québec puisqu'il n'est âgé que de 17 ans.

Les Canadiens français, forts d'une promesse qui pourrait bien nous apporter les Jeux Olympiques de 1976 à Montréal même, se sont donnés complètement à l'athlétisme depuis quelques années... L'élection des Pierre Charbonneau, de St-Lambert, à la présidence de l'Association amateur de piste et pelouse du Québec récemment, et celle de Gilles Blain, directeur du club surprise Olympique de Laval, comme secrétaire, entre autres postes, est une preuve qu'on n'entend rien laisser au hasard... Bonne chance à tous ceux qui dirigeront les destinées de l'Association au cours des prochains mois!

C'est une douce revanche que prenait ces jours-ci le gérant Robert Filiatrault, dont les Braves de St-Laurent ont conquis le championnat des éliminatoires de la Ligue de Baseball nationale junior... Filiatrault, qui a bâti l'équipe de Ville-d'Anjou avant d'être remercié de ses services vers la fin de la saison, alors que son club était déjà assuré du titre, s'est dirigé vers St-Laurent... Les Braves, grâce au lanceur Julien Ouellette, ont d'abord éliminé le d'Anjou en semi-finale, puis n'ont fait qu'une bouchée des Pirates de St-Jean en finale.

Pas si mal la fiche des Alouettes-Optimistes de l'Est, dans la Ligue de football junior du Québec, avec cinq victoires consécutives, dont une de 102-45 contre des Ramblers de Châteauguay, une nouvelle formation... L'équipe de l'Est montréalais vise rien de moins que le championnat junior du Québec... Par ailleurs, le président honoraire des Pionniers de Villavay, le grand sportif Arthur Gagnon, est très fier de ses équipes midget et bantam, de l'Association Laval, qui sont invincibles jusqu'ici, chacune n'ayant accordé qu'un seul touché à l'adversaire depuis le début de la saison.



BOURSE DE \$10.000. — C'est la somme qu'a récoltée le néo-zélandais Dennis Hulme, pour sa victoire dimanche dans le Grand Prix automobile du Canada (formule un) au Circuit Mont-Tremblant. Ci-haut le vainqueur (centre) s'entretient avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a donné le signal du départ de la course, et M.J. M. Keith, président de l'Imperial Tobacco, firme qui commandait le Grand Prix. Téléphoto PA

Godbout se joint au Club 4 saisons

L'inscription de Me François Godbout reçue au Tennis-Club 4 saisons samedi dernier n'a pas manqué de réjouir les initiateurs du fameux projet.

Lucien Laverdure, l'instructeur-chef, nous déclarait que l'inscription du champion provincial fait mentir ses amis

américains qui lui ont répété sans cesse: "Quand le tennis intérieur commence dans une ville, les champions sont sceptiques et ne s'abonnent pas. Ils tentent d'entrer la deuxième année quand il n'y a plus de place. Ton club sera rempli de débutants." Notre mentalité n'est pas la même

qu'aux Etats-Unis, ajoute Laverdure. Nous aurons toutes les catégories de joueurs.

D'ailleurs Me Godbout nous donne ses impressions: "Je me suis abonné pour plusieurs raisons", dit-il. "Les directeurs sont des gens sérieux, le site du Club est idéal, et je crois que cette initiative marque le

Le palmarès des vedettes

Ligue Nationale					
Joueurs	P.J.	A.B.	P.	C.S.	Moy
Rose Cin	142	598	89	202	.338
M. Alou Pgh	139	528	56	174	.330
A. Johnson Cin	142	576	78	183	.318
F. Alou Atl	155	643	70	204	.317
Flood Stl	147	606	71	182	.300
Staub Htn	156	574	54	171	.298
Beckert Chi	152	632	98	188	.297
McCovey SF	143	502	78	146	.291
Haller LA	139	454	36	132	.291
Millan Atl	144	550	47	159	.289

McCovey, San Francisco, 35; Banks, Chicago, 32; R. Allen, Philadelphia, 30; B. Williams, Chicago, 30; H. Aaron, Atlanta, 28.

Points produits
 McCovey, San Francisco, 102; B. Williams, Chicago, 98; Perez, Cincinnati, 90; Santo, Chicago, 89; H. Aaron, Atlanta, 84.

Lanceurs
 Blass, Pittsburgh, 17-5, .773; Marichal, San Francisco, 26-8, .765; Kline, Pittsburgh, 11-4, .733; Gibson, St. Louis, 21-9, .700; Bolin, San Francisco, 10-5, .667; Regan, Chicago, 10-5, .667.

Ligue Américaine					
Joueurs	P.J.	A.B.	P.	C.S.	Moy
Yastrzemski Bsn	151	515	86	156	.303
Cater Oak	141	478	50	139	.291
Oliva Min	128	470	54	136	.289
W. Horton Det	140	500	67	143	.286
Uhlender Min	137	488	52	138	.283
F. Howard Was	152	573	77	159	.277
Campaneris Oak	153	619	84	171	.276
Davalillo Cal	139	511	47	141	.276
White NY	153	558	86	152	.272
K. Harrelson Bsn	144	515	77	140	.272

F. Howard, Washington, 43; W. Horton, Detroit, 36; K. Harrelson, Boston, 35; R. Jackson, Oakland, 28; Cash, Detroit, 24; Freehan, Detroit, 24.

Points produits
 K. Harrelson, Boston, 109; F. Howard, Washington, 105; Northrup, Detroit, 89; W. Horton, Detroit, 85; Powell, Baltimore, 84.

Lanceurs
 McLain, Detroit, 31-5, .861; Culp, Boston, 15-5, .750; Tiant, Cleveland, 20-9, .690; Ellsworth, Boston, 15-7, .682; McNally, Baltimore, 21-10, .677.

début de l'essor le plus formidable jamais encore vécu au tennis canadien. Voilà qui est bien plus important que l'inscription de bons joueurs.

Toutefois, il appartient à ces derniers de mousser les avan-

tages de ce beau sport pour multiplier les adeptes. De là naîtront les bons joueurs, et de la surtout, ces nouveaux amateurs viendront de découvrir un merveilleux passe-temps et un sport idéal pour la famille.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 septembre 1968 o la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à B. FURTH & CO. LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10e jour de septembre 1968, sous le numéro 209-0170. Date ce 17e jour de septembre 1968. La Banque Toronto-Dominion.

Montréal, le 20 septembre 1968

DUGAS & DUGAS

Procureurs de la Compagnie

Provincia de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757550

HERBERT GEORGE MATHEWS, Exécutif, et DAME LILLIAN FRANCES DAVIDSON (MATHES), son épouse, tous deux de la Municipalité de St-Lambert, District de Montréal, résident à 414 Avenue Berkley.

Demandeurs

-vs-

RICHARD NATEL, de la Municipalité de Greenfield Park, District de Montréal, résident à 138 Chemin Devonshire.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur RICHARD NATEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 20 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS

P.C.S.M.

AMARON & STEAD,

Avocats,

Suite 204,

352 Ave Dorval,

Dorval, Qué.

PROCEUREURS

DES DEMANDEURS

Domicile élu: Chambre 41,

204 O., Notre-Dame, Montréal.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces

Montréal

No 756968

ESEF CONSTRUCTION LTD., corps politique et incorporé dument incorporé selon la loi, ayant son bureau Chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-vs-

DOMINIQUE SALMON, Compositeur, résident au Chalet Ondine, Montana Station Valais, Suisse.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Margaret Mary Cussen est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée pour l'intimée au greffe de la Division des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître ou contestation dans le délai susdit, le requérant procédera, par défaut, à obtenir contre vous un jugement de divorce.

Montréal, le 19 sept. 1968

JACQUES PERRON,

Régistrare

Mes. COHEN, Leithman, Kaufman,

Yarocky & Fish,

Avocats,

1255 rue Université,

Suite 810,

Montréal, P.Q.

Procureurs de la demanderesse

AVIS D'ABANDON DE LA CHARTE D'UNE COMPAGNIE

Brasserie Alsacienne Inc.

Prenez avis que la compagnie BRASSERIE ALSACIENNE INC. demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 20 septembre 1968

DUGAS & DUGAS

Procureurs de la Compagnie

Provincia de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 138901

DAME ANNETTE RUFFO, commerçante domiciliée et résidant au 191, Brook Sud, à Montréal Ouest, dans le district de Montréal, faisant affaires sous le nom de Motel Raphael Enr au 7455 boul. St-Germain, à St-Laurent, dans le district de Montréal, et faisant affaires sous son nom personnel comme garagiste au 950 boul. Laurentien, en les cité de St-Laurent et district de Montréal.

demanderesse

-contre-

JAMES WALTER, d'adresse inconnue et autrefois résidant en les cité et district de Montréal.

défendeur

IL EST ENJOINT à JAMES WALTER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 20 septembre 1968

M. CLAUDE DUFOR

GREFFIER-ADJOINT

M. PIERRE MONDOR,

avocat,

76, rue Turgeon,

St-Thérèse, Qué.

Avocat de la demanderesse

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

l'information

sportive

Violente sortie de Lunsford contre la Société R.-Canada

WINNIPEG — Le gérant général des Blue Bombers de Winnipeg, Earl Lunsford, a fait une violente sortie contre la Société Radio-Canada hier matin à Winnipeg.

Il a vivement critiqué la société de la couronne pour avoir télévisé la partie de football de la ligue Nationale des

Etats-Unis opposant les Vikings du Minnesota et les Packers de Green Bay.

Il a ajouté qu'il soulèverait ce problème lors de la prochaine réunion de la Ligue canadienne de football.

Earl Lunsford a prétendu que la télédiffusion dimanche,

de ce match avait été la cause de la faible assistance au match entre les Blue Bombers et les Eskimos d'Edmonton lequel n'a attiré que onze mille 500 spectateurs.

Il a dit que la présence de Bud Grant, ancien instructeur des Blue Bombers, et de Joe Kapp, ancien quart-arrière des Lions de la Colombie-Britannique avec l'équipe de Minnesota avait suscité l'intérêt des amateurs de football de la région.

En terminant il a dit que les Blue Bombers ont assez de problèmes avec leur mauvais classement et les mauvaises conditions atmosphériques sans être obligés de lutter contre la concurrence du football américain télédiffusé par une société financée par les contribuables canadiens.

Le tournoi de hockey amateur aura lieu, Bunny Ahearne l'assure

LONDRES (PC) — Le tsar du hockey en Europe, John Bunny Ahearne, a déclaré lundi qu'il est virtuellement certain que le tournoi pour les championnats amateurs du monde sera tenu à Stockholm, en mars prochain.

La Tchecoslovaquie a renoncé à présenter le tournoi et la Suède sera officiellement invitée à la remplacer. Ahearne a déclaré, dans une interview, qu'une réunion des fédérations européennes de hockey sera tenue à cet effet du 24 au 28 octobre, à Genève.

"En ce qui me concerne, a déclaré Ahearne, le tournoi sera présenté à Stockholm".

Ahearne, qui est président de la Fédération européenne de hockey sur glace, a déclaré que si la Suède, pour une raison ou pour une autre, ne peut pas présenter le tournoi, il sera alors tenu à Genève.

Les équipes participant à ce tournoi représentent le Canada, la Russie, la Suède, la Tchecoslovaquie, les Etats-Unis et la Finlande.

Ahearne a ajouté que même si certaines nations sont indignées devant l'invasion de la Tchecoslovaquie par les troupes soviétiques, il ne projette pas de modifier la liste des pays participant au tournoi international.

Comment Duffy est passé avec succès des trotteurs aux chevaux pur-sang

Alors qu'il est âgé de seulement 10 ans et étudiant à Charlottetown, Lloyd Duffy ne savait pas tout à fait ce qui l'attirait vers le dur métier de jockey. Parfois même, ses pensées allaient vers un autre métier, celui de "disc jockey".

Depuis sa tendre enfance, Duffy a toujours été près des chevaux et déjà, avant d'entreprendre le métier de jockey, il avait été initié aux courses sous harnais par son oncle, Jim McGregor, un conducteur et entraîneur bien connu au Canada et dans l'est des Etats-Unis.

"J'ai travaillé avec l'oncle Jim sur les circuits des Maritimes et de Nouvelles-Angleterre, de dire Duffy. "J'ai conduit dans des courses de qualification, mais jamais dans des courses régulières."

Il semble qu'il ait pris une bonne décision en laissant les trotteurs pour adopter les courses sur le plat, puisqu'il s'avère un excellent jockey à Blue Bonnets. Depuis le début du présent meeting, il présente une fiche de 13-13-15 en 114 départs.

Duffy a fait ses débuts en septembre sur le circuit ontarien, occupant tous les postes mineurs dans une écurie. Finalement, après avoir obtenu son permis d'apprenti, il marqua son premier triomphe en juin 1967, avec Full Force.

"C'était toute une sensation. J'avais gagné par la marge d'un nez, après une course d'un mille et demi sur tracé détrempé."

Cette année, dès sa première course à Blue Bonnets, Duffy a conduit Faultless Peg à la victoire. "Je n'avais jamais monté sous les réflecteurs," de dire Lloyd, "mais je m'en suis bien tiré."

Duffy compte trois présences dans les épreuves principales, avec comme résultat deux victoires, avec Orange Soda Kid et Etonian Golfer, et une deuxième place, avec Bahamas Princess.

Duffy est âgé de 23 ans et fait osciller la balance à 105 livres. Il est doué d'une musculature souple, qui n'est pas sans l'aider dans le dur métier qu'il a choisi.

D'autre part, il semble que l'accident, survenu après la deuxième course dimanche dernier, n'aura pas de conséquences graves. Allan Hill a reçu son congé de l'hôpital et devra se reposer durant quatre ou cinq jours, tandis que Gus Theodosis sera encore sous observation une journée ou deux, afin de vérifier s'il n'aurait pas aggravé une vieille blessure au dos.

Le nouveau restaurant "Rapido" de la mezzanine de la tribune populaire sera ouvert à compter de demain soir. On y sera servi rapidement et on pourra manger tout ce que l'on veut pour \$2.25. Le "Rapido" sera ouvert trois fois la semaine, les mercredi, vendredi, et samedi, et on retrouvera les cuisines italiennes, canadiennes et internationales.

Trois nouveaux joueurs signent avec les Expos

Le gérant général des Expos de Montréal, Jim Fanning, a annoncé hier la mise sous contrat de trois nouveaux joueurs. Ces trois nouveaux joueurs ont signé des contrats avec la filiale des Expos, le club Sarasota de la ligue de la Floride. Les Expos comptent maintenant huit joueurs sous contrats.

Les nouveaux venus sont:

— Roger Merle Nelson, un receveur âgé de 18 ans, de Lincoln (Nebraska). Nelson fut le 129ème joueur lors du repêchage des joueurs du baseball collégial, en juin dernier. Il avait d'ailleurs retenu l'attention des dépisteurs avant cette séance de repêchage. Nelson frappe et lance de la

droite. Il mesure 6 pieds 1 pouce et pèse 185 livres. Au cours de l'été il s'est aligné avec l'équipe de Lincoln de la ligue de la Légion.

— John Glennon Dow, un joueur qui peut aussi bien être utilisé comme receveur, voltigeur, et premier but. Il est âgé de 21 ans et entreprend sa dernière année au Bemidji State College. Dow a conservé, cette année, une moyenne au bâton de .421 avec l'équipe de son collège. Au cours de l'été, avec le club Pierre dans la ligue bas, sa moyenne au bâton fut de .322. Dow mesure 6 pieds 2 pouces et pèse 195 livres.

— Enfin, le troisième nouveau venu est John G. Laberigue. Agé de 21 ans, il est

originaire de Mill Valley (Californie). Ce jeune receveur a fait partie de l'organisation des Braves d'Atlanta au cours de deux saisons et demie. Il mesure 6 pieds et pèse 200 livres.

Ces joueurs se joignent donc à Dave Hartman, un lanceur gaucher de 21 ans originaire d'Austin (au Minnesota); Dennis Turnure, premier but et receveur de 21 ans d'Atlantic (Iowa); Larry Woltz, 19 ans, un troisième but originaire d'East Point (Georgia); Richard Turner, 17 ans, un lanceur droitier d'Eau Gallie (Floride); et Rick Summers, un joueur de champ intérieur âgé de 22 ans et originaire de Rockdale (Texas).



LE DEPART DU MINISTRE — C'est le ministre délégué au Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Jean-Marie Morin, qui a donné le signal du départ des nouveaux six-jours, dimanche soir au Centre Paul Sauvé, dans la métropole. Ci-haut, M. Morin s'exécute pendant que les cyclistes, dont Emile Severyns, Palle Lykke et le nouveau venu Duynham, se tiennent prêts.

(Photo Donati)

Williams a certainement appris beaucoup dans la défaite aux mains des Argonauts

"Alouette, je te plumerai..." C'est fini cette rengaine! Jamais plus on ne réussira à plumer nos chères Alouettes car elles ont recommencé à voler haut. Aujourd'hui, il leur manque à peine le souffle nécessaire pour terminer en beauté leurs envolées.

C'est ce que l'on peut dire à la décharge des Alouettes, après l'amère défaite qu'elles viennent de subir aux mains des Argonauts de Toronto. Les Argonauts ont sans doute fait meilleure figure dans le dernier et

panique qui venait de s'emparer de toute la brigade défensive des Alouettes, et ennuient l'euphorie du succès, grimpant au premier rang au classement de la Conférence de l'Est pour la première fois depuis 1960.

L'instructeur Leo Cahil mérite des félicitations, il va sans dire, mais son homologue Kay Dalton n'en mérite pas moins. Ce dernier, pour avoir, avec justesse, remanié ses lignes défensives de si brillante façon après le désastre de l'Autostade.

CONTACT

Roger LABONTÉ

décisif quart de la partie, mais ils furent considérablement aidés par les erreurs commises par les montréalais, et le manque d'expérience d'un quart-arrière néanmoins engagé dans une brillante carrière au football canadien.

Pour être juste, il faut dire que les Alouettes ont mené le bal pendant les trois premiers quarts de ce match qui s'est terminé par une défaite de 37 à 16. Carroll Williams a conduit sa barque de main de maître, et c'est au cours des dernières quinze minutes de jeu que son manque de maturité s'est fait sentir. Par quatre fois, comme si deux ou trois fois n'avait pas été suffisant, il a lancé une passe précise au centre de la mêlée entre les bras de son receveur favori,

Dave Lewis. Le pauvre Lewis a fait trois miracles, coup sur coup, mais le quatrième a été l'oeuvre de l'excellent Ed Learn, un ancien des Alouettes. Alors les Argos ont pris les choses en mains, profitant de la

Malgré la défaite, les Alouettes nous sont apparues, en ce dimanche, d'une force si non supérieure, du moins égale aux Argonauts de Toronto. Ce sont en vérité les cinq interceptions, dont quatre furent causées directement par l'inexpérience de Williams, qui ont fait mieux paraître l'équipe de la ville-reine.

Definitivement, nos Alouettes de Montréal ne sont plus celles que l'on a connues au cours des dernières années de frustrations. Elles savent maintenant bien se défendre et il sera intéressant de suivre leurs évolutions au cours des prochaines parties. L'équipe sait aujourd'hui ce que signifie le mot gagner et connaît la façon de s'y prendre pour atteindre l'objectif. Quant au nouveau venu, demi-défensif et botteur de précision, David Ray, c'est à mon sens la plus belle acquisition depuis l'arrivée ici de Dave Lewis. Tout n'est donc pas perdu et on peut dire à l'adresse des Argonauts: ce n'est qu'un au revoir!

Yas tient bon au 1er rang!

NEW YORK — Les jeux étant faits dans la course au championnat dans les ligues majeures de baseball, les amateurs doivent se contenter de suivre la lutte pour les honneurs individuels.

Dans la ligue Américaine, Carl Yastrzemski, des Red Sox de Boston, se maintient au premier rang avec une moyenne de .303; Cater des Athletics d'Oakland suit avec .291.

Frank Howard, le voltigeur des Senators de Washington, domine toujours pour les circuits avec .43 et devance Willie Horton, des Tigers de Détroit, qui en a 36.

Quant aux points produits, c'est toujours Ken Harrelson, des Red Sox, qui est en tête avec 109 points mais Frank Howard suit de près avec 104. Chez les lanceurs Denny McLain, des Tigers, conserve

facilement la première place avec sa fiche de 31-5 et une moyenne de .861.

Ray Culp, des Red Sox est au second rang avec une moyenne de .750.

Dans la ligue Nationale, Pete Rose, des Reds de Cincinnati, se maintient en tête du lot de cinq frappeurs à plus de 300 avec une moyenne de .338. Matty Alou, des Pirates de Pittsburgh suit avec .330.

Willie McCovey, des Giants de San Francisco est de nouveau seul en tête pour les circuits, avec 35 et pour les points produits, avec 102.

Dans les deux cas ce sont des joueurs des Cubs de Chicago qui sont au second rang, Ernie Banks avec 32 circuits et Billy Williams, avec 98 points produits.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

SPÉCIAUX

MEUBLE À PLAN, VERTICAL, A L'ÉPREUVE DU FEU.

SÉPARATION DE BUREAU 68 ET 54 POUCES DE HAUT

BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES

Canada Dactylographe Inc. 7035 AVENUE DU PARC 270-1141

Encouragez nos annonces

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 ave. Rosemont

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE



La demi-finale le 4 octobre

HANOVRE — La Fédération internationale de tennis a confirmé que la rencontre de tennis Allemagne de l'Ouest-Inde, comptant pour les demi-finales interzones de la coupe Davis, aura lieu du quatre au six octobre à Munich.

Le vainqueur sera ensuite opposé aux Etats-Unis.

informations

Edward Kennedy suggère que l'ONU se saisisse de l'affaire du Biafra

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts) a suggéré hier dans un discours au Sénat que le président des États-Unis et d'autres dirigeants mondiaux proposent que les Nations unies prennent immédiatement des mesures pour alléger la faim et les souffrances des civils dans la partie orientale du Nigeria.

Le sénateur, dont c'était le premier discours au Sénat depuis l'assassinat de son frère, le sénateur Robert Kennedy, à Los Angeles en juin dernier, a fait les quatre propositions suivantes:

- 1- que l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopte une résolution "reconnaissant les obligations internationales humanitaires dans la situation actuelle au Nigeria";
- 2- que le secrétaire général de l'O.N.U. utilise toutes les ressources dont il dispose pour qu'un accord intervienne avec les parties au conflit nigérian afin que les opérations de secours puissent avoir lieu;
- 3- que les gouvernements soient prêts à fournir des crédits, des produits, du personnel et de l'équipement;
- 4- que les opérations de secours soient dirigées par l'O.N.U. en coopération avec la Croix Rouge internationale.

U Thant: tout dépend de l'OUA

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général U Thant a déclaré pour sa part qu'il considérait la situation au Biafra comme tragique mais que son attitude de l'Organisation de l'unité africaine qui se considère comme "la machinerie" propre à régler ce conflit.

U Thant a souligné que l'O.U.A. tout en reconnaissant l'intégrité territoriale du Nigeria avait cependant exprimé l'inquiétude que lui inspirait la situation désastreuse, catastrophique de la population biafraise.

Le secrétaire général a rendu hommage au "travail splendide" de la Croix Rouge internationale au Biafra.

LAGOS (AFP) — Les équipes de secours dans les régions touchées par la guerre

au Nigeria distribuent actuellement trois cents tonnes de vivres et de médicaments par semaine, a annoncé hier la Croix Rouge internationale à Lagos.

Le personnel de la Croix Rouge nigérienne dans les territoires aux mains des fédéraux s'élève à 140 personnes auxquelles sont venus s'ajouter 190 "déplacés" qui contribuent aux opérations de secours.

La Croix Rouge possède également à l'heure actuelle 200 véhicules d'une capacité de transport totale de 600 tonnes, ainsi que trois DC-4 transportant des secours de Lagos à Enugu et Calabar et deux cargos chacun d'une capacité de 300 tonnes, qui se rendent trois fois par mois à Calabar.

La Croix Rouge indique enfin que les stocks s'élèvent à 2.300 tonnes à Lagos, 600 tonnes à Enugu et que d'autres stocks sont constitués à Agbar et Calabar, soit un total de 4.600 tonnes de secours sur l'ensemble du territoire fédéral.

6.350 tonnes supplémentaires de vivres, médicaments et vêtements sont attendus avant la fin du mois ainsi que 19 autres véhicules.

Enfin quatre des six observateurs invités par le gouvernement nigérian à suivre l'avance des troupes fédérales dans le réduit biafrais, se sont réunis hier à Lagos sous la présidence du général Yakubu Gowon. Ce sont les généraux Henry Alexander (Grande-Bretagne), Arthur Raab (Suède), Milroy (Canada) et M. Nils Goran Gussing, représentant des Nations unies. Des observateurs de Pologne et de l'OUA ont également été invités mais ne sont toujours pas arrivés.

Ces observateurs ont été invités au Nigeria, a indiqué à nouveau le général Gowon, pour se rendre dans les régions touchées par la guerre et celles nouvellement libérées et contrôlées par les fédéraux pour se rendre compte si les accusations de génocide lancées contre eux sont justifiées. Ils examineront également le problème des Ibo et la situation dans son ensemble.

Thant conteste la thèse du Kremlin sur le droit d'intervenir en Allemagne

NATIONS UNIES (AFP) — Au cours de sa conférence de presse de lundi, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a contesté la thèse récemment avancée par l'Union soviétique et selon laquelle la charte des Nations unies conférerait à l'URSS le droit d'intervenir en Allemagne occidentale pour y combattre une renaissance du nazisme.

Le secrétaire général a souligné à cet égard que toute action destinée à empêcher la "catastrophe mondiale que serait une réapparition du nazisme" devrait être collective, comme le veut la charte des Nations unies, et non pas unilatérale.

U Thant, prié de commenter l'affirmation que la charte des Nations unies conférerait à l'URSS le droit d'intervenir en Allemagne contre le danger de résurgence de l'hitlérisme, a été, de prime abord, prudent; le secrétaire général, dit-il, n'interprète la charte que s'il s'agit de ses fonctions ou lorsqu'un organe des Nations unies le lui demande. Cependant, a poursuivi le secrétaire général, les articles 53 et 107 de la charte invoqués par la thèse soviétique ont été conçus à la lumière des circonstances très particulières de 1945, à la fin de la deuxième guerre mondiale. Ils ne sont pas exempts d'ambiguïté. Par ailleurs, les membres des Nations unies ne peuvent trouver aucune justification à se dérober à leur obligation fondamentale de régler leurs conflits par des moyens pacifiques et sans mettre en danger la paix et la sécurité internationales.

U Thant a fait valoir ensuite qu'il n'y a pas d'Etat à travers le monde qui ne redouterait une renaissance de l'hitlérisme et, dit-il, il ne faut pas oublier que le gouvernement fédéral allemand lui-même est profondément préoccupé de ce danger. Mais si ce dernier se concrétisait, a souligné alors le secrétaire général, "ce n'est pas une action unilatérale qui s'imposerait, mais bien une action collective, car c'est l'action collective qui est la substance même de la charte des Nations unies".

Procès de Moscou et de Washington

Au cours de sa conférence de presse, hier U Thant a fait le procès, et de l'intervention américaine au Vietnam et de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, mais il a tenu à souligner qu'il ne les plaçait pas sur le même pied; les souffrances du peuple vietnamien étant "incroyables et indicibles".

"Si l'URSS bombardait les villes et villages de Tchécoslovaquie, vous entendriez ce que j'aurais à dire", a dit U Thant cependant, le secrétaire général a comparé les arguments juridiques invoqués de part et d'autre: la responsabilité exclusive des membres

Libération de deux anciens leaders grecs

ATHENES (AFP) — Les sept personnalités politiques libérées hier matin, dont les deux anciens leaders de la droite et du centre, M. Panayotis Canellopoulos et Georges Papandreou, ont été averties d'avoir à s'abstenir de toute "déclaration ou activité politique", apprend-on de bonne source.

Toujours selon cette source, au lieu de la procédure habituelle du simple "avis de libération", ils auraient été convoqués par les autorités qui leur auraient transmis cette mise en garde de la part du gouvernement sous peine d'être à nouveau arrêtés.

D'autre part, un ancien député du centre M. Anastassios Paadopoulos, sera jugé par contumace pour haute trahison par le tribunal militaire d'Athènes le 25 septembre prochain. Il est accusé d'avoir en Allemagne où il réside maintenant, excité des étudiants et ouvriers grecs à la révolte et poussé à renverser le régime actuel en Grèce par des actes de violence. Il aurait également, parlant à la télévision allemande, attaqué le roi, le "gouvernement national" et son président, et demandé au gouvernement allemand de ne pas reconnaître le gouvernement grec actuel. Il aurait proclamé que les cent cinquante mille Grecs vivant en Allemagne fédérale "se mobiliseraient contre la Grèce pour régler eux-mêmes le problème politique du pays."

internationales

Humphrey tente de se dégager des politiques de M. Johnson

TOLEDO (Ohio) (AFP) — Le vice-président Hubert Humphrey a tenté, à nouveau hier, de faire preuve d'indépendance à l'égard de la politique vietnamienne du président Johnson en affirmant qu'une fois élu à la Maison Blanche, il envisagerait la réduction des forces américaines dans le Sud-Est asiatique.

Parlant devant un important groupe de femmes en ce début de troisième semaine de campagne électorale, M. Humphrey a affirmé "si nous ne pouvons parvenir à un résultat par la négociation, j'ai l'intention et l'espoir de procéder à une révision de la situation au Vietnam".

Dimanche, à Cleveland, devant un auditoire particulièrement nombreux, le vice-président avait affirmé qu'il lui était possible de ne pas être d'accord avec le président Johnson et que, de toute manière, l'actuel occupant de la Maison Blanche n'était pas candidat et que c'est lui qui serait le prochain président des États-Unis.

M. Humphrey a précisé que la révision de la situation au Vietnam qu'il envisageait

portait sur la réduction de la participation américaine à la guerre et particulièrement dans le secteur des unités combattantes. Une telle réduction systématique, cependant, devrait, selon M. Humphrey, tenir compte de la sécurité des forces américaines qui resteraient au Vietnam et de la sécurité du Vietnam Sud.

M. Humphrey va poursuivre sa campagne vers la Californie et les États de l'ouest au cours des prochaines semaines. Dans l'Ohio, qui est l'un des grands États industriels du nord et qui compte 26 voix au collège électoral, le vice-président a donné l'impression qu'il cherchait à se dégager de l'emprise de M. Johnson sans parvenir cependant à convaincre complètement ses auditoires. Il convient de souligner toutefois que la foule qui est venue écouter M. Humphrey dans ces diverses étapes dans cet État était plus nombreuse que lors de ses apparitions publiques pendant les deux dernières semaines.

La situation demeure tendue en Uruguay

MONTEVIDEO (AFP) — La situation est tendue en Uruguay après la décision du gouvernement de fermer et de faire garder par la troupe pendant 23 jours tous les centres d'enseignement secondaires et supérieurs du pays et l'ordre de grève générale lancé pour aujourd'hui mardi par la "convention nationale des travailleurs".

La mesure de fermeture, unique dans l'histoire uruguayenne, a pu être immédiatement appliquée grâce aux

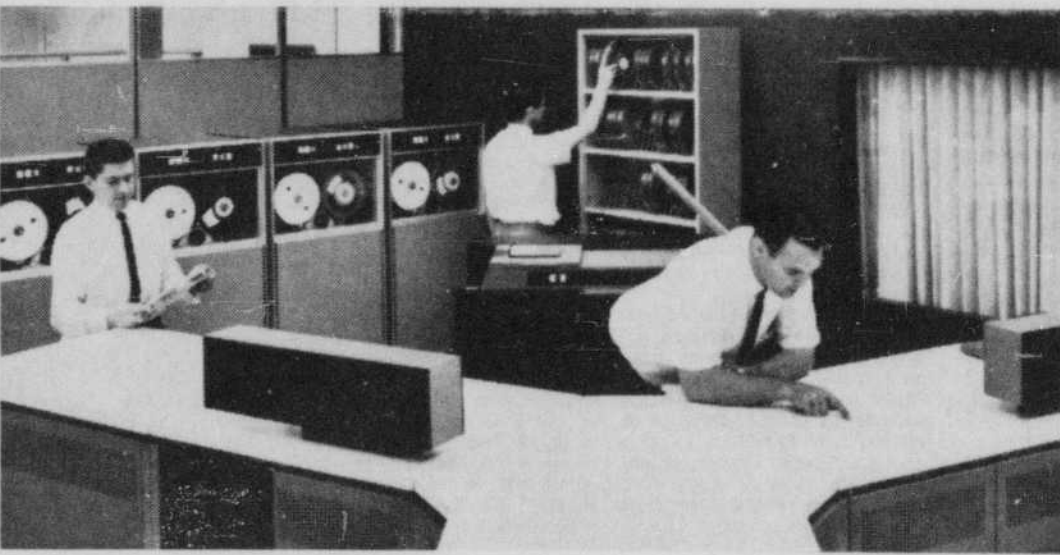
"mesures de sécurité" (semblables à un État de siège) prises le 13 juin dernier et contre lesquelles sont dirigées depuis trois mois toutes les manifestations estudiantines et ouvrières.

Pour les observateurs, la solution adoptée par le gouvernement pour arrêter l'effusion de sang paraît adaptée à la situation et propre notamment à isoler les groupements extrémistes de la masse des étudiants, facile à entraîner dans les désordres. La décision gou-

vernementale contraindra également ces mouvements à la clandestinité. D'autre part, le pouvoir démontre ainsi à la population et à certains parlementaires impatients qu'il ne reste pas inactif ou indifférent devant la situation.

Cependant, estiment les observateurs, les problèmes à l'origine de la crise demeurent entiers et les 23 jours de trêve imposés par les autorités ne seront pas suffisants pour les surmonter.

Votre ordinateur ne fonctionne qu'aux deux-tiers de ses possibilités.



Nous avons sacrifié un tiers de l'espace disponible pour cette annonce, à seule fin d'illustrer le temps que votre ordinateur perd à lire des cartes.

Depuis l'arrivée du KEYTAPE Honeywell, il n'y a plus de raison pour qu'il en soit ainsi.

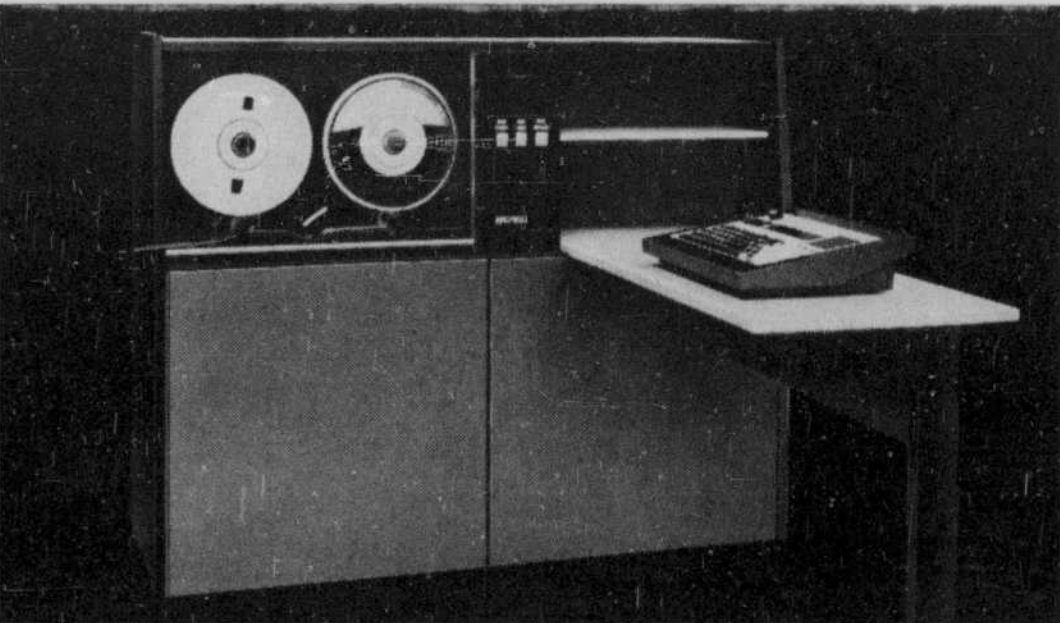
Le KEYTAPE permet d'enregistrer des documents sur bande magnétique et d'en vérifier la transcription. La bande magnétique obtenue sera lu directement par votre ordinateur. Vous gagnerez du temps parce que ce dernier lit les bandes beaucoup plus

rapidement que les fichiers de cartes perforées.

En moins de deux semaines, le KEYTAPE augmentera de 20% le rendement de votre ordinateur. Cette augmentation pourrait, en six mois, atteindre 50%. Et tout cela ne vous coûtera probablement pas un sou de plus que ce que vous dépensez déjà pour votre atelier de perforation.

Ne perdez pas de temps: dès aujourd'hui, appelez Honeywell, l'autre compagnie d'ordinateurs.

Honeywell



pour une eau vive pour une eau saine

Le soussigné donne avis que la Régie des Eaux du Québec a adopté son règlement numéro 1 concernant certaines opérations donnant naissance à la pollution des eaux, et que la réglementation projetée est à la disposition du public au siège social de la Régie.

On peut obtenir copie de la réglementation projetée en se présentant aux bureaux de la Régie, situés au numéro 1995 ouest du boulevard Charest à Ste-Foy, ou en écrivant à l'adresse suivante: Régie des Eaux du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le présent avis est publié en vertu de l'article 16 de la Loi de la Régie des Eaux et tout intéressé peut formuler ses objections par écrit dans les trente jours suivant la publication.

Le vice-président de la Régie des Eaux du Québec

Québec, le 11 septembre 1968.

LA RÉGIE DES EAUX DU QUÉBEC